Santé travail

Surveillance de la santé mentale au travail - Le programme Samotrace

Volet en entreprises

Régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, 2006-2008

Christine Cohidon, Gabrielle Rabet, Marie Murcia,
Imane Khireddine-Medouni, Ellen Imbernon

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

Santé publique France

Surveillance de la santé mentale au travail – Le programme Samotrace

Volet en entreprises

Régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, 2006-2008

Auteurs
Christine Cohidon, Direction santé travail (DST), Santé publique France, Saint-Maurice
Gabrielle Rabet, DST, Santé publique France, Saint-Maurice
Marie Murcia, Association Prévention Santé Travail (APST) Centre, Blois
Imane Khireddine-Medouni, DST, Santé publique France, Saint-Maurice
Ellen Imbernon, DST, Santé publique France, Saint-Maurice

Membres du comité de pilotage
Josiane Albouy (Médecin inspecteur régional du travail et de la main-d'œuvre (MIRTMO), Région Centre)*
Bernard Arnaudo (MIRTMO, Région Centre)*
Fabienne Bardot (Présidente Institut de médecine du travail (IMT) du Val de Loire)*
Catherine Berson (MIRTMO, Région Poitou-Charentes)*
Chantal Bertin (Médecin du travail, Pays de la Loire)*
Mireille Chevalier (Médecin du travail, Poitou-Charentes)*
Christine Cohidon (DST, Santé publique France)
Jean-Yves Dubré (MIRTMO, Région Pays de la Loire)*
Jacques Germanaud (Médecin conseil régional, Région Centre)*
Marcel Goldberg (DST, Santé publique France)
Dominique Huez (IMT du Val de Loire, Président de la Société de médecine du travail du Val de Loire)*
Ellen Imbernon (DST, Santé publique France)
Gérard Lasfargues (Centre hospitalier régional universitaire - Faculté de médecine, Université de Tours, IMT du Val de Loire)*
* Au moment de la réalisation de l'étude

Remerciements
Les auteurs remercient l'ensemble des médecins du travail ayant participé au volet en entreprises du programme Samotrace dans les régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes ;
Gaëlle Santin pour sa collaboration ponctuelle relative au traitement des données de l'étude ;
Dominique Renwick pour sa participation à la mise en forme du rapport ;
Ariane Leroyer et Laurence Chérié-Challine pour leur relecture du rapport.

Sommaire

Abréviations 4
Synthèse 5
1. Introduction 10
1.1. Contexte 10
1.2. Liens entre santé mentale et travail : état de la littérature épidémiologique internationale 11
1.2.1. Outils de mesure 11
1.2.2. Résultats épidémiologiques 12
1.2.3. Limites et perspectives 13
1.3. Le programme Samotrace 14
2. Population et méthode 16
2.1. Population 16
2.1.1. Réseau de médecins du travail 16
2.1.2. Échantillonnage 16
2.2. Données recueillies 16
2.2.1. Autoquestionnaire 16
2.2.2. Questionnaire administré par le médecin du travail 18
2.3. Analyses 18
3. Résultats 20
3.1. Description de la population d'étude 20
3.1.1. Présentation du réseau de médecins du travail volontaires 20
3.1.2. Présentation de l'échantillon 21
3.1.3. Refus de participer 24
3.2. Descriptions des expositions professionnelles psychosociales 24
3.2.1. Exposition à la tension au travail selon le questionnaire de Karasek 24
3.2.2. Exposition au déséquilibre efforts/récompenses (E/R) selon le questionnaire de Siegrist 31
3.2.3. Exposition aux violences 37
3.2.4. Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle 42
3.2.5. Rémunération au rendement ou aux objectifs (actuelle) 44
3.3. Description de la santé psychique 46
3.3.1. Souffrance psychique mesurée par le GHQ28 46
3.3.2. Problèmes avec l'alcool via le questionnaire DETA 48
3.3.3. Consommation de médicaments psychotropes 50
3.4. Description des liens entre la santé psychique et les expositions professionnelles psychosociales 52
3.4.1. Souffrance psychique d'après le GHQ28 52
3.4.2. Problèmes d'alcool (parmi les hommes uniquement) 58
3.4.3. Consommation de médicaments psychotropes 63
4. Discussion 68
4.1. Synthèse des résultats 68
4.2. Limites et atouts 69
4.3. Comparaison à la littérature et discussion 70
4.4. Conclusion et recommandations pour la suite du programme 73

Références bibliographiques 75
Annexe 1 : Auto-questionnaire du salarié et questionnaire à remplir par l'équipe médicale 79
Annexe 2 : Scores aux dimensions de Karasek et de Siegrist dans l'échantillon Samotrace 99
Annexe 3 : Prévalence des indicateurs de santé mentale dans l'échantillon Samotrace 105

Abréviations

CES-D	Epidemiologic Studies Depression Scale
CIDI	Composite Interview Diagnostic Schedule
CS	Catégorie sociale
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DST	Direction santé travail de Santé publique France
GHQ	General Health Questionnaire
IC	Intervalle de confiance
InVS	Institut de veille sanitaire, devenu Santé publique France en mai 2016
Irdes	Institut de recherche et de documentation en économie de la santé
MEE	Matrice emploi-exposition
MINI	Mini International Neuropsychiatric Interview
Mirt	Médecins inspecteurs régionaux du travail
NAF	Nomenclature d'activités française
OQ	Ouvriers qualifiés
OR	Odds ratio
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
PI	Professions intermédiaires
Samotrace	Santé mentale observatoire travail Rhône-Alpes et Centre

Synthèse

Introduction

Depuis de nombreuses années, les problèmes de santé mentale en lien avec l'activité professionnelle font l'objet d'études rapportées dans la littérature épidémiologique internationale. Pour autant, si des liens entre certaines expositions professionnelles psychosociales et des symptômes relatifs à la sphère mentale sont reconnus de manière consensuelle, les connaissances dans ce domaine méritent encore d'être enrichies.

Le programme Samotrace « Santé mentale observatoire travail Rhône-Alpes et Centre » a été créé en 2003. Il avait pour objectif d'estimer la fréquence des troubles de la santé mentale et des expositions qui leurs sont associées selon l'emploi (profession et secteur d'activité) ainsi que de produire des données destinées à mieux identifier les facteurs professionnels à risque pour la santé mentale.

Le programme comporte trois volets indépendants mis en place dans deux zones géographiques pilotes (régions Centre, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et les départements du Rhône et de l'Isère). Le présent rapport présente les résultats issus du volet épidémiologique en entreprises sur un échantillon aléatoire de salariés dans les régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes dont le recueil des données s'est déroulé entre 2006 et 2008.

Population et méthode

L'étude s'est appuyée sur la participation volontaire d'un réseau de médecins du travail. Toutes les semaines entre janvier 2006 et mars 2008, chaque médecin volontaire tirait au sort, dans le cadre de la visite périodique de médecine du travail, un salarié parmi ceux qu'il surveillait et lui proposait de participer à l'enquête Samotrace en l'informant de la possibilité de refuser. Un planning de tirage au sort était fourni aux médecins. Les salariés remplissaient un auto-questionnaire qu'ils remettaient aux médecins du travail. Un deuxième questionnaire était renseigné par le médecin du travail en face à face avec le salarié.

L'auto-questionnaire permettait de décrire la santé mentale et les expositions psychosociales au travail. La santé mentale était étudiée grâce à plusieurs indicateurs dont le principal était le Général Health Questionnaire à 28 questions (GHQ28) qui explore la souffrance psychique. Les problèmes d'alcool via le questionnaire DETA et la consommation de médicaments psychotropes étaient également étudiés. Les expositions psychosociales au travail décrites étaient celles explorées au travers des modèles de Karasek et de Siegrist. Le premier explore le déséquilibre entre une forte demande psychologique et une faible latitude décisionnelle. Le soutien social au travail (troisième dimension du modèle) vient moduler cette « tension au travail » générée par le déséquilibre demande/latitude. Le second est basé sur le déséquilibre entre les efforts consentis lors du travail et les récompenses obtenues en retour modulé par le surinvestissement. Par ailleurs, l'auto-questionnaire comprenait également de nombreuses variables sociodémographiques (âge, sexe, situation familiale, niveau de revenus et niveau de diplôme) et personnelles (événements de vie au cours des douze derniers mois et dans l'enfance, soutien social en dehors du travail, pratique de loisirs, consommation de tabac, échelle de santé perçue).

Le questionnaire administré par le médecin du travail décrivait l'emploi (catégorie professionnelle, secteur d'activité, type de contrat et taille de l'établissement). L'organisation du travail, les contraintes physiques étaient également renseignées. De plus, d'autres expositions psychosociales au travail telles que les expositions au cours des douze derniers mois à la violence physique, verbale (menaces et intimidations) et les discriminations, le fait d'avoir ou non une rémunération au rendement ou aux objectifs, le fait de devoir ou non supporter les exigences du public, les problèmes d'éthique professionnelle et la compatibilité entre la vie professionnelle et la vie privée ont été recueillies. Enfin, un historique professionnel synthétique était récapitulé et les antécédents médicaux (dont de santé mentale), les antécédents familiaux de dépression, les arrêts de travail au cours des douze derniers mois et leurs motifs étaient également renseignés par le médecin.

Les analyses ont été menées séparément selon le sexe. La fréquence des expositions professionnelles psychosociales et la prévalence des différents symptômes relatifs à la sphère mentale (souffrance psychique, problèmes d'alcool et consommation occasionnelle ou quotidienne de médicaments psychotropes) ont été décrites de manière détaillée selon la catégorie professionnelle et

le secteur d'activité. Les associations entre les indicateurs de santé mentale et les expositions professionnelles ont été étudiées au travers de régressions logistiques multivariées (multinomiales pour la consommation de psychotropes) : les variables incluses dans chaque modèle final (retenues parmi les facteurs sociodémographiques, vie sociale, santé, emploi, facteurs organisationnels, facteurs physico-chimiques, facteurs psychosociaux et parcours professionnel) étaient associées généralement à l'indicateur étudié au seuil de 5 % ; les variables relatives aux expositions psychosociales de Karasek et de Siegrist ont été forcées dans les différents modèles. Concernant les problèmes d'alcool, les analyses multivariées ont été conduites uniquement chez les hommes, compte tenu de la faible prévalence chez les femmes. Les analyses ont été menées à l'aide du logiciel STATA (version 11).

Résultats

Entre 2006 et 2008, un réseau de 172 médecins volontaires a surveillé un échantillon de 6 056 salariés constitué de 57 % d'hommes et 43 % de femmes.

Description des expositions professionnelles psychosociales selon les modèles de Karasek et de Siegrist[1]

Exposition à la tension au travail et au faible soutien social selon le questionnaire de Karasek

L'exposition à la tension au travail (déséquilibre exigences psychologiques/latitude décisionnelle) était plus fréquente chez les femmes (41 %) que chez les hommes (35 %, différence significative). Elle variait significativement selon la catégorie sociale : les employés chez les hommes (39,3 %) et les ouvrières chez les femmes (53,1 %) étaient les plus exposés. Les expositions différaient aussi selon le secteur d'activité. Le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau était exposé pour 46,4 % des effectifs chez les hommes et 44,3 % chez les femmes. Le secteur des transports et communications était aussi exposé quel que soit le sexe (42,7 % chez les hommes et 50,9 % chez les femmes). Chez les femmes, d'autres secteurs rapportaient une exposition importante : l'industrie manufacturière (46,5 %), le commerce (42,7 %) et l'immobilier et services aux entreprises (45,9 %).

Les hommes et les femmes déclaraient le même niveau d'exposition au faible soutien social. Cette exposition ne touchait pas les catégories sociales de la même manière ; le niveau d'exposition suivait un gradient social avec une exposition plus forte des ouvriers au faible soutien social en comparaison aux cadres. Concernant les secteurs d'activité, le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau semblait particulièrement exposé, quel que soit le sexe. De plus, les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'administration publique présentaient une exposition un peu plus élevée que la moyenne.

Exposition au déséquilibre efforts/récompenses selon le questionnaire de Siegrist

L'exposition à ce déséquilibre concernait environ 3 % des salariés de l'échantillon. Il n'y avait pas de différence significative d'exposition selon le sexe. Il existait des différences d'exposition selon la catégorie sociale (bien que non significatives) : chez les hommes, la catégorie des employés était la plus concernée (4,2 %) puis venaient les professions intermédiaires (3,7 %), les ouvriers et les cadres (2,9 %). Chez les femmes, les ouvrières étaient les plus exposées (4,1 %), puis les employées (3,4 %) et les professions intermédiaires (3,3 %). Les cadres étaient peu exposées (1,4 %). Le secteur présentant l'exposition la plus élevée quel que soit le sexe était celui de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (4,2 % chez les hommes et 4,3 % chez les femmes). Les femmes du secteur de l'hôtellerie-restauration déclaraient une importante exposition (4,8 %) alors qu'elle était très faible chez les hommes. Avec 4,3 % et 4,2 % d'exposés, les secteurs des services collectifs chez les hommes et de l'industrie manufacturière chez les femmes semblaient plus exposés à cette contrainte.

[1] Les autres expositions psychosociales au travail recueillies ont également fait l'objet d'analyses. Les résultats correspondants sont présentés en détail dans le rapport.

Description de la santé psychique

Souffrance psychique mesurée par le GHQ28

Une souffrance psychique d'après le GHQ28 était observée chez 25 % des hommes et 38 % des femmes. Les différences de prévalence de souffrance psychique entre les catégories sociales étaient peu marquées surtout chez les femmes. Néanmoins, quel que soit le sexe, la catégorie des professions intermédiaires présentait la prévalence la plus élevée (27,1 % chez les hommes et 39,1 % chez les femmes). Chez les hommes (et pour des effectifs par secteurs supérieurs à 100), la plus forte prévalence de souffrance psychique était observée dans le secteur des activités financières (28,8 %) et dans le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (28,7 %). Chez les femmes, la plus forte prévalence de souffrance psychique (autour de 42 %) était observée dans les secteurs de l'administration publique et des activités financières.

Problèmes avec l'alcool via le questionnaire DETA

Une consommation problématique d'alcool, consommation excessive ou dépendance, mesurée par le DETA était rapportée par 7 % des salariés de l'échantillon. Les hommes étaient nettement plus concernés avec 10,5 % (vs 2,3 % pour les femmes). Aucune différence de prévalence n'était observée selon la catégorie sociale chez les hommes. Le secteur des services collectifs, sociaux et personnels était celui où la prévalence de ces troubles était la plus forte, aussi bien chez les hommes que chez les femmes (respectivement 18,2 % et 7,8 %). Chez les hommes, le secteur des activités financières présentait aussi une prévalence élevée autour de 16 %.

Consommation de médicaments psychotropes

D'après ces données, 13 % chez les femmes et 7 % chez les hommes consommaient quotidiennement des médicaments psychotropes. Par ailleurs, une consommation occasionnelle était observée chez 15 % des femmes et 7 % des hommes. La prévalence de consommation quotidienne la plus élevée était observée parmi les catégories d'employés ainsi que chez les femmes cadres. Les secteurs où la consommation était la plus importante étaient ceux des transports et communications et des activités financières ainsi que celui de l'industrie manufacturière mais uniquement chez les femmes.

Description des liens entre la santé psychique et les expositions professionnelles psychosociales selon les modèles de Karasek et de Siegrist[2]

Souffrance psychique mesurée par le GHQ28

Une association a été retrouvée chez les hommes entre la souffrance psychique et l'exposition à la tension au travail (OR = 1,32 IC95 % [1,06-1,65]). En revanche, lorsque les deux dimensions de Karasek étaient étudiées de manière indépendante, la faible latitude décisionnelle n'était pas associée à la souffrance psychique, alors que les fortes demandes et le faible soutien social au travail l'étaient (respectivement OR = 1,59 IC95 % [1,24-2,03] et OR = 1,35 IC95 % [1,09-1,69]).

En utilisant le questionnaire de Siegrist, les analyses montraient une association forte entre la souffrance psychique et l'existence d'un déséquilibre entre les efforts et les récompenses (OR = 3,59 IC95 % [1,96-6,56]). L'étude par dimension montrait un lien avec la souffrance psychique aussi bien pour les efforts importants (OR = 1,64 IC95 % [1,31-2,04]) que pour les faibles récompenses (OR = 1,74 IC95 % [1,38-2,18]).

Chez les femmes, le même constat que chez les hommes était observé concernant les dimensions du modèle de Karasek étudiées de manière indépendante : on ne trouvait pas d'association entre la souffrance psychique et la faible latitude décisionnelle. En revanche, on observait une association de la souffrance psychique avec les fortes exigences (OR = 1,60 IC95 % [1,26-2,01]) et le faible soutien social (OR = 1,41 IC95 % [1,13-1,76]). Le recours au concept de la tension au travail montrait une association entre l'exposition à ce dernier et la souffrance psychique (OR = 1,34 IC95 % [1,07-1,67]).

L'utilisation du modèle de Siegrist montrait, comme chez les hommes, une forte association de la souffrance psychique avec l'exposition au déséquilibre efforts/récompenses (OR = 3,05 IC95 %

[2] Les liens entre la santé psychique et d'autres expositions sont présentés en détail dans le rapport.

[1,49-6,25]). L'étude par dimension montrait un lien entre la souffrance psychique et les efforts importants d'une part (OR = 1,67 IC95 % [1,33-2,10]) et les faibles récompenses d'autre part (OR = 1,78 IC95 % [1,43-2,23]).

Problèmes avec l'alcool via le questionnaire DETA (parmi les hommes uniquement)

Les analyses multivariées ne montraient pas de lien entre les problèmes d'alcool et l'exposition à la tension au travail de Karasek d'une part, et l'exposition au déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist d'autre part. L'étude par dimensions (forte demande psychologique, faible latitude décisionnelle, faible soutien social ; efforts importants, faibles récompenses) ne montrait pas non plus de liens avec les problèmes d'alcool.

Consommation de médicaments psychotropes

Chez les hommes, les analyses multivariées montraient une association entre la tension au travail et la consommation occasionnelle de médicaments psychotropes (OR = 1,53 IC95 % [1,10-2,12]). En revanche, cette association n'était pas retrouvée dans le cas d'une consommation quotidienne. Lorsque l'on étudiait les dimensions séparément, seule la forte demande psychologique était associée à une prise de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle (OR = 1,69 IC95 % [1,16-2,48]) ou quotidienne (OR = 1,92 IC95 % [1,23-2,99]).

L'exposition professionnelle au déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist était également associée à la consommation de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle (OR = 3,39 IC95 % [1,87-6,16]) ou quotidienne (OR = 3,57 IC95 % [1,79-7,12]). Les résultats différaient lorsque l'on étudiait les dimensions séparément. L'exposition aux efforts importants et aux faibles récompenses au travail n'était associée qu'à la prise occasionnelle de psychotropes (respectivement OR = 1,53 IC95 % [1,09-2,16] et OR = 1,50 IC95 % [1,06-2,12]).

Chez les femmes, l'exposition à la tension au travail était associée à la prise quotidienne de psychotropes (OR = 1,45 IC95 % [1,04-2,03]). L'étude par dimension montrait que seule l'exposition à une forte demande psychologique était associée à la prise quotidienne de psychotropes (OR = 1,47 IC95 % [1,02-2,10]).

L'exposition au déséquilibre efforts/récompenses n'était pas associée chez les femmes à la consommation de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle ou quotidienne. En revanche, l'étude par dimension, montrait un lien entre la prise de psychotropes occasionnelle et des efforts importants au travail d'une part (OR = 1,39 IC95 % [1,06-1,82]) et une prise de psychotropes quotidienne et des faibles récompenses au travail d'autre part (OR = 1,72 IC95 % [1,22-2,43]).

Discussion

Les données de cette étude révèlent que les résultats diffèrent généralement selon l'indicateur choisi aussi bien pour les expositions aux facteurs psychosociaux que pour les symptômes de santé mentale. La description des fréquences d'exposition aux contraintes psychosociales a fait ressortir certains secteurs ou catégories d'emploi plus particulièrement exposés : les employés et les ouvriers étaient généralement plus exposés aux facteurs psychosociaux au travail, au moins d'après les concepts classiques de Karasek et de Siegrist. Les salariés du secteur de la production d'électricité de gaz et d'eau semblaient cumuler plusieurs expositions. La description de la prévalence des troubles de la santé mentale n'a pas montré de différence selon les catégories sociales mais a permis d'identifier certains secteurs à risque pour la souffrance psychique tels que la production d'électricité de gaz et d'eau, les activités financières et l'administration publique. Pour ce qui concerne les liens entre ces expositions psychosociales au travail et la santé mentale, ceux-ci n'étaient pas non plus superposables selon l'indicateur de santé mentale étudié. En effet, si des liens entre certaines expositions psychosociales et la souffrance psychique ainsi que la consommation de psychotropes étaient décrits, aucun lien n'était observé avec les problèmes d'alcool (analyses possibles uniquement chez les hommes).

L'étude présente certaines limites. Parmi elles, le volontariat des médecins du travail qui pouvaient avoir une sensibilité accrue vis-à-vis des problèmes de santé mentale des travailleurs qu'ils surveillaient. Cependant la comparaison de la distribution de l'échantillon par rapport à la population cible du moins au niveau macroscopique ne va pas dans ce sens. La possibilité de refus de participer des salariés aurait également pu engendrer un biais si ce refus était lié à l'existence d'une souffrance mentale ou à des expositions psychosociales délétères. Le schéma transversal de recueil des données ne permettait pas de conclure à l'existence de liens causaux entre les expositions

psychosociales professionnelles et les symptômes de santé mentale. Ces résultats viennent néanmoins renforcer ceux d'autres études issues de la littérature épidémiologique et permettent de générer des hypothèses dans certains domaines encore peu explorés tels que la multiplicité des expositions psychosociales. Enfin, les résultats présentés dans ce rapport portent sur des données relativement anciennes. Ils permettent toutefois une meilleure connaissance des expositions aux facteurs psychosociaux et de la prévalence des troubles de la santé mentale selon l'emploi et peuvent orienter des études complémentaires.

Cette étude présente en revanche plusieurs atouts. Elle a été menée sur un champ large en termes de professions et de secteurs d'activité. De plus, l'échantillon de plus de 6 000 salariés a permis une analyse distincte des hommes et des femmes avec une puissance statistique généralement satisfaisante. De nombreuses expositions psychosociales, regroupant les facteurs classiques et des concepts plus originaux pour lesquels il existe peu d'information dans la littérature ont été étudiées. La diversité qui existe sur les indicateurs de santé mentale dans le questionnaire est aussi intéressante. Enfin, le questionnaire comprend également d'autres facteurs de risques classiques de symptômes de souffrance psychique (histoire personnelle, antécédents médicaux). Ces facteurs ont été pris en compte dans l'analyse statistique limitant ainsi les phénomènes de confusion.

L'extension et la pérennisation du programme Samotrace doivent prendre en considération plusieurs critères. Le premier est l'évolution, ces dernières années, du panorama français existant dans ce domaine et la possibilité d'enrichir les connaissances dans cette thématique à partir des grandes enquêtes nationales et des cohortes professionnelles. Il n'est probablement pas nécessaire de reproduire l'étude Samotrace dans sa forme actuelle en plus de ces sources bien qu'aucune ne soit spécifique de la problématique de la santé mentale au travail. De plus, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution de la littérature épidémiologique dans ce domaine. Si l'existence de liens entre les expositions psychosociales au travail et les problèmes de santé mentale a largement été montrée, et la nature causale de ces liens globalement admise, il est toutefois nécessaire d'enrichir les connaissances concernant l'intensité de ces liens et leurs mécanismes. Un schéma d'étude transversal avec auto-déclaration concomitante des expositions professionnelles et des symptômes de santé mentale par le salarié serait probablement moins intéressant aujourd'hui, tout du moins si on utilise le questionnaire de Karasek et des échelles de symptômes psychiques. En revanche, un intérêt pourrait néanmoins persister pour des expositions psychosociales moins explorées jusqu'à présent, telles par exemple que les problèmes d'éthique et de justice organisationnelle. Pour ce qui est de la mesure de la santé mentale, le recours à un tiers ou l'utilisation d'indicateurs plus formels tels qu'une consommation de soins pourrait se révéler enrichissant.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, et malgré l'enrichissement des connaissances que pourrait apporter un programme spécifiquement consacré à la surveillance de la santé mentale au travail tel que Samotrace, l'extension et la pérennisation du programme ne sont pas actuellement prévues.

Le programme Samotrace volet en entreprises se poursuivra par l'exploitation des données de la seconde étude pilote conduite entre 2007 et 2009 dans les départements du Rhône et de l'Isère où environ 4 000 questionnaires ont été recueillis. Elle fera l'objet d'un rapport spécifique.

1. Introduction

1.1. Contexte

Les problèmes de santé mentale en lien avec le travail prennent une importance qui semble actuellement grandissante jusqu'à devenir majeure dans notre société. La très abondante littérature épidémiologique des risques professionnels sur ce sujet depuis environ deux décennies en témoigne incontestablement.

En France, sur le terrain, de nombreux médecins du travail font le constat d'une fréquence de plus en plus élevée de problèmes de santé mentale en lien avec le travail, se traduisant par un mal-être général, des symptômes de type anxio-dépressifs ou diverses manifestations physiques (fatigue, troubles du sommeil, douleurs, troubles digestifs fonctionnels…). La survenue de ces symptômes est attribuée aux expositions professionnelles dites psychosociales ou « stress » dans le langage courant (terme qui ne sera pas utilisé dans ce rapport du fait de son ambiguïté). Ainsi, depuis quelques années, dans de nombreuses grandes entreprises, on observe la création « d'observatoires du stress » (Renault, La Poste, France Télécom-Orange…), le développement d'outils et de démarches pour la prévention des risques psychosociaux, ainsi que la multiplication de sociétés de service dans le domaine de la « gestion du stress » en entreprise.

Par ailleurs, l'accord cadre européen sur le « stress » au travail (en date du 8 octobre 2004) a été transposé en droit français le 2 juillet 2008 ; la lutte contre les problèmes de « stress » au travail et la promotion de bonnes pratiques notamment de dialogue dans l'entreprise et concernant les modes organisationnels pour y faire face fait l'objet principal de cet accord. L'accord précise également que « dès qu'un problème de stress au travail est identifié, une action doit être entreprise pour le prévenir, l'éliminer ou à défaut le réduire. La responsabilité de déterminer les mesures appropriées incombe à l'employeur. ».

Fin 2007, le ministère chargé du travail a confié à deux experts une réflexion sur les risques psychosociaux au travail. Le rapport Nasse-Légeron a été remis au ministre chargé du travail en mars 2008 [1]. Ce dernier préconisait la mise en œuvre de neuf recommandations :

1- Construire un indicateur global tiré d'une enquête psychosociale évaluant simultanément les conditions sociales de travail et l'état psychologique du sujet ;

2- Utiliser comme indicateurs spécifiques les enquêtes nationales existantes et développer des indicateurs spécifiques supplémentaires à partir des mouvements de main-d'œuvre, des arrêts maladie de courte durée et en exploitant les rapports de la médecine du travail et des inspecteurs du travail ;

3- Lancer des expériences pilotes dans la fonction publique ;

4- Analyser le rôle des incitations dans le fonctionnement de la branche Accidents du travail et maladies professionnelles de la Cnamts ;

5- Recenser les suicides de salariés au travail et procéder à une analyse psychosociale de ces suicides ;

6- Lancer une campagne publique d'information sur le stress au travail ;

7- Former les acteurs au sein de l'entreprise et renforcer leur rôle ;

8- Créer un portail internet pour l'information des entreprises et des salariés ;

9- Charger le futur Conseil d'orientation des conditions de travail de suivre la mise en œuvre de ces actions.

À la suite de ces recommandations, un collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux a été mis en place sous la présidence de Michel Gollac. Sa mission était de formuler des propositions en vue d'un suivi statistique des risques psychosociaux au travail (en référence aux deux premières recommandations du rapport Nasse-Légeron). Ce collège a rendu ses conclusions en avril 2011 [2]. Il recommande la mise en place d'enquêtes spécifiques françaises sur les risques psychosociaux au travail, sur un mode transversal répété mais aussi longitudinal.

Ces recommandations appellent donc, d'une part un enrichissement des données épidémiologiques et d'autre part, la mise en place d'actions à destination du public et des différents acteurs de terrain.

À noter que les risques psychosociaux au travail peuvent avoir un impact fort sur la santé mentale mais de nombreux autres domaines de santé peuvent être concernés tels l'appareil cardio-circulatoire, musculo-squelettique, digestif, immun, reproducteur, cutané…

1.2. Liens entre santé mentale et travail : état de la littérature épidémiologique internationale

Bien qu'un enrichissement des connaissances épidémiologiques sur les liens entre les expositions psychosociales au travail et la santé mentale soit encore nécessaire, la littérature épidémiologique initiée au début des années 80 est d'ores et déjà abondante. Ce chapitre présente une synthèse de la littérature épidémiologique sur cette question et décrit les études longitudinales les plus contributives du domaine. En effet, bien que la très grande majorité des études menées soit de type transversal, on dispose néanmoins aussi aujourd'hui d'un corpus conséquent d'enquêtes longitudinales. L'ensemble de ces études permet de considérer qu'il existe des liens entre certaines expositions professionnelles psychosociales et une altération de la santé mentale. De plus, la plupart des auteurs s'accordent sur la nature causale de ces liens [3, 4], bien qu'il existe encore quelques réticences en raison de certaines limites inhérentes à ces études (exposées ci-après) [5].

Dans un premier temps, les outils de mesure les plus utilisés sont présentés aussi bien pour ce qui concerne les expositions que pour ce qui concerne la santé. Dans un second temps, les résultats des études épidémiologiques sont abordés. Enfin, les limites de ces études sont rappelées pour clore ce chapitre.

1.2.1. Outils de mesure

1.2.1.1. Expositions psychosociales au travail

Les travaux épidémiologiques sur les risques psychosociaux au travail se sont rapidement développés depuis les années 80 à la suite de l'élaboration aux États-Unis du modèle de « tension au travail, (*job strain*) » de Karasek [6, 7]. D'après ce modèle, la situation professionnelle peut devenir délétère pour la santé lors d'une exposition prolongée à la combinaison d'une forte exigence psychologique (forte charge de travail incluant quantité, intensité, complexité…) et d'une faible latitude décisionnelle (faible marge de manœuvre et peu de possibilité d'utiliser ou de développer ses compétences). Le soutien social au travail vient moduler cette « tension au travail » (*iso strain*). Ce modèle a été initialement développé pour des études portant sur la sphère cardio-vasculaire puis celles-ci ont rapidement été étendues à la sphère mentale.

Secondairement, un autre modèle d'exposition psychosociale a été développé par Siegrist [8, 9]. Ce dernier met en balance d'une part, les efforts consentis par les salariés (tels que pressions temporelles, responsabilités, exigences croissantes de travail…) et d'autre part, les récompenses obtenues (gratifications financières, estime, perspectives de promotion, sécurité d'emploi…), afin de mesurer le déséquilibre « efforts/récompenses ». Dans ce modèle, l'auteur introduit également une troisième dimension basée sur la notion de surinvestissement au travail.

D'autres facteurs psychosociaux, issus ou non de modèles conceptuels, sont aussi utilisés. Il peut s'agir par exemple de l'insécurité de l'emploi [3, 10], des relations avec la hiérarchie et avec les collègues [11], du temps de travail prolongé, de la pression temporelle, de problèmes de compétences ou d'informations contradictoires… Le recours aux notions d'éthique professionnelle ou de sens du travail commence aussi à émerger. Il existe également une importante littérature sur la santé psychique et les expositions professionnelles aux violences, qu'elles soient physiques ou verbales, émanant de collègues en interne ou du public en externe [12, 13]. Enfin, le concept de justice organisationnelle au travail est récemment apparu [14, 15] ; celui-ci comprend trois aspects relatifs à l'équité dans les relations humaines, dans les procédures et dans les prises de décision. Ce concept est encore assez peu utilisé comparativement aux autres modèles.

1.2.1.2. Santé mentale

La notion de santé mentale est très vaste. L'Organisation mondiale de la santé considère que « posséder une bonne santé mentale, c'est parvenir à établir un équilibre entre tous les aspects de sa vie : physique, psychologique, spirituel, social et économique ». En épidémiologie, l'atteinte de la santé mentale fait référence à une altération de l'état de santé dont le degré d'intensité varie depuis la présence de divers symptômes relatifs à la sphère mentale jusqu'à l'existence de pathologies

psychiatriques avérées. Dans le champ qui nous occupe ici (santé mentale et activité professionnelle) les syndromes dépressifs sont de très loin les plus étudiés.

Le recueil de données distingue classiquement deux types d'outils : les listes de symptômes et les outils d'entretien dits « diagnostiques » car relatifs aux diagnostics [16]. Les premiers sont les plus utilisés ; le recours aux outils diagnostiques, plus contraignant de par sa longueur et la nécessité de l'intervention d'un tiers formé, est plus récent et moins répandu. Les listes de symptômes sont généralement proposées en autoquestionnaire. Elles ne permettent pas de porter un diagnostic et recensent généralement des symptômes physiques et psychiques décrits dans l'anxiété et la dépression. Le General Health Questionnaire (GHQ) [17], le Center for Epidemiologic Studies Depression Scale (CESD) [18] sont les questionnaires les plus utilisés dans la littérature épidémiologique. Les outils diagnostiques sont des instruments administrés par un tiers permettant une interview « en profondeur ». Ils sont destinés à couvrir toutes les pathologies psychiatriques et à fournir des diagnostics. Le Composite Interview Diagnostic Schedule (CIDI) [19] et le Mini International Neuropsychiatric Interview (MINI) [20] en sont les deux principaux représentants en épidémiologie. Enfin, plus récemment, les études s'appuient aussi sur des diagnostics cliniques établis dans le cadre d'hospitalisations ou de consultations spécialisées.

Le concept du « *burnout* » ou épuisement professionnel mérite d'être individualisé. Bien que quelques auteurs issus du milieu clinique le considèrent comme faisant partie des syndromes dépressifs, la plupart d'entre eux s'accordent pour le considérer comme un concept en tant que tel. L'outil le plus largement utilisé pour le décrire est le questionnaire de Maslach caractérisant trois dimensions : l'épuisement, le cynisme et l'incapacité professionnelle. L'épuisement est dans un premier temps psychique ou émotionnel puis physique. Cette situation conduit à une réaction de défense se traduisant par un recul vis-à-vis du travail et une déshumanisation. Enfin survient l'incapacité professionnelle avec une perte de la créativité, des compétences et une dévalorisation [21-23]. Les corrélations avec les troubles dépressifs sont fortes surtout pour la dimension d'épuisement et en cas de burnout sévère. Ce dernier pourrait constituer une étape annonçant la dépression [24].

Les études relatives au suicide sont beaucoup plus rares, en tout cas dans un objectif d'établir des liens avec les conditions de travail ; de telles études sont plutôt difficiles à mener pour des raisons méthodologiques et éthiques (études prospectives, biais de mémoire dans les études rétrospectives, recueil de données délicat auprès de l'environnement professionnel et familial) [25, 26].

Par ailleurs, on trouve aussi parfois, associés à des échelles psychiatriques, des échelles de qualité de vie, de santé perçue, ou encore des syndromes assez mal définis comme la fatigue chronique, les douleurs chroniques. Plus récemment, l'absentéisme au travail est un facteur qui commence à être étudié en tant qu'indicateur révélateur de mal-être au travail [27-29].

Enfin, certaines études incluent également des indicateurs indirects de la santé mentale comme les conduites addictives, la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments psychotropes ou de produits illicites [30].

1.2.2. Résultats épidémiologiques

Compte tenu de l'historique de développement des différents concepts, les synthèses de littérature les plus fiables portent sur les études ayant recours au modèle de Karasek.

En 2008, trois revues de la littérature épidémiologique sont parues dans ce champ [4, 5, 31]. Ces revues, basées exclusivement sur des études longitudinales de bonne qualité (entre 12 et 14 selon les auteurs), concluent toutes les trois au rôle prédictif, toutefois modéré, des expositions psychosociales au travail issues du modèle de Karasek, sur la survenue de syndromes dépressifs. Ces synthèses de littérature viennent compléter la méta-analyse de Stansfeld et Candy menée deux ans auparavant [3]. Les résultats de l'ensemble de ces travaux sont tout à fait convergents. Dans la plupart des études considérées, les risques sont inférieurs à 2 et souvent inférieurs à 1,5. Les auteurs s'accordent sur le rôle prédictif supérieur de la combinaison des dimensions, sous la forme de *job strain* (demande psychologique élevée combinée à une faible latitude décisionnelle) ou d'*isostrain* (*job strain* combiné à un faible soutien social) par rapport à l'étude des dimensions de manière indépendante. En revanche, la compilation de ces études prospectives montre que les résultats relatifs au poids attribuable à chacune des dimensions du modèle ne sont pas consensuels. Il est possible que celui-ci varie dans le temps parallèlement à l'évolution du monde du travail, ceci plus particulièrement pour ce qui concerne le soutien social, mais aussi selon les populations étudiées, pour la dimension « latitude décisionnelle » [4]. Par ailleurs, l'intensité des risques ne semble pas varier selon le sexe [4].

Le nombre d'études disponibles ayant recours au modèle de Siegrist n'autorise pas pour l'instant la conduite de méta-analyses ou de synthèses réellement pertinentes. Pour autant, les études

prospectives utilisant ce modèle ont été en forte augmentation ces dernières années et celles-ci permettent déjà de dégager des premiers enseignements. Signalons cependant que la synthèse des résultats des études utilisant le modèle de Siegrist se heurte à l'hétérogénéité dans le traitement des réponses. À ce propos, Niedhammer et coll. [32] ont montré que l'intensité des associations pouvait différer selon la manière de formuler le score du déséquilibre (ratio en continu, en quartiles, supérieur à 1…). Enfin, les liens mis en évidence entre les dimensions explorées par Siegrist et les troubles dépressifs semblent plus constants et d'une intensité plus élevée que ceux rapportés pour le modèle de Karasek [31].

Afin d'enrichir les connaissances et de mieux éclairer les problèmes de causalité dans ce champ, certaines études font appel à des schémas d'étude plus originaux dont les résultats restent néanmoins à confirmer. Ainsi, certaines études longitudinales ont pu inclure plusieurs mesures d'expositions psychosociales et décrire les conséquences sur les troubles dépressifs de leurs évolutions dans le temps. Globalement, les liens mis en évidence sont d'autant plus forts que les expositions sont prolongées ; de plus, les liens les plus forts sont observés pour les expositions les plus récentes [33-36].

La recherche de modification d'effet du fait de l'introduction dans les analyses de la catégorie sociale ou d'un indice de niveau économique a été conduite par certains auteurs [37-39]. Ces études suggèrent que l'intensité des liens observés entre expositions psychosociales au travail et santé mentale puisse différer selon la catégorie sociale ou un indice de niveau économique. Cohidon et coll. observent (dans une étude transversale) que seule la dimension du soutien social est associée à une symptomatologie dépressive au sein de chacun des groupes socioprofessionnels (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers). De tels résultats avaient été décrits par Tennant [37]. Ils ont également été rapportés par Wege, cette fois en utilisant le modèle de Siegrist [38].

En France, Paterniti et coll. ont montré le rôle prédictif sur la dépression des trois composantes du modèle de Karasek et ce, indépendamment des traits de personnalité [40]. L'étude a été menée auprès d'une cohorte de salariés de l'entreprise EDF-GDF (cohorte Gazel). L'indépendance de ces relations vis-à-vis des traits de personnalité est également confirmée par l'étude de Melchior menée auprès de la cohorte de naissance Dunedin. Cette dernière retrouve une association entre la demande psychologique et les troubles dépressifs et anxieux mesurés à l'aide d'outils diagnostics standardisés [41].

Bien qu'il s'agisse d'une étude transversale, l'étude de Dragano menée en 2008 mérite d'être évoquée de par son originalité. Son étude combine les deux modèles d'exposition au stress, de Karasek et de Siegrist. Les résultats montrent que les deux modèles exprimés sous la forme d'un déséquilibre exigences/latitude et d'un déséquilibre efforts/récompenses sont associés aux symptômes dépressifs et ce, de manière indépendante. Ces résultats montrent également la complémentarité des deux modèles avec par exemple, un fort risque de symptômes dépressifs pour une exposition combinée entre une faible latitude décisionnelle et un fort surinvestissement [42].

Enfin, l'étude de Kolstad est intéressante du point de vue de la causalité dans le sens où les expositions psychosociales sont présentées sous la forme d'une matrice emploi-exposition (MEE). Celles-ci ont ensuite été appliquées à des salariés via leur unité d'appartenance au sein d'une entreprise. Kolstad a de plus confronté les résultats issus du recours à la matrice à ceux issus des évaluations individuelles. Les analyses montrent une réduction des risques de symptômes dépressifs d'au moins 1 point en passant des évaluations individuelles à l'utilisation d'une matrice (par exemple pour la faible latitude décisionnelle, OR supérieur à 2,5 lors de l'utilisation de déclarations individuelles et OR inférieur à 1,5 si recours à la MEE). Pour autant ces risques demeurent significativement supérieurs à 1 [43].

1.2.3. Limites et perspectives

La nature causale de la relation entre les expositions psychosociales au travail et l'altération de la santé mentale demeure cependant encore parfois discutée, notamment par Bonde [5] en raison des limites des études épidémiologiques dans ce domaine. La non-indépendance des mesures d'exposition et de santé (circularité des données) [44, 45], la non prise en compte de certains facteurs de confusion personnels [46], l'hétérogénéité des outils utilisés, tant pour la mesure de l'exposition que pour celle de la santé et le schéma d'étude transversal sont les principales limites régulièrement mises en avant [47]. Le problème de circularité des données demeure assez récurrent même si l'établissement du diagnostic de santé psychique par une tierce personne peut y pallier. De même, le recours à une mesure de la santé plus objective via, par exemple, les arrêts maladies pour problème dépressif commence à être adopté et donne des résultats plutôt concluants. L'étude longitudinale menée par Inoue montre qu'une latitude décisionnelle élevée au travail est associée à un risque

moindre d'arrêt maladie de longue durée [48]. Deux éléments font souvent l'objet de larges débats quant à leur rôle dans la relation entre expositions psychosociales au travail et atteintes de la santé mentale : il s'agit du type de personnalité (affect négatif, pauvre estime de soi…) et de l'existence d'antécédents psychiatriques. Les études introduisant des variables de personnalité montrent que les liens existent indépendamment du type de personnalité [37, 40, 41, 49]. Par ailleurs, pour ce qui concerne la prise en compte de l'existence d'antécédents psychiatriques personnels (et familiaux) voire l'exclusion dans les analyses de ces personnes, celle-ci semble nécessaire afin de ne pas biaiser l'interprétation des résultats [41, 50]. Les études montrent qu'en effet, l'existence d'antécédents psychiatriques est très prédictive de la survenue d'un nouvel épisode d'atteinte de la santé psychique. Le problème est assez similaire pour la prise en compte d'événements potentiellement traumatisants, soit survenus récemment, soit survenus dans l'enfance. L'intensité de leur association avec les problèmes de santé mentale est généralement forte, ce qui justifie leur prise en compte comme facteur d'ajustement. Enfin, il existe encore un déficit de connaissance quant aux effets liés à la durée et à l'intensité des expositions en cause. En définitive, même si pour de très nombreux auteurs, les expositions psychosociales au travail peuvent générer des troubles dépressifs, ces mêmes auteurs soulignent également la nécessité de considérer que l'existence préalable de troubles de santé mentale (au cours du parcours scolaire par exemple ou à l'entrée dans la vie active) peut induire une sélection à l'emploi, conduisant à occuper des emplois plus exposés aux risques psychosociaux. Cet autre sens du lien entre santé mentale et expositions psychosociales au travail ne doit pas être négligé [50-52].

1.3. Le programme Samotrace

En 2003, la DST de l'InVS (devenu Santé publique France en mai 2016), l'Institut de médecine du travail et l'université de Tours se sont associés pour définir un programme spécifique de surveillance de la santé mentale en lien avec l'activité professionnelle intitulé Samotrace (Santé mentale observatoire travail Rhône-Alpes et Centre). Deux principaux objectifs étaient visés par ce programme :

- estimer la fréquence des troubles de santé mentale et des expositions qui leur sont associées selon l'emploi (profession et secteur d'activité) et leurs évolutions dans le temps ;

- produire des données destinées à mieux identifier les facteurs professionnels à risque pour la santé mentale.

Le programme comporte trois volets indépendants, utilisant des méthodes d'analyse quantitatives (épidémiologie) ou qualitatives (clinique médicale du travail). Chacun de ces volets a été mis en place dans deux zones géographiques pilotes. La région Centre, où les compétences requises étaient présentes, a été choisie comme première région pilote pour tester un tel dispositif en 2006. Les régions voisines de la région Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire, ont également souhaité y participer. En 2007, la région Rhône-Alpes (départements du Rhône et de l'Isère) a été associée au programme comme seconde région pilote. Pour chaque zone géographique, la durée de la phase pilote était de deux ans.

<u>Un volet de veille épidémiologique en entreprises</u>
Il s'agit d'une surveillance épidémiologique en entreprise sur un échantillon aléatoire de salariés. Il permet d'obtenir des indicateurs de prévalence des troubles de santé mentale selon la profession et le secteur d'activité et des estimations des expositions à leurs facteurs de risque. Ce volet s'appuie sur la participation volontaire des médecins du travail. **Il fait l'objet du présent rapport**.

<u>Un volet médico-administratif en lien avec la médecine conseil.</u>
L'objectif général de ce volet est d'expérimenter la faisabilité d'utiliser les données enregistrées lors des attributions de pension d'invalidité pour troubles psychiatriques, dans un objectif de suivi épidémiologique de la santé mentale au travail. Chaque nouvelle attribution d'invalidité pour troubles psychiatriques est ainsi enregistrée et complétée par quelques données relatives à la vie professionnelle. Les données sont recueillies auprès du salarié par le médecin conseil lors de la visite concluant à l'attribution de pension d'invalidité. Elles comprennent, outre quelques informations sociodémographiques et le motif de mise en invalidité, des informations sur le dernier emploi et celui le plus longtemps exercé. Ces enregistrements permettent principalement de décrire la répartition des attributions de pension d'invalidité pour troubles psychiatriques selon les grandes catégories d'emploi et de secteur d'activité.

<u>Un volet de monographie clinique</u>
Il s'agit d'un volet facultatif qui nécessite la présence des compétences locales. La supervision et la

responsabilité de ce volet sont confiées à une personne-ressource locale. Il consiste en une analyse qualitative détaillée de situations de souffrance mentale ou de décompensation psychopathologique par un réseau de médecins du travail expérimentés dans le domaine de la rédaction de monographies, basées sur la clinique médicale du travail. Ces monographies feront l'objet d'une analyse qualitative et détaillée, servant de base à la construction d'une clinique médicale du travail spécifique. L'analyse permettra de nourrir les interprétations des résultats du volet épidémiologique, ce qui devrait faciliter la compréhension des situations délétères.

Le présent rapport, présente des résultats issus du volet épidémiologie en entreprise des régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Le recueil de données s'est déroulé entre 2006 et 2008.

2. Population et méthode

2.1. Population

Le volet en entreprises du programme Samotrace s'appuie sur une collaboration avec les services de santé au travail.

2.1.1. Réseau de médecins du travail

L'ensemble des médecins du travail de la région Centre, qu'ils soient en service autonome ou inter-entreprises, surveillant des salariés du régime général de Sécurité sociale, de la Mutualité sociale agricole ou des régimes spéciaux, ont été sollicités pour participer à ce programme. La sollicitation et le recrutement des médecins volontaires se sont faits via des réunions organisées par les médecins inspecteurs régionaux du travail (Mirt) ou les sociétés savantes de médecine du travail.

Les médecins volontaires ont ensuite bénéficié d'une formation afin de connaître le protocole d'étude. La formation a insisté en particulier sur le questionnaire (annexe 1) et les modalités de recueil de données. Il était demandé aux médecins volontaires de s'engager sur une période de deux années de recueil de données.

Dans un second temps, des médecins du travail des régions voisines de la région Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire ont souhaité participer et ont donc été associés en adoptant la même démarche de formation.

2.1.2. Échantillonnage

Chaque semaine, entre janvier 2006 et mars 2008, les médecins volontaires tiraient au sort, dans le cadre de la visite périodique de médecine du travail, un salarié parmi ceux qu'ils surveillaient et lui proposaient de participer à l'enquête Samotrace. Un planning de tirage au sort avec une modification hebdomadaire du jour et de la plage horaire de tirage au sort était fourni aux médecins. Les salariés étaient informés de leur possibilité de refuser de participer à l'enquête et du caractère anonyme des traitements statistiques des questionnaires. Les salariés occupant leur emploi depuis moins de six mois étaient exclus.

2.2. Données recueillies

Une fois l'accord de participation du salarié obtenu, celui-ci se voyait remettre un questionnaire à remplir en salle d'attente avant sa visite médicale. À l'issue du remplissage, cet autoquestionnaire était remis à l'équipe médicale. Au cours de la visite médicale, le médecin du travail renseignait un second questionnaire rempli en face à face avec le salarié.

2.2.1. Autoquestionnaire

L'autoquestionnaire permettait de décrire la santé mentale et les expositions psychosociales au travail.

- Santé mentale

Plusieurs outils de mesure de la santé mentale étaient présents dans le questionnaire.

Le principal indicateur était le General Health Questionnaire à 28 questions, GHQ_{28} [17]. Le GHQ_{28} explore une « souffrance psychique » au travers de quatre dimensions : santé générale, symptômes anxieux, retentissement sur la vie courante et symptômes dépressifs. Les réponses ont été codées selon les règles, classiquement recommandées, dans un système bimodal (0, 0, 1, 1) puis sommées pour obtenir un score pour chaque salarié (score variant de 0 à 28). Il a été décidé *a priori* de tolérer un maximum de 3 réponses manquantes sur le questionnaire pour prendre en compte le score obtenu. Au-delà de la valeur seuil classiquement adoptée de 4, le salarié était considéré en souffrance psychique.

Les conduites addictives et, en particulier, les problèmes d'alcool étaient également étudiées en tant qu'indicateurs de santé psychique. Ceux-ci ont été explorés par le questionnaire Deta [53]. Ce dernier comporte 4 questions. Une réponse positive à au moins 2 des 4 questions signe une consommation excessive ou une dépendance à l'alcool.

La consommation de médicaments psychotropes a été recueillie. Celle-ci était explorée dans l'autoquestionnaire par deux questions, « utilisez-vous des médicaments pour dormir ? » et « utilisez-vous des médicaments contre la nervosité ou l'angoisse ? », les réponses allant en 4 modalités de « non ou exceptionnellement » à « quotidiennement ». Par ailleurs, la consommation médicamenteuse de psychotropes était également recueillie dans le questionnaire administré par le médecin du travail. Un indicateur synthétique à trois modalités, combinant les réponses du médecin à celles issues de l'auto-déclaration du salarié, a été construit de la manière suivante. La première modalité comprenait les personnes ayant répondu « non » aux trois questions. La deuxième modalité comprenait les personnes n'ayant pas été déclarées consommatrices par le médecin, mais ayant répondu « occasionnellement » ou « assez souvent » à au moins une des deux questions de l'autoquestionnaire (sans avoir répondu « quotidiennement » à l'une ni à l'autre). Enfin, la troisième modalité rassemblait les personnes qui soit ont au moins été déclarées consommatrices de psychotropes par le médecin, soit ont au moins répondu « quotidiennement » à au moins une des deux questions de l'autoquestionnaire. Les valeurs manquantes à chacune des trois questions ont été imputées par une absence de prise de médicaments (réponse « non » à la question concernée).

- Expositions psychosociales au travail

Une partie des expositions psychosociales a été recueillie en autoquestionnaire. Il s'agissait de celles explorées au travers des modèles de Karasek [7] et de Siegrist [9].

Le modèle de Karasek explore le déséquilibre entre une forte demande psychologique (forte charge de travail incluant quantité, intensité, complexité…) et une faible latitude décisionnelle (faible marge de manœuvre et peu de possibilité d'utiliser ou de développer ses compétences). Le soutien social au travail (troisième dimension du modèle) vient moduler cette « tension au travail » générée par le déséquilibre demande/latitude. La version utilisée était celle à 26 questions (également utilisée dans l'enquête Sumer de la Dares), avec 9 questions pour la demande psychologique (score entre 9, faible et 36, forte), 9 questions pour la latitude décisionnelle (score entre 24, faible et 96, forte) et 8 questions pour le soutien social (score entre 8, faible et 32, fort) [7]. Les scores pour chacune des dimensions ont été construits selon les recommandations de Karasek [6] et secondairement dichotomisés à la médiane de référence pour la population salariée française obtenue dans l'enquête Sumer de 2003 (respectivement 21, 70 et 23) afin d'obtenir des variables binaires [54]. Ainsi a pu être définie l'exposition à la tension au travail lorsque les salariés étaient à la fois exposés à une forte demande psychologique et à une faible latitude décisionnelle.

Le modèle de Siegrist est basé sur le déséquilibre entre les efforts consentis lors du travail et les récompenses obtenues en retour. Comme dans le modèle précédent, une troisième dimension, le « surinvestissement », vient moduler le rapport des deux précédentes. La version utilisée était la version française validée par Niedhammer et coll. en 2000. La dimension « efforts » (E) comportait 6 questions, la dimension « récompenses » (R) 11 questions et la dimension « surinvestissement » 29 questions [9].

Les dimensions « efforts » et « récompenses » sont construites sur le même modèle avec un premier niveau de réponse à deux modalités « d'accord » ou « pas d'accord » puis une déclinaison avec 4 modalités : de « pas du tout perturbé » à « très perturbé ». La construction des scores de chacune des dimensions (« efforts » et « récompenses ») a été effectuée selon les recommandations classiques proposées en 2004 [55]. Les réponses ont été recodées en 5 modalités en considérant le premier niveau de réponse et les 4 modalités du second niveau. Afin de pallier aux réponses manquantes, il a été décidé pour ceux dont la réponse au premier niveau appelait une réponse au second niveau se trouvant manquante, de les classer dans la modalité 2 (par exemple « d'accord, et pas du tout perturbé »).

Ainsi, le score pour la dimension « efforts » varie de 6 à 30, celui de la dimension « récompenses » de 11 à 55. Les dimensions ont été explorées séparément au travers de deux indicateurs : le score en continu ainsi qu'une variable dichotomisée à la médiane de l'ensemble de l'échantillon. L'indicateur global traduisant un déséquilibre « efforts/récompenses » (E/R) a été classiquement mesuré par le ratio entre les scores pondérés obtenus aux deux dimensions (l'ordre des valeurs du score des récompenses ayant été préalablement inversé). L'exposition au déséquilibre E/R était ensuite définie pour un ratio strictement supérieur à 1. Les questions concernant le surinvestissement comportent 4 modalités de réponse, de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » ; des regroupements entre les deux premières modalités d'une part (pas du tout et pas d'accord = 0) et les deux suivantes d'autre part (d'accord et tout à fait d'accord = 1) ont été effectués. Ainsi le score du surinvestissement varie

de 0 à 29. L'exposition au surinvestissement a été définie pour les salariés ayant un score appartenant au tertile supérieur de la distribution de la dimension dans l'échantillon.

- Variables d'ajustement

Outre les variables de santé psychique et d'expositions professionnelles psychosociales, l'autoquestionnaire comprenait également des variables sociodémographiques et personnelles. Les variables sociodémographiques suivantes étaient recueillies : sexe, âge, situation familiale, niveau de revenu et niveau de diplôme. Les variables personnelles comprenaient les événements de vie au cours des douze derniers mois (décès et maladie de proches ou de la personne, divorce, difficultés financières, vols…) et dans l'enfance (décès et maladie de proches, divorce des parents, catastrophe naturelle…), le soutien social en dehors du travail, la pratique de loisirs et la consommation de tabac. Enfin, une échelle analogique permettait de décrire la santé perçue.

2.2.2. Questionnaire administré par le médecin du travail

Le questionnaire administré par le médecin décrivait dans un premier temps l'emploi à travers les variables suivantes : la profession (libellé en clair et codage à deux chiffres selon la nomenclature PCS 2003 de l'Insee [56]), le secteur d'activité via le code NAF à 4 positions [57], le type de contrat et la taille de l'établissement.

Les conditions organisationnelles telles que les horaires de travail, le temps de travail, le travail posté, la rotation de poste étaient également décrites. Les contraintes physiques (bruit, chaleur…) et les expositions à des nuisances chimiques (une seule question globale) étaient renseignées.

D'autres expositions psychosociales au travail telles que les expositions au cours des douze derniers mois à la violence physique, verbale (menaces et intimidations) et les discriminations ont été recueillies. De même, étaient renseignés les faits d'avoir ou non une rémunération au rendement ou aux objectifs et de devoir ou non supporter les exigences du public.

Les problèmes d'éthique professionnelle étaient explorés à travers la question (durant les douze derniers mois) : « Avez-vous été contraint de travailler d'une façon qui heurtait votre conscience professionnelle ? ».

La compatibilité entre la vie professionnelle et la vie privée était recueillie par la question suivante : « En général, vos horaires de travail s'accordent-ils avec vos engagements sociaux et familiaux ? ».

Enfin un historique professionnel synthétique était récapitulé en termes de nombre d'employeurs, de nombre de métiers exercés, d'âge d'entrée dans la vie active, de périodes et durée totale de chômage et d'intérim, depuis le début de la vie professionnelle.

Pour terminer, les antécédents médicaux dont ceux de santé mentale, les antécédents familiaux de dépression, les arrêts de travail au cours des douze derniers mois et leur motif étaient également notés par le médecin.

2.3. Analyses

Les analyses ont été menées séparément selon le sexe.

La première partie des résultats situe la population d'étude ; sont ensuite décrites de manière détaillée les prévalences des expositions professionnelles psychosociales puis des différents indicateurs de santé mentale, selon la catégorie professionnelle (niveaux 1 et 3 de la nomenclature PCS 2003 de l'Insee) et le secteur d'activité (premier niveau de la nomenclature NAF 2003 de l'Insee).

La dernière partie des résultats porte sur les associations entre les indicateurs de santé psychique et les expositions professionnelles au travers d'analyses multivariées. Trois indicateurs de santé sont présentés : la souffrance psychique, les problèmes d'alcool et la consommation de médicaments psychotropes. Concernant les problèmes d'alcool, les analyses multivariées ont été conduites uniquement chez les hommes, compte tenu de la faible prévalence chez les femmes.

Dans un premier temps, les associations entre l'indicateur de santé mentale étudié et les variables relatives à l'organisation du travail et aux facteurs psychosociaux ont été étudiées sur un mode univarié par des tests du Chi2. Ces associations ont également été étudiées pour les variables d'ajustement (sociodémographiques, personnelles et de santé). Les variables associées à l'indicateur

étudié au seuil de 20 % ont été retenues pour les analyses multivariées. Celles-ci ont été menées en plusieurs étapes : des régressions logistiques (multinomiales pour la consommation de psychotropes) par groupes de variables ont tout d'abord été effectuées (facteurs sociodémographiques, vie sociale, santé, emploi, facteurs organisationnels, facteurs physico-chimiques, facteurs psychosociaux et parcours professionnel). Les variables associées au seuil de 10 % dans chacune de ces régressions par groupe ont ensuite été incluses dans deux sous-ensembles, le premier concernant les variables d'ajustement et le second les expositions professionnelles. Les variables associées au seuil de 10 % dans chacun de ces deux sous-ensembles ont enfin été incluses dans un même modèle, jusqu'à l'obtention d'un modèle final comportant les variables associées à l'indicateur étudié généralement au seuil de 5 %. Cependant, certaines variables indépendantes, bien que non significatives à 5 %, ont été maintenues dans le modèle final dans la mesure où elles n'interféraient pas sur les valeurs et intervalles de confiance estimés pour les autres variables indépendantes. Enfin, l'ajout de variables éliminées au cours des deux premières étapes a également été testé à l'issue de la démarche. L'adéquation du modèle final aux données a été examinée. Dans le cadre des analyses multinomiales pour la consommation de psychotropes, l'hétérogénéité des OR estimés (respectivement pour une consommation occasionnelle et une consommation quotidienne) a été testée par un test de Wald.

Les variables relatives aux expositions psychosociales de Karasek et de Siegrist ont été forcées dans les différents modèles. Elles l'ont été, en parallèle, soit sous la forme de dimensions, soit sous la forme de ratio (tension au travail de Karasek et déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist).

Les analyses ont été menées à l'aide du logiciel STATA (version 11) [58].

3. Résultats

Cette partie du rapport est divisée en quatre sous-chapitres présentant respectivement : une description de la population d'étude, une description des expositions professionnelles psychosociales, une description de la santé mentale à travers trois indicateurs : la souffrance psychique (issue du questionnaire GHQ), les problèmes d'alcool, et la consommation de médicaments psychotropes et enfin une description des liens entre les expositions psychosociales au travail et les indicateurs de santé mentale en analyse multivariée.

3.1. Description de la population d'étude

3.1.1. Présentation du réseau de médecins du travail volontaires

Un réseau de 115 médecins du travail volontaires des régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, a participé à l'intégralité du recueil de données sur la période 2006 -2008.

Au moment de la présentation du programme et de l'appel à volontariat fin 2005, 243 médecins du travail s'étaient portés volontaires pour participer ; 71 d'entre eux se sont finalement désistés, c'est-à-dire, n'ont pas commencé le recueil de données. Par ailleurs, sur la période des deux années de recueil, 57 démissions ont été enregistrées. Les principaux motifs de désengagement (désistement ou démission) portaient sur la charge de travail excessive, la survenue d'une mutation ou d'une fermeture de service. Au total 172 médecins ont donc transmis des questionnaires.

Le tableau 1 présente la répartition des médecins du travail ayant participé au recueil de données et le taux de participation à l'intégralité du recueil selon les trois régions. La participation a été la plus importante en région Centre où plus d'un médecin du travail sur cinq a participé au programme. Ce déséquilibre entre les régions s'explique par le fait que le protocole ne prévoyait la participation que d'une région, le Centre. Les deux autres régions ont été secondairement incluses pour répondre à leur souhait de participer.

Environ 29 % des médecins participants (à l'intégralité de l'étude) sont issus d'un service autonome. Il s'agit dans environ un tiers des cas de médecins du travail des hôpitaux, puis de l'administration publique et du secteur des assurances et de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau et enfin des médecins de quelques grandes entreprises.

I Tableau 1 I

Médecins du travail (tous régimes confondus) ayant participé au recueil de données du volet en entreprises de Samotrace, selon le département et la région

		Médecins ayant participé à l'intégralité du recueil	Taux de participation des médecins à l'intégralité du recueil	Médecins ayant participé à une partie du recueil
CENTRE	Cher	3	7,50	2
	Eure-et-Loir	6	13,64	5
	Indre	6	25,00	1
	Indre-et-Loire	19	19,79	5
	Loir-et-Cher	6	20,00	2
	Loiret	31	30,10	8
	Total	**71**	**21,07**	**23**
PAYS DE LA LOIRE	Loire-Atlantique	4	1,99	12
	Maine-et-Loire	4	3,31	2
	Mayenne	2	5,13	4
	Sarthe	6	7,06	2
	Vendée	4	4,49	2
	Total	**20**	**3,74**	**22**
POITOU-CHARENTES	Charente	2	4,26	1
	Charente-Maritime	10	14,08	1
	Deux-Sèvres	4	7,41	3
	Vienne	8	13,79	7
	Total	**24**	**10,43**	**12**

3.1.2. Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 6 056 salariés issus des trois régions. La région Centre, initialement seule pressentie pour participer, est la plus représentée avec 59 % de l'échantillon. Environ 21 % des salariés travaillent en région Pays de la Loire et 20 % en Poitou-Charentes.

Il comprend 57 % d'hommes pour 43 % de femmes. L'âge moyen est de 41 ans. Dans plus de 90 % des cas (95 % chez les hommes et 92 % chez les femmes), les salariés de l'échantillon sont en contrat à durée indéterminée.

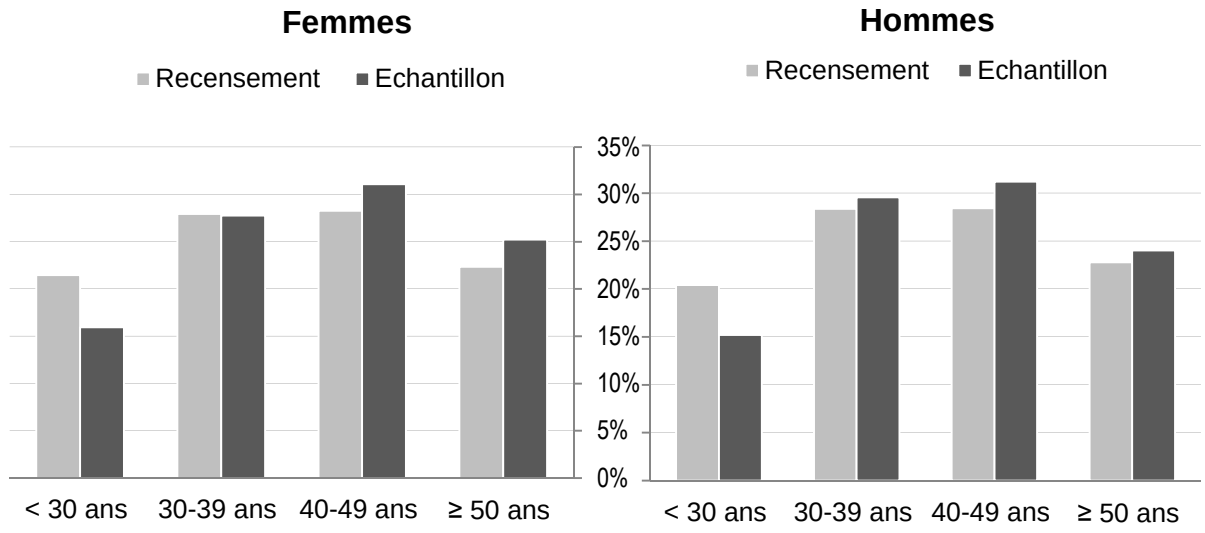
3.1.2.1. Comparaison sociodémographique de l'échantillon à la population source

Dans l'échantillon Samotrace, les hommes sont un peu moins représentés au profit des femmes par rapport à la population source (respectivement 57 % et 43 % pour Samotrace *versus* 61 % et 39 % pour la population source). La répartition des salariés en fonction de l'âge, de la catégorie sociale et du secteur d'activité est présentée dans les figures 1 à 3. L'échantillon se distribue globalement de façon similaire à la population salariée de la zone géographique en termes d'âge, de catégorie sociale (PCS, premier niveau) et de secteur d'activité (premier niveau de la nomenclature NAF).

Certains secteurs d'activité sont cependant mal représentés ; c'est le cas des secteurs de l'agriculture et de l'éducation. En revanche d'autres secteurs tels que la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, les transports et communications et la santé et l'action sociale sont surreprésentés. On note par ailleurs une légère sous-représentation de la classe d'âge la plus jeune (15-29 ans) quel que soit le sexe.

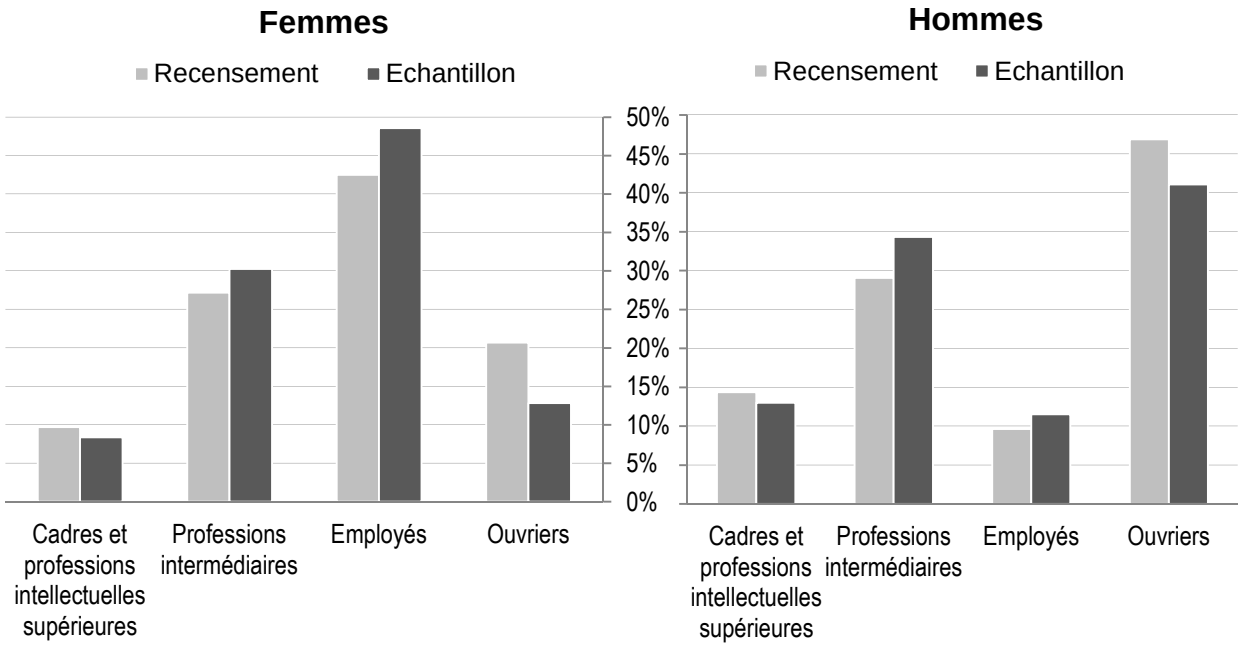
I Figure 1 I

Répartition de l'échantillon Samotrace selon l'âge et comparaison à la population régionale salariée (recensement 1999)



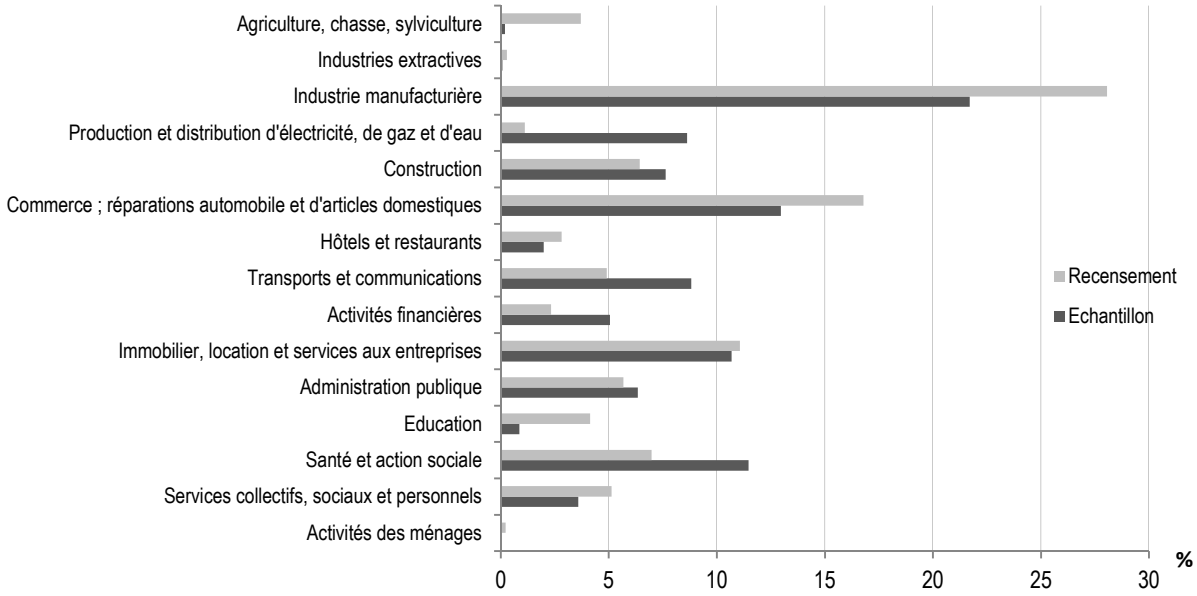
I Figure 2 I

Répartition de l'échantillon Samotrace selon la catégorie sociale et comparaison à la population régionale salariée (recensement 1999)



I Figure 3 I

Répartition de l'échantillon Samotrace selon le secteur d'activité et comparaison à la population régionale salariée (recensement 1999)



3.1.2.2. Qui sont les salariés de l'échantillon ?

Le paragraphe ci-dessus décrivait la répartition des salariés de l'échantillon selon les « grands » secteurs d'activité français et ceci dans un objectif de comparaison de l'échantillon à la population source. Cependant, la répartition de l'échantillon au sein de chacun des « grands » secteurs peut être également intéressante à connaître dans un objectif d'interprétation des résultats.

Les secteurs suivants : « industrie manufacturière », « construction », « commerce », « hôtellerie-restauration », « immobilier et service aux entreprises », ont une composition variée (représentation de chacun des codes composant le secteur < 2 %).

Le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau comprend à plus de 90 % des salariés travaillant dans la production d'électricité.

Le secteur des transports et communications est constitué d'environ 60 % de salariés issus des communications (environ 20 % de salariés de La Poste) et 40 % de salariés des transports.

Le secteur des activités financières comprend environ 75 % de salariés issus des assurances et 25 % de salariés issus de la banque.

Le secteur de l'éducation comprend environ 1/3 de salariés issus du secteur de la formation continue et 2/3 de l'enseignement secondaire et supérieur.

Le secteur « santé action sociale » comprend pour plus de 50 % des salariés des hôpitaux et pour environ 25 % des salariés issus de l'action sociale.

Le secteur des services collectifs, sociaux et personnels comprend des salariés travaillant à l'assainissement, voirie et gestion des déchets, dans les activités associatives, récréatives et culturelles et dans les services personnels (coiffure, blanchisserie, pompes funèbres…).

Dans le secteur de l'administration publique : plus de 80 % de l'échantillon concerne l'administration publique générale (services extérieurs des administrations centrales). On trouve également plus de 10 % des salariés exerçant des activités générales de sécurité sociale.

Enfin, la répartition des salariés selon leur catégorie sociale au sein des secteurs peut aussi permettre de mieux comprendre les résultats. Celle-ci est présentée ci-dessous pour des effectifs de plus de 50 personnes par secteur (hommes et femmes séparés).

Le secteur de l'industrie manufacturière comprend majoritairement des ouvriers (64 % pour les

hommes et 51 % pour les femmes) puis des professions intermédiaires (21-26 %) et des employées chez les femmes (23 %) et enfin des cadres (<10 %).

Le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau comprend en premier lieu des professions intermédiaires (72 % pour les hommes et 63 % pour les femmes). Puis des cadres pour les hommes (22 %) et des employées pour les femmes (20 %). Il ne comporte quasiment pas d'ouvriers (< 5 %).

Le secteur de la construction chez les hommes comprend 75 % d'ouvriers et 20 % de professions intermédiaires. Chez les femmes il comporte plus de 75 % d'employées.

Le secteur du commerce et réparation est constitué de près de 70 % d'employées chez les femmes alors que chez les hommes l'ensemble des catégories sociales de salariés est bien représenté.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration comprend plus de 70 % d'employées chez les femmes. Chez les hommes, les répartitions entre catégories sociales sont plus équilibrées.

Le secteur des transports et communications est bien équilibré quant aux catégories sociales chez les hommes. Chez les femmes, près des 2/3 de l'échantillon sont des employées.

Dans le secteur des activités financières, on trouve moins de 1 % d'ouvriers ; les autres catégories sociales sont bien représentées avec un important effectif de cadres, surtout chez les hommes.

Dans le secteur de l'immobilier et services aux entreprises, l'ensemble des catégories sociales est représenté.

Le secteur de l'administration publique présente moins de 2 % d'ouvriers chez les femmes alors qu'il en comporte près de 30 % chez les hommes.

Le secteur de la santé et de l'action sociale comporte peu d'ouvriers (3 % chez les femmes et 17 % chez les hommes). Les femmes employées représentent plus de 50 % de l'échantillon de femmes dans ce secteur (34 % pour les hommes).

Le secteur des services collectifs, sociaux et personnels décline les 4 catégories de salariés (6 % d'ouvriers chez les femmes seulement).

3.1.3. Refus de participer

Le protocole prévoyait l'enregistrement des refus de participer pour les salariés tirés au sort. Un tableau comportant des informations sur le sexe, l'âge, la catégorie professionnelle et le secteur d'activité des salariés refusant de participer, était fourni aux médecins du travail. Cependant, très peu de retours de ces tableaux ont été enregistrés puisque seuls 27 % des médecins ont renvoyé des informations. Cependant, les commentaires recueillis directement auprès des médecins du travail lors de séances de restitution font état d'un très petit nombre de refus.

Les tableaux renvoyés ont cependant permis de décrire les motifs de refus renseignés avec en tout premier lieu le manque de temps (72 %) puis le manque d'intérêt pour la thématique (16 %). Environ 4 % des refus renseignés concernaient la crainte d'une éventuelle répercussion sur l'emploi en cas de participation à cette enquête.

3.2. Descriptions des expositions professionnelles psychosociales

3.2.1. Exposition à la tension au travail selon le questionnaire de Karasek

3.2.1.1. Tension au travail (déséquilibre exigences psychologiques/latitude décisionnelle) (tableau 2)

L'exposition à la tension au travail est plus fréquente chez les femmes (41 %) que chez les hommes (35 %, différence significative). Chez les femmes, les classes d'âge intermédiaires sont les plus exposées alors que ce sont les classes d'âge les plus jeunes chez les hommes.

Cette exposition varie significativement selon la catégorie sociale : les employés chez les hommes (39,3 %) et les ouvrières chez les femmes (53,1 %) sont les plus exposés ; les cadres sont les moins exposés à cette tension (25,2 % pour les hommes et 22,6 % pour les femmes). La prévalence d'exposition à cette contrainte n'est supérieure chez les femmes par rapport aux hommes que dans

les catégories sociales les moins favorisées des employées et des ouvrières.

Les ouvriers de l'industrie présentent une exposition élevée au *job strain*. Parmi les employés, seuls les personnels de service direct aux particuliers et les policiers semblent moins exposés. Les catégories de cadres sont toutes plus faiblement exposées.

Les prévalences d'exposition à la tension au travail diffèrent aussi selon le secteur d'activité. Le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau est exposé pour 46,4 % des effectifs chez les hommes et 44,3 % chez les femmes. Le secteur des transports et communications est aussi exposé quel que soit le sexe (42,7 % chez les hommes et 50,9 % chez les femmes). Chez les femmes, d'autres secteurs rapportent une exposition importante : l'industrie manufacturière (46,5 %), le commerce (42,7 %) et l'immobilier et services aux entreprises (45,9 %).

3.2.1.2. Dimension demande psychologique (tableau 3)

Le score moyen de l'échantillon pour l'exigence psychologique est de 22,4 (médiane à 22, score entre 9, faible et 36, forte).

On n'observe pas de différence d'exposition selon le sexe. La classe d'âge des 30-39 ans se déclare la plus exposée à de fortes exigences psychologiques quel que soit le sexe (différence significative chez les femmes uniquement).

On observe d'importantes différences (significatives) d'exposition selon la catégorie sociale chez les deux sexes. Ces différences suivent un gradient social avec une plus forte exposition chez les cadres et une plus faible exposition chez les employés et ouvriers.

Au sein des catégories sociales, des différences d'exposition peuvent aussi être observées. Chez les cadres, les expositions sont systématiquement élevées sauf chez les professions de l'information, des arts et des spectacles mais leurs effectifs sont très faibles aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Parmi les autres CS, les niveaux d'exposition sont plus hétérogènes. Parmi les professions intermédiaires, les contremaîtres ont une exposition particulièrement importante, du même niveau que les cadres.

Les secteurs où les expositions sont les plus fortes sont les suivants : production et distribution d'électricité de gaz et d'eau, chez les hommes et les femmes, activités financières chez les hommes et immobilier chez les femmes. L'exposition est plutôt faible dans les secteurs de la santé et de l'administration publique chez les hommes.

3.2.1.3. Dimension latitude décisionnelle (tableau 4)

Le score moyen de l'échantillon pour la latitude décisionnelle est de 68,5 (médiane à 70, score entre 24, faible et 96, forte).

Les femmes se déclarent plus exposées à une faible latitude décisionnelle (différence significative). En revanche, celle-ci varie peu selon la classe d'âge.

L'exposition à une faible latitude décisionnelle diffère significativement selon la catégorie sociale : les employés et les ouvriers y sont particulièrement exposés alors que les cadres le sont très peu.

Parmi les ouvriers, l'exposition à cette contrainte est systématiquement forte en dehors des ouvriers du secteur artisanal (qualifiés ou non). Ce constat se vérifie moins chez les femmes.

Au sein des professions intermédiaires, les professions administratives de la fonction publique sont particulièrement exposées.

La description par secteur montre que les salariés des transports et communications sont les plus exposés à la faible latitude décisionnelle, quel que soit le sexe. Chez les femmes on note une forte exposition dans le secteur de l'industrie manufacturière ; chez les hommes le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau est très concerné également.

3.2.1.4. Dimension soutien social (tableau 5)

Le score moyen de l'échantillon pour le soutien social est de 23,1 (médiane à 23, score entre 8, faible et 32, fort).

Les hommes et les femmes déclarent le même niveau d'exposition au faible soutien social.

Les classes d'âge intermédiaire sont les plus exposées (différence significative chez les hommes).

Cette exposition ne touche pas les catégories sociales de la même manière ; le niveau d'exposition suit un gradient social avec une exposition la plus faible chez les cadres et une exposition la plus forte

parmi les ouvriers (différences significatives).

Au sein des différentes catégories sociales, peu d'hétérogénéité d'exposition est constatée.

En revanche, les descriptions par secteur montrent des expositions parfois contrastées : le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau semble particulièrement exposé, quel que soit le sexe. Les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'administration publique présentent une exposition un peu plus élevée que la moyenne mais loin derrière le précédent secteur cité.

À noter que le secteur de l'éducation présente une fréquence d'exposition élevée mais l'estimation se fait sur un effectif faible.

Les résultats concernant les dimensions du questionnaire de Karasek sont présentés sous forme de score en annexe 2.

I Tableau 2 I

Fréquence de l'exposition à la tension au travail (*job strain*) dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 378)		**Femmes** (n=2 491)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 378	35,1	2 491	40,6
Age		NS		NS
< 30 ans	517	36,0	403	37,2
30-39 ans	1 006	37,4	694	42,9
40-49 ans	1 052	35,1	777	42,9
≥ 50 ans	803	31,9	617	37,4
Catégorie sociale		***		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	441	25,2	212	22,6
Professions intermédiaires	1 163	35,7	745	34,9
Employés	392	39,3	1 213	44,1
Ouvriers	1 367	36,9	309	53,1
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	33	33,3	33	21,2
Professeurs, professions scientifiques	17	17,7	18	5,6
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	0,0	16	18,8
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	120	19,2	99	23,2
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	257	28,4	43	32,6
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	5,0	12	33,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	26,8	204	26,5
PI administratives de la fonction publique	47	34,0	76	40,8
PI administratives et commerciales des entreprises	177	33,9	311	37,9
Techniciens	574	39,2	98	39,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	288	33,7	44	31,8
Employés civils et agents de service de fonction publique	139	43,9	364	46,2
Policiers et militaires	68	23,5	4	-
Employés administratifs d'entreprise	72	45,8	509	44,8
Employés de commerce	78	42,3	211	45,0
Personnels des services directs aux particuliers	35	31,4	125	34,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	504	39,7	99	57,6
Ouvriers qualifiés de type artisanal	364	29,1	16	25,0
Chauffeurs	134	32,1	8	50,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	162	42,0	27	51,9
Ouvriers non qualifiés de type industriel	120	47,5	110	60,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	36,8	49	36,7
Ouvriers agricoles	7	42,9	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	66,7	5	40,0
Industrie manufacturière	891	36,3	346	46,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	433	46,4	70	44,3
Construction	382	25,7	60	28,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	385	34,8	363	42,7
Hôtels et restaurants	53	20,8	62	38,7
Transports et communications	337	42,7	175	50,9
Activités financières	114	36,8	170	32,9
Immobilier, location et services aux entreprises	296	31,4	327	45,9
Administration publique	175	25,1	195	38,5
Éducation	20	10,0	31	35,5
Santé et action sociale	127	25,2	517	35,0
Services collectifs, sociaux et personnels	91	35,2	106	34,0

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 3 I

Fréquence de l'exposition à la demande psychologique élevée dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 414)		**Femmes** (n=2 533)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 414	66,5	2 533	65,7
Âge		NS		*
< 30 ans	520	65,0	408	63,7
30-39 ans	1 015	68,5	704	70,0
40-49 ans	1 067	65,9	789	65,8
≥ 50 ans	812	65,8	632	62,0
Catégorie sociale		***		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	444	87,4	212	76,9
Professions intermédiaires	1 174	71,4	763	70,3
Employés	394	56,9	1 227	61,8
Ouvriers	1 386	58,4	319	62,4
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	85,3	33	84,9
Professeurs, professions scientifiques	17	88,2	18	77,8
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	63,6	16	56,3
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	120	84,2	99	76,8
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	90,0	43	79,1
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	60,0	12	66,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	60,7	208	71,2
PI administratives de la fonction publique	47	59,6	78	66,7
PI administratives et commerciales des entreprises	181	70,2	319	70,5
Techniciens	579	69,8	101	68,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	290	80,0	45	75,6
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	60,0	374	62,3
Policiers et militaires	69	42,0	4	-
Employés administratifs d'entreprise	72	61,1	511	64,0
Employés de commerce	78	65,4	213	59,2
Personnels des services directs aux particuliers	35	45,7	125	56,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	511	61,3	101	65,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	368	59,5	16	50,0
Chauffeurs	137	44,5	8	50,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	60,6	27	63,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	122	57,4	114	70,2
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	55,3	53	45,3
Ouvriers agricoles	7	57,1	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	83,3	5	40,0
Industrie manufacturière	904	66,4	356	68,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	437	78,3	70	78,6
Construction	384	63,8	60	53,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	390	67,2	366	60,9
Hôtels et restaurants	53	64,2	62	61,3
Transports et communications	339	63,1	175	67,4
Activités financières	118	74,6	176	65,9
Immobilier, location et services aux entreprises	297	64,7	327	70,3
Administration publique	176	55,7	198	65,7
Éducation	20	80,0	31	74,2
Santé et action sociale	127	55,1	532	63,9
Services collectifs, sociaux et personnels	94	60,6	110	61,8

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 4 I

Fréquence de l'exposition à la faible latitude décisionnelle dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 421)		**Femmes** (n=2 538)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 421	53,8	2 538	63,2
Âge		NS		NS
< 30 ans	521	55,7	408	60,1
30-39 ans	1 013	54,1	709	62,6
40-49 ans	1 064	54,4	789	65,2
≥ 50 ans	823	51,5	632	63,6
Catégorie sociale		***		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	446	30,3	215	30,2
Professions intermédiaires	1 171	48,7	757	50,7
Employés	395	66,6	1 234	71,6
Ouvriers	1 392	62,4	320	83,4
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	35,3	34	26,5
Professeurs, professions scientifiques	17	17,7	19	10,5
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	9,1	16	25,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	26,8	100	33,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	258	33,0	43	39,5
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	15,0	12	41,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	42,1	211	35,6
PI administratives de la fonction publique	47	61,7	76	65,8
PI administratives et commerciales des entreprises	179	47,5	315	55,2
Techniciens	576	54,9	98	60,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	38,5	45	46,7
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	69,5	371	76,6
Policiers et militaires	68	66,2	5	60,0
Employés administratifs d'entreprise	73	78,1	514	70,0
Employés de commerce	78	56,4	217	72,4
Personnels des services directs aux particuliers	35	54,3	127	62,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	513	65,5	104	87,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	371	45,8	16	50,0
Chauffeurs	135	72,6	8	100,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	70,9	27	81,5
Ouvriers non qualifiés de type industriel	124	82,3	114	82,5
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	55,3	51	86,3
Ouvriers agricoles	8	50,0	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	66,7	5	80,0
Industrie manufacturière	901	56,7	357	70,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	436	61,9	70	57,1
Construction	388	41,2	60	60,0
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	390	49,2	369	66,9
Hôtels et restaurants	54	25,9	63	68,3
Transports et communications	343	67,4	177	78,5
Activités financières	116	56,0	172	54,1
Immobilier, location et services aux entreprises	297	50,2	335	64,8
Administration publique	175	49,7	196	58,7
Éducation	20	15,0	31	51,6
Santé et action sociale	132	51,5	530	57,6
Services collectifs, sociaux et personnels	92	51,1	109	56,9

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 5 I

Fréquence de l'exposition au faible soutien social dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 405)		**Femmes** (n=2 506)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 405	50,4	2 506	50,4
Âge		**		NS
< 30 ans	515	44,1	408	46,8
30-39 ans	1 013	51,4	704	49,0
40-49 ans	1 064	53,2	780	53,0
≥ 50 ans	813	49,6	614	51,1
Catégorie sociale		**		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	42,7	214	41,6
Professions intermédiaires	1 174	50,6	749	50,2
Employés	390	52,6	1 212	49,5
Ouvriers	1 383	52,4	319	60,8
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	32,4	34	32,4
Professeurs, professions scientifiques	17	23,5	19	36,8
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	45,5	15	60,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	121	44,6	100	36,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	44,4	43	58,1
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	45,0	11	54,6
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	42,1	205	47,3
PI administratives de la fonction publique	47	46,8	73	52,1
PI administratives et commerciales des entreprises	181	45,3	314	49,4
Techniciens	576	53,3	100	57,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	292	51,4	46	50,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	138	58,0	370	53,8
Policiers et militaires	69	49,3	5	100,0
Employés administratifs d'entreprise	72	50,0	501	48,1
Employés de commerce	76	47,4	214	50,0
Personnels des services directs aux particuliers	35	54,3	122	39,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	515	59,0	103	66,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	367	42,0	15	53,3
Chauffeurs	132	56,8	8	75,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	53,9	27	55,6
Ouvriers non qualifiés de type industriel	121	54,6	114	58,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	75	46,7	52	57,7
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	33,3	4	-
Industrie manufacturière	902	54,6	354	56,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	436	60,8	70	60,0
Construction	387	40,6	57	33,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	386	45,3	366	50,6
Hôtels et restaurants	54	48,2	61	41,0
Transports et communications	338	51,8	176	48,3
Activités financières	117	41,9	170	44,1
Immobilier, location et services aux entreprises	296	47,6	327	52,9
Administration publique	172	53,5	193	52,9
Éducation	20	65,0	31	61,3
Santé et action sociale	128	36,7	524	47,1
Services collectifs, sociaux et personnels	92	47,8	111	51,4

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.2.2. Exposition au déséquilibre efforts/récompenses (E/R) selon le questionnaire de Siegrist

3.2.2.1. Déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist (tableau 6)

L'exposition au déséquilibre E/R tel que classiquement défini concerne environ 3 % des salariés de l'échantillon. Il n'y a pas de différence significative d'exposition selon le sexe, ni l'âge. La classe d'âge des 40-49 ans présente toutefois la prévalence d'exposition la plus forte (avec les 30-39 ans chez les hommes seulement).

Il existe des différences d'exposition selon la catégorie sociale (bien que non significatives) : chez les hommes, la catégorie des employés est la plus concernée (4,2 %) puis viennent les professions intermédiaires (3,7 %), et les ouvriers et les cadres (2,9 %). Chez les femmes, les ouvrières sont les plus exposées (4,1 %), puis ce sont les employées (3,4 %) et les professions intermédiaires (3,3 %). Les cadres sont peu exposées (1,4 %).

Au sein des catégories sociales, les PCS les plus exposées (lorsque les effectifs sont supérieurs à 50) diffèrent selon le sexe, en dehors des employés de commerce chez qui la prévalence d'exposition est élevée quel que soit le sexe (5,3 % chez les hommes et 5,7 % chez les femmes). Parmi les hommes les PCS les plus exposées au déséquilibre efforts/récompenses sont les employés de la fonction publique (5,0 %), les techniciens (4,0 %), les contremaîtres et agents de maîtrise (4,2 %) et les cadres administratifs et commerciaux des entreprises (4,1 %). Chez les femmes, certaines catégories d'ouvrières sont particulièrement exposées (par exemple les ouvrières non qualifiées de l'artisanat 7,7 %) ; les professions intermédiaires de la santé et du travail social rapportent aussi une prévalence élevée d'exposition (4,9 %).

Le secteur présentant l'exposition la plus élevée quel que soit le sexe est celui de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (4,2 % chez les hommes et 4,3 % chez les femmes). Les femmes du secteur de l'hôtellerie-restauration déclarent une importante exposition (4,8 %) alors qu'elle est très faible chez les hommes. Avec 4,3 % et 4,2 % d'exposés, les secteurs des services collectifs chez les hommes et de l'industrie manufacturière chez les femmes semblent plus exposés à cette contrainte.

3.2.2.2. Dimension efforts extrinsèques (tableau 7)

Le score moyen (score entre 6, faible et 30, fort) pour cette dimension est de 11,6 pour les hommes (médiane à 11) et de 11,2 pour les femmes (médiane à 10, différence significative). Cette exposition aux efforts augmente avec l'âge, chez les hommes comme chez les femmes.

Lorsque la dimension est dichotomisée à la valeur médiane de l'échantillon, les résultats sont superposables à ceux observés sur les scores moyens.

L'exposition aux efforts extrinsèques suit significativement, chez les hommes comme chez les femmes, un gradient social, les employés et ouvriers étant les moins exposés et les cadres les plus exposés.

Au sein de la catégorie des cadres, les niveaux d'exposition peuvent varier et ce, différemment selon le sexe. Parmi les professions intermédiaires, les contremaîtres et agents de maîtrise chez les hommes sont plus exposés. Dans le groupe socioprofessionnel des employés, les employés de commerce sont parmi les plus concernés. Les différences d'exposition au sein de la catégorie des ouvriers sont faibles.

Il existe également des différences d'exposition selon le secteur d'activité. Le secteur le plus concerné par les efforts extrinsèques est celui de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau chez les hommes comme chez les femmes. En revanche, le secteur le moins exposé est celui de la santé chez les hommes alors qu'il figure parmi les plus exposés chez les femmes.

3.2.2.3. Dimension récompenses (tableau 8)

Le score moyen (score entre 11, forte et 54, faible) pour cette dimension est de 18,2 pour les hommes (médiane à 16) et de 18,3 pour les femmes (médiane à 16).

Après dichotomisation, l'exposition aux faibles récompenses ne diffère pas selon le sexe. Les classes d'âge situées entre 40 et 50 ans sont les plus exposées à cette contrainte (différences significatives chez les hommes).

L'exposition diffère selon la catégorie sociale : chez les hommes, les professions intermédiaires sont les plus exposées alors que ce sont les ouvrières chez les femmes (différence significative). Quel que

soit le sexe, les cadres sont les moins exposés aux faibles récompenses. Les descriptions selon la PCS à 2 chiffres montrent une exposition élevée chez les hommes parmi les techniciens, les agents de la fonction publique et les ouvriers de type industriel, qu'ils soient qualifiés ou non. Chez les femmes, l'exposition est particulièrement élevée parmi certaines catégories d'ouvrières (industrie, non qualifiées de l'artisanat), les techniciennes, les professions intermédiaires de la fonction publique ainsi que parmi les ingénieurs et cadres d'entreprises.

Trois secteurs apparaissent particulièrement exposés à cette contrainte. Ce sont ceux de l'industrie manufacturière, de la production et distribution de gaz, d'électricité et d'eau et celui des transports et communications, quel que soit le sexe.

3.2.2.4. Dimension surinvestissement (tableau 9)

Le score moyen (score entre 0, faible et 28, fort) pour cette dimension est de 13,6 pour les hommes (médiane à 13) et de 14,1 pour les femmes (médiane à 14).

Après dichotomisation, les deux classes d'âge extrêmes, les moins de 30 ans et les 50 ans et plus, sont les plus concernées quel que soit le sexe.

On n'observe pas de différence entre les catégories sociales chez les femmes, même si les ouvrières semblent plus exposées. Chez les hommes, les cadres sont les plus surinvestis (39,9 %) par rapport aux trois autres catégories présentant des proportions d'exposés voisines.

Les descriptions selon les PCS à 2 chiffres montrent que dans chacune des catégories sociales, on trouve des PCS plus fortement exposées que les autres. Chez les deux sexes, plus de 40 % des salariés des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises sont exposés. Chez les femmes, les contremaîtres et agents de maîtrise sont particulièrement exposées (55,6 %). Près de 50 % des cadres administratifs et commerciaux d'entreprises sont exposés chez les hommes.

L'exposition au surinvestissement au travail varie selon le secteur d'activité quel que soit le sexe. Chez les hommes, le secteur le plus concerné est celui de la construction (42,2 %). Chez les femmes, les expositions sont aussi les plus fortes dans la construction (48,3 %) mais aussi dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration (46,8 %), de l'industrie manufacturière (43,2 %), du commerce (42,3 %) et de l'immobilier (41,4 %).

Les résultats concernant les dimensions du questionnaire de Siegrist sont présentés sous forme de score en annexe 2.

I Tableau 6 I

Fréquence de l'exposition au déséquilibre efforts/récompenses dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 391)		**Femmes** (n=2 478)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 391	3,3	2 478	3,3
Âge		NS		NS
< 30 ans	515	1,6	403	2,5
30-39 ans	1 015	3,7	696	2,3
40-49 ans	1 055	3,9	776	4,4
≥ 50 ans	806	3,1	603	3,5
Catégorie sociale		NS		NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures	444	2,9	209	1,4
Professions intermédiaires	1 164	3,7	749	3,3
Employés	386	4,2	1 192	3,4
Ouvriers	1 381	2,9	319	4,1
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	2,9	32	0,0
Professeurs, professions scientifiques	16	0,0	19	0,0
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	9,1	16	0,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	122	4,1	96	3,1
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	258	2,3	43	0,0
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	0,0	10	20,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	54	0,0	203	4,9
PI administratives de la fonction publique	47	2,1	76	2,6
PI administratives et commerciales des entreprises	180	3,9	314	2,6
Techniciens	573	4,0	100	3,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	289	4,2	46	0,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	139	5,0	357	2,8
Policiers et militaires	68	2,9	5	0,0
Employés administratifs d'entreprise	70	1,4	496	3,0
Employés de commerce	76	5,3	211	5,7
Personnels des services directs aux particuliers	33	6,1	123	2,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	513	3,5	102	4,9
Ouvriers qualifiés de type artisanal	363	2,2	15	6,7
Chauffeurs	136	2,9	8	0,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	3,0	26	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	124	3,2	116	2,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	72	0,0	52	7,7
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	4	-
Industrie manufacturière	902	3,4	357	4,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	433	4,2	70	4,3
Construction	385	2,6	58	1,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	386	3,4	357	3,6
Hôtels et restaurants	50	0,0	63	4,8
Transports et communications	341	3,2	177	3,4
Activités financières	118	2,5	171	1,8
Immobilier, location et services aux entreprises	290	3,5	324	3,1
Administration publique	173	3,5	189	0,5
Éducation	19	5,3	29	10,3
Santé et action sociale	125	0,8	508	3,9
Services collectifs, sociaux et personnels	94	4,3	111	1,8

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 7 I

Fréquence de l'exposition aux efforts élevés dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 440)		**Femmes** (n=2 568)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 440	44,7	2 568	40,5
Âge		*		*
< 30 ans	522	38,5	411	37,2
30-39 ans	1 020	45,9	717	36,8
40-49 ans	1 072	45,2	797	42,9
≥ 50 ans	826	46,4	643	43,9
Catégorie sociale		***		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	448	62,3	216	50,5
Professions intermédiaires	1 175	51,0	773	46,7
Employés	393	33,3	1 240	35,7
Ouvriers	1 406	36,6	329	37,4
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	35	68,6	34	52,9
Professeurs, professions scientifiques	17	52,9	19	68,4
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	63,6	17	29,4
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	57,7	100	51,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	64,5	43	48,8
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	30,0	11	63,6
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	44,6	216	53,7
PI administratives de la fonction publique	47	44,7	78	39,7
PI administratives et commerciales des entreprises	181	43,1	321	46,1
Techniciens	579	50,8	100	34,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	60,1	47	53,2
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	39,7	378	39,4
Policiers et militaires	69	23,2	5	60,0
Employés administratifs d'entreprise	73	20,6	513	32,2
Employés de commerce	77	42,9	217	40,6
Personnels des services directs aux particuliers	33	33,3	127	29,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	520	36,9	105	41,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	371	39,6	15	33,3
Chauffeurs	139	32,4	8	25,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	168	36,3	27	29,6
Ouvriers non qualifiés de type industriel	125	28,0	119	38,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	75	38,7	55	34,6
Ouvriers agricoles	8	62,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	83,3	5	20,0
Industrie manufacturière	912	41,0	366	39,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	438	63,5	70	57,1
Construction	389	44,5	60	21,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	392	43,4	368	39,1
Hôtels et restaurants	51	47,1	64	32,8
Transports et communications	345	39,7	177	38,4
Activités financières	119	38,7	180	35,0
Immobilier, location et services aux entreprises	297	42,4	332	44,3
Administration publique	175	40,0	197	35,0
Éducation	20	55,0	29	48,3
Santé et action sociale	129	36,4	542	45,6
Services collectifs, sociaux et personnels	96	47,9	114	35,1

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 8 I

Fréquence de l'exposition aux faibles récompenses dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 407)		**Femmes** (n=2 487)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 407	48,0	2 487	49,6
Âge		***		NS
< 30 ans	517	38,7	404	49,0
30-39 ans	1 018	48,7	697	47,8
40-49 ans	1 062	52,5	777	52,0
≥ 50 ans	810	46,9	609	49,1
Catégorie sociale		**		**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	41,6	209	41,2
Professions intermédiaires	1 168	51,9	753	50,5
Employés	390	49,5	1 196	48,4
Ouvriers	1 388	46,5	319	57,4
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	26,5	32	31,3
Professeurs, professions scientifiques	16	31,3	19	42,1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	36,4	16	50,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	122	44,3	96	36,5
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	43,6	43	58,1
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	30,0	10	50,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	55	40,0	204	41,7
PI administratives de la fonction publique	47	51,1	76	57,9
PI administratives et commerciales des entreprises	180	50,6	315	54,3
Techniciens	574	58,0	102	55,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	44,7	46	39,1
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	54,3	359	47,1
Policiers et militaires	68	52,9	5	80,0
Employés administratifs d'entreprise	70	48,6	498	50,2
Employés de commerce	77	44,2	211	53,6
Personnels des services directs aux particuliers	35	37,1	123	35,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	514	55,5	102	59,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	366	30,9	15	40,0
Chauffeurs	136	36,8	8	37,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	167	49,7	26	53,9
Ouvriers non qualifiés de type industriel	125	60,8	116	56,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	72	47,2	52	63,5
Ouvriers agricoles	8	50,0	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	66,7	4	-
Industrie manufacturière	906	53,9	358	59,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	434	55,8	70	58,6
Construction	386	31,6	58	22,4
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	387	40,6	357	52,1
Hôtels et restaurants	52	40,4	63	44,4
Transports et communications	341	55,4	177	61,6
Activités financières	119	48,7	171	49,1
Immobilier, location et services aux entreprises	291	48,5	326	49,4
Administration publique	174	49,4	192	48,4
Éducation	19	42,1	29	44,8
Santé et action sociale	128	39,1	511	40,5
Services collectifs, sociaux et personnels	94	45,7	111	48,7

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 9 I

Fréquence de l'exposition au surinvestissement dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 384)		**Femmes** (n=2 472)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 384	33,7	2 472	38,9
Âge		NS		**
< 30 ans	508	34,8	406	40,9
30-39 ans	1 007	33,6	693	36,8
40-49 ans	1 059	31,1	767	35,3
≥ 50 ans	810	36,7	606	44,4
Catégorie sociale		*		NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures	439	39,9	203	38,9
Professions intermédiaires	1 156	32,8	742	39,0
Employés	390	31,3	1 203	37,9
Ouvriers	1 384	32,9	313	42,2
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	32,4	29	44,8
Professeurs, professions scientifiques	17	11,8	18	44,4
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	54,6	16	37,5
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	119	48,7	96	34,4
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	256	38,3	41	41,5
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	30,0	10	50,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	28,6	202	37,1
PI administratives de la fonction publique	47	21,3	73	30,1
PI administratives et commerciales des entreprises	177	40,1	311	42,8
Techniciens	567	29,3	101	28,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	288	38,2	45	55,6
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	34,3	363	34,4
Policiers et militaires	69	26,1	5	40,0
Employés administratifs d'entreprise	70	17,1	502	38,3
Employés de commerce	78	38,5	210	41,0
Personnels des services directs aux particuliers	33	42,4	123	41,5
Ouvriers qualifiés de type industriel	511	28,6	103	39,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	364	40,7	15	60,0
Chauffeurs	137	29,9	7	42,9
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	167	32,9	27	29,6
Ouvriers non qualifiés de type industriel	124	28,2	114	44,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	73	37,0	47	42,6
Ouvriers agricoles	8	37,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	5	60,0	4	-
Industrie manufacturière	894	32,7	354	43,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	428	30,6	68	41,2
Construction	384	42,2	58	48,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	389	39,9	362	42,3
Hôtels et restaurants	51	29,4	62	46,8
Transports et communications	341	29,0	175	38,3
Activités financières	111	28,8	167	32,3
Immobilier, location et services aux entreprises	295	33,2	321	41,4
Administration publique	176	27,8	189	27,0
Éducation	20	35,0	30	36,7
Santé et action sociale	128	30,5	513	36,1
Services collectifs, sociaux et personnels	94	40,4	108	40,7

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.2.3. Exposition aux violences

3.2.3.1. Exposition aux menaces et intimidations (tableau 10)

L'exposition à des menaces, intimidations et humiliations ainsi qu'à des attentions sexuelles non désirées au cours de la dernière année a été déclarée chez plus d'un salarié sur 10 (13 %). Les femmes (16,2 %) y sont plus exposées que les hommes (10,6 %). On n'observe pas en revanche de différence selon la classe d'âge.

La catégorie sociale des employés est très exposée à cette contrainte, avec 20,1 % d'exposés chez les hommes et 17,2 % d'exposés chez les femmes. Les cadres sont les moins exposés quel que soit le sexe (7,9 % pour les hommes et 11,6 % pour les femmes).

La description selon la catégorie professionnelle montre qu'au sein d'une catégorie sociale, les situations peuvent être variées. Ainsi chez les employés, les prévalences d'exposition sont élevées quel que soit le type d'employés (en dehors des employées administratives d'entreprise chez les femmes). Parmi les cadres, les prévalences sont plutôt faibles chez les cadres d'entreprises alors qu'elles paraissent élevées chez les cadres du public (mais les effectifs sont faibles). Parmi les professions intermédiaires, les prévalences d'exposition sont particulièrement élevées chez celles de la santé et du travail social, chez les hommes (34,6 %) comme chez les femmes (22,4 %).

On constate des différences d'exposition selon le secteur d'activité : le secteur de la santé et de l'action sociale est particulièrement touché (28,7 % chez les hommes et 19,7 % chez les femmes) ; chez les femmes et dans une moindre mesure chez les hommes, le secteur des transports et communications est aussi très exposé (respectivement 23,3 % et 13,5 %). Les hommes de l'administration publique se déclarent aussi très exposés aux menaces et intimidations (17,8 %).

3.2.3.2. Exposition aux violences physiques (tableau 11)

L'exposition à des violences physiques, que ce soit par le public (2,6 %) ou par des personnes appartenant au lieu de travail (1,5 %), se situe autour de 4 % avec une exposition supérieure chez les femmes (5,0 % vs 3,2 % chez les hommes).

Quel que soit le sexe, cette exposition est plus forte parmi les classes d'âge les plus jeunes (différence significative).

Parmi les catégories sociales, les employés sont nettement les plus exposés (8,1 % chez les hommes et 6,0 % chez les femmes). Quel que soit le sexe, les cadres sont très peu exposés à cette contrainte. Chez les femmes les professions intermédiaires sont tout aussi exposées que les employées.

Au sein des catégories sociales certaines catégories professionnelles se distinguent ; il s'agit des professions intermédiaires de la santé et du travail social (19,3 % chez les hommes et 18,2 % chez les femmes), des employés et agents de service de la fonction publique et des policiers et militaires.

Le secteur de la santé et de l'action sociale est de loin le secteur le plus exposé aux violences physiques avec une fréquence d'exposition très forte, quel que soit le sexe (16 %). Aucun autre secteur ne se détache de cette manière.

3.2.3.3. Exposition aux discriminations (tous types) (tableau 12)

L'exposition à des discriminations concerne 7,4 % des femmes et 3,9 % des hommes (différence significative).

On n'observe pas de tendance significative selon l'âge, bien que les âges extrêmes (moins de 30 ans et 50 ans et plus) s'y déclarent plus fréquemment confrontés, chez les hommes comme chez les femmes.

On n'observe pas non plus de différence significative selon la catégorie sociale. Cependant chez les hommes les employés ont la prévalence la plus forte (5,8 %) alors que les cadres ont la plus faible exposition (3,1 %) ; chez les femmes, c'est l'inverse, plus d'une cadre sur 10 déclare y être exposée alors que 6,4 % des employées le déclarent.

Les descriptions selon la catégorie professionnelle montrent des disparités parfois importantes. Parmi les hommes, les professions intermédiaires de la santé et du travail social ainsi que les policiers et militaires rapportent une prévalence élevée (respectivement 17,9 % et 11,6 %). Chez les femmes, les cadres d'entreprises (administratifs et techniques) déclarent des prévalences supérieures à 10 %. Il en est de même pour les techniciennes et agents de maîtrise.

Certains secteurs d'activité semblent plus concernés par l'exposition aux discriminations. Ainsi chez les hommes, les prévalences sont élevées dans l'administration publique (6,3 %) et dans le secteur de

la santé et de l'action sociale (6,9 %). Chez les femmes, en plus du secteur de la santé et de l'action sociale (8,3 %), d'autres secteurs sont plus exposés ; il s'agit du secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (12,7 %), de celui des transports et communications (9,7 %) et de l'industrie manufacturière (9,3 %).

I Tableau 10 I

Fréquence de l'exposition aux menaces et intimidations dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 427)		**Femmes** (n=2 569)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 427	10,6	2 569	16,2
Âge		NS		NS
< 30 ans	525	8,0	411	17,5
30-39 ans	1 016	11,0	710	16,6
40-49 ans	1 066	10,8	799	17,5
≥ 50 ans	820	11,3	649	13,1
Catégorie sociale		***		NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures	446	7,9	216	11,6
Professions intermédiaires	1 170	10,9	772	16,3
Employés	389	20,1	1 242	17,2
Ouvriers	1 407	8,3	329	15,2
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	17,7	34	17,7
Professeurs, professions scientifiques	17	5,9	19	21,1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	0,0	17	11,8
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	10,6	100	9,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	258	5,8	43	9,3
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	10,0	12	25,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	55	34,6	214	22,4
PI administratives de la fonction publique	47	17,0	77	14,3
PI administratives et commerciales des entreprises	182	9,9	322	13,4
Techniciens	573	8,4	100	13,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	292	11,3	47	17,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	139	22,3	380	19,7
Policiers et militaires	69	27,5	4	-
Employés administratifs d'entreprise	70	17,1	513	13,8
Employés de commerce	76	15,8	217	20,3
Personnels des services directs aux particuliers	35	11,4	128	16,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	516	7,6	105	15,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	376	8,2	16	25,0
Chauffeurs	138	13,8	8	37,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	167	7,2	27	14,8
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	6,4	118	12,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	9,2	55	14,6
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	5	20,0
Industrie manufacturière	909	7,7	366	13,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	434	9,2	69	13,0
Construction	390	5,6	60	10,0
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	391	10,7	373	15,8
Hôtels et restaurants	54	11,1	63	15,9
Transports et communications	342	13,5	176	23,3
Activités financières	119	13,5	179	11,7
Immobilier, location et services aux entreprises	297	10,4	332	12,1
Administration publique	174	17,8	198	15,2
Éducation	20	10,0	31	12,9
Santé et action sociale	129	28,7	542	19,7
Services collectifs, sociaux et personnels	93	10,8	114	18,4

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 11 I

Fréquence de l'exposition aux violences physiques dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 447)		**Femmes** (n=2 572)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 447	3,2	2 572	5,0
Âge		*		**
< 30 ans	525	4,4	413	8,7
30-39 ans	1 020	3,9	711	4,4
40-49 ans	1 072	2,8	799	3,6
≥ 50 ans	830	1,9	649	4,9
Catégorie sociale		***		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	448	0,7	216	0,5
Professions intermédiaires	1 181	2,6	774	5,8
Employés	395	8,1	1 243	6,0
Ouvriers	1 408	3,0	329	1,8
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	35	0,0	34	0,0
Professeurs, professions scientifiques	17	0,0	19	5,3
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	0,0	17	0,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	1,6	100	0,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	0,4	43	0,0
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	0,0	12	0,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	19,3	214	18,2
PI administratives de la fonction publique	47	2,1	78	3,9
PI administratives et commerciales des entreprises	183	3,3	323	0,9
Techniciens	580	1,6	101	0,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	293	1,4	46	0,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	9,9	377	13,0
Policiers et militaires	69	17,4	4	-
Employés administratifs d'entreprise	72	0,0	517	1,6
Employés de commerce	78	5,1	218	3,7
Personnels des services directs aux particuliers	35	5,7	127	7,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	520	2,5	106	1,9
Ouvriers qualifiés de type artisanal	373	2,7	15	6,7
Chauffeurs	135	6,7	8	0,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	170	2,4	27	3,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	3,2	118	1,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	1,3	55	0,0
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	5	0,0
Industrie manufacturière	915	2,0	366	1,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	437	1,4	71	0,0
Construction	389	3,1	60	0,0
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	395	3,3	372	2,4
Hôtels et restaurants	54	7,4	63	4,8
Transports et communications	342	2,1	176	2,8
Activités financières	120	1,7	179	1,7
Immobilier, location et services aux entreprises	297	4,0	335	0,6
Administration publique	175	5,1	197	3,6
Éducation	20	5,0	31	0,0
Santé et action sociale	131	16,0	539	15,6
Services collectifs, sociaux et personnels	95	3,2	116	5,2

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

I Tableau 12 I

Fréquence de l'exposition aux discriminations dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 448)		**Femmes** (n=2 569)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 448	3,9	2 569	7,4
Âge		NS		NS
< 30 ans	526	4,4	412	8,3
30-39 ans	1 023	4,1	714	6,7
40-49 ans	1 071	3,1	799	6,6
≥ 50 ans	828	4,6	644	8,7
Catégorie sociale		NS		NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures	446	3,1	216	10,7
Professions intermédiaires	1 178	4,2	771	8,3
Employés	395	5,8	1 243	6,4
Ouvriers	1 414	3,5	329	7,3
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	35	8,6	34	8,8
Professeurs, professions scientifiques	16	0,0	19	10,5
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	9,1	17	5,9
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	122	4,1	100	10,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	1,9	43	14,0
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	0,0	12	8,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	17,9	214	7,9
PI administratives de la fonction publique	46	4,4	77	6,5
PI administratives et commerciales des entreprises	183	3,3	320	7,8
Techniciens	579	3,8	101	10,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	293	3,1	47	10,6
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	5,0	381	8,4
Policiers et militaires	69	11,6	4	-
Employés administratifs d'entreprise	72	5,6	513	5,3
Employés de commerce	78	2,6	219	5,5
Personnels des services directs aux particuliers	35	5,7	126	6,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	519	3,7	106	8,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	376	4,0	16	6,3
Chauffeurs	139	2,9	8	12,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	170	2,9	27	7,4
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	3,2	118	9,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	2,6	54	0,0
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	5	20,0
Industrie manufacturière	912	3,7	366	9,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	438	2,5	71	12,7
Construction	392	4,6	59	0,0
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	395	3,8	373	6,4
Hôtels et restaurants	54	5,6	64	6,3
Transports et communications	344	2,6	175	9,7
Activités financières	120	4,2	177	7,3
Immobilier, location et services aux entreprises	298	4,4	332	6,6
Administration publique	174	6,3	198	5,1
Éducation	19	0,0	30	3,3
Santé et action sociale	130	6,9	541	8,3
Services collectifs, sociaux et personnels	95	5,3	115	6,1

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.2.4. Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (tableau 13)

Le fait d'avoir dû travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle est déclaré par 13,4 % des salariés de l'échantillon, 14,3 % chez les hommes et 12,1 % chez les femmes (différence significative). On ne note pas de différence d'exposition selon l'âge chez les femmes. Chez les hommes, les classes d'âge intermédiaires sont légèrement plus concernées (16,0 % chez les 30-39 ans).

La fréquence de cette exposition varie selon la catégorie sociale : les professions intermédiaires sont les plus exposées avec 16,0 % chez les hommes et 17,5 % chez les femmes. Les employées et les ouvrières semblent moins concernées alors que chez les hommes, ces catégories sociales occupent une position intermédiaire. Les cadres sont les moins exposés chez les hommes et en position intermédiaire chez les femmes (respectivement 10,7 % et 14,1 %).

Les descriptions selon les catégories professionnelles à 2 chiffres montrent également d'importantes disparités. La prévalence d'exposition est très forte parmi les professions intermédiaires de la santé et du travail social avec environ 25 % d'exposés à cette contrainte quel que soit le sexe. Les techniciens (18,9 % chez les hommes et 15,2 % chez les femmes) et contremaîtres (16,0 % chez les hommes et 17,0 % chez les femmes) sont aussi particulièrement exposés. Parmi les ouvriers, les ouvriers qualifiés de l'industrie (surtout chez les hommes, 17,6 %) et de l'artisanat (surtout chez les femmes, 18,8 %) déclarent une forte exposition.

Des différences d'exposition sont également observées selon le secteur d'activité. Chez les hommes, les services collectifs sociaux et personnels sont les plus touchés avec 20,0 % d'exposition puis viennent les secteurs de la santé et de l'action sociale, la construction et la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau. Chez les femmes, le secteur de la santé et de l'action sociale est également très exposé (19,8 %), de même que la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (19,7 %) et enfin les activités financières (14,9 %).

I Tableau 13 I

Fréquence d'exposition aux problèmes éthiques : « travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle » dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 409)		**Femmes** (n=2 545)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 409	14,3	2 545	12,1
Âge		NS		NS
< 30 ans	514	13,2	409	12,0
30-39 ans	1 011	16,0	705	11,2
40-49 ans	1 059	14,8	792	12,1
≥ 50 ans	825	12,2	639	13,3
Catégorie sociale		*		***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	439	10,7	213	14,1
Professions intermédiaires	1 168	16,0	761	17,5
Employés	392	11,5	1 234	9,4
Ouvriers	1 395	14,9	327	9,2
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	8,8	34	26,5
Professeurs, professions scientifiques	17	5,9	19	21,1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	9,1	17	0,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	119	10,1	99	10,1
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	255	11,8	41	17,1
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	10,0	12	16,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	24,6	212	25,0
PI administratives de la fonction publique	47	8,5	75	9,3
PI administratives et commerciales des entreprises	179	6,7	316	15,2
Techniciens	571	18,9	99	15,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	293	16,0	47	17,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	15,6	376	14,4
Policiers et militaires	69	11,6	5	20,0
Employés administratifs d'entreprise	72	12,5	511	7,4
Employés de commerce	76	6,6	215	6,1
Personnels des services directs aux particuliers	34	2,9	127	7,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	512	17,6	105	6,7
Ouvriers qualifiés de type artisanal	372	15,6	16	18,8
Chauffeurs	137	8,8	8	12,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	168	13,1	27	3,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	125	16,8	118	13,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	73	5,5	53	3,8
Ouvriers agricoles	8	12,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	33,3	5	0,0
Industrie manufacturière	903	14,1	363	11,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	434	18,9	71	19,7
Construction	387	17,8	60	1,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	385	9,4	369	6,5
Hôtels et restaurants	54	7,4	63	9,5
Transports et communications	342	11,7	174	13,2
Activités financières	117	10,3	175	14,9
Immobilier, location et services aux entreprises	294	12,9	330	6,7
Administration publique	171	12,9	192	9,4
Éducation	20	5,0	30	13,3
Santé et action sociale	130	18,5	535	19,8
Services collectifs, sociaux et personnels	95	20,0	116	12,9

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.2.5. Rémunération au rendement ou aux objectifs (actuelle) (tableau 14)

La rémunération au rendement ou aux objectifs concerne 6 % de l'échantillon. Elle est « actuellement » plus fréquente chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (5,3 %) (alors qu'elle est semblable pour ce qui est des expositions passées).

Les classes d'âge les plus jeunes sont les plus concernées. Les femmes de moins de 30 ans sont les plus exposées (8,0 %). On n'observe pas de différence d'exposition actuelle selon les classes d'âge chez les hommes.

Chez les hommes, les cadres sont particulièrement exposés (14,6 %). Parmi les catégories professionnelles les plus exposées, les cadres commerciaux d'entreprises et les professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises arrivent en tête, avec respectivement 30,6 % et 26,2 %. L'exposition des cadres chez les femmes (5,6 %) est devancée par celle des professions intermédiaires (7,5 %). Au sein de cette catégorie, les professions administratives et commerciales des entreprises ont une forte exposition (15,2 %) alors que les autres professions intermédiaires sont peu concernées. Au sein de la catégorie des employés, ce sont les employés de commerce qui sont nettement les plus exposés, quel que soit le sexe.

Les secteurs où l'exposition est la plus forte sont le secteur du commerce (18,3 % d'exposés chez les hommes), de l'hôtellerie-restauration (14,8 % chez les hommes) et des transports et communications (18,6 % pour les femmes).

I Tableau 14 I

Fréquence d'exposition à la rémunération au rendement ou aux objectifs dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 452)			**Femmes** (n=2 579)		
	n	% Actuel	% Passé	n	% Actuel	% Passé
Ensemble	3 452	6,8	5,3	2 579	5,3	5,0
Âge	***			***		
< 30 ans	524	7,1	2,5	413	8,0	3,2
30-39 ans	1 021	7,6	4,2	713	7,0	2,8
40-49 ans	1 077	5,9	5,9	803	3,6	6,1
≥ 50 ans	830	6,6	7,8	650	3,9	7,1
Catégorie sociale	***			***		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	446	14,6	2,9	215	5,6	1,4
Professions intermédiaires	1 183	6,7	4,7	777	7,5	3,4
Employés	395	6,6	6,8	1 247	4,2	5,3
Ouvriers	1 413	4,5	6,2	330	3,9	10,0
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	35	11,4	2,9	33	6,1	0,0
Professeurs, professions scientifiques	17	0,0	5,9	19	5,3	5,3
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	0,0	0,0	17	0,0	0,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	121	30,6	3,3	100	7,0	1,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	9,3	2,7	43	2,3	2,3
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	0,0	5,0	12	16,7	0,0
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	5,3	1,8	216	0,5	2,3
PI administratives de la fonction publique	47	2,1	6,4	77	3,9	7,8
PI administratives et commerciales des entreprises	183	26,2	5,5	323	15,2	3,1
Techniciens	581	2,4	4,0	102	2,0	2,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	294	4,4	5,8	47	2,1	4,3
Employés civils et agents de service de fonction publique	142	2,8	7,0	381	1,3	7,6
Policiers et militaires	69	2,9	4,4	5	0,0	20,0
Employés administratifs d'entreprise	71	8,5	8,5	514	4,3	2,5
Employés de commerce	78	14,1	3,9	219	9,6	3,2
Personnels des services directs aux particuliers	35	8,6	14,3	128	3,1	12,5
Ouvriers qualifiés de type industriel	520	4,4	6,5	105	2,9	18,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	375	4,5	4,3	16	12,5	12,5
Chauffeurs	138	2,2	6,5	8	12,5	12,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	170	6,5	7,7	27	3,7	3,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	4,8	8,7	119	4,2	5,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	4,0	5,3	55	1,8	5,5
Ouvriers agricoles	8	0,0	0,0	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	0,0	0,0	5	0,0	0,0
Industrie manufacturière	914	6,4	6,8	368	5,2	8,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	439	2,5	2,5	71	0,0	1,4
Construction	392	3,6	5,1	60	3,3	3,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	394	18,3	4,8	373	9,4	3,0
Hôtels et restaurants	54	14,8	3,7	64	6,3	9,4
Transports et communications	345	6,4	6,4	177	18,6	11,3
Activités financières	120	9,2	4,2	179	6,7	2,2
Immobilier, location et services aux entreprises	296	7,8	5,7	334	5,7	3,0
Administration publique	175	0,6	6,9	193	0,5	5,7
Éducation	20	0,0	5,0	31	6,5	6,5
Santé et action sociale	131	3,8	5,3	544	0,6	4,6
Services collectifs, sociaux et personnels	95	6,3	4,2	116	4,3	1,7

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.3. Description de la santé psychique

3.3.1. Souffrance psychique mesurée par le GHQ28 (tableau 15)

Le taux de remplissage complet du questionnaire GHQ est de 97,1 %. Après prise en compte d'une tolérance de 3 valeurs manquantes pour exploiter le questionnaire, 99,6 % des questionnaires ont pu être exploités.

Une souffrance psychique d'après le GHQ est observée chez 25 % des hommes et 38 % des femmes (différence significative). Il n'y a pas de différence de prévalence selon la classe d'âge chez les hommes. En revanche, chez les femmes, la prévalence de souffrance psychique diminue clairement avec l'âge (différence significative).

3.3.1.1. Souffrance psychique et catégories professionnelles

Les différences de prévalence de souffrance psychique entre les catégories sociales sont peu marquées surtout chez les femmes (différence non significative). Néanmoins, quel que soit le sexe, la catégorie des professions intermédiaires présente la prévalence la plus élevée (27,1 % chez les hommes et 39,1 % chez les femmes) et celle des ouvriers la prévalence la plus faible (respectivement 22,7 % chez les hommes et 34,8 % chez les femmes).

L'étude des prévalences selon les catégories professionnelles (PCS à 2 chiffres) met en revanche en évidence certains contrastes. Au sein de la catégorie des cadres : les cadres de la fonction publique chez les femmes présentent la prévalence la plus élevée (52,9 % mais sur un effectif de 34 femmes). Chez les hommes, les ingénieurs et cadres techniques d'entreprises ont la prévalence la plus élevée (27,5 %). Dans la catégorie des professions intermédiaires, les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (ainsi que les contremaîtres chez les femmes (effectif = 47)) sont particulièrement concernées (respectivement 38,3 % chez les hommes et 46,8 % chez les femmes). Parmi les catégories d'employés les différences sont peu notables chez les femmes. Parmi les hommes, les employés de la fonction publique présentent une prévalence de souffrance psychique de 31,9 %. Dans la catégorie des ouvriers, les différences sont peu importantes chez les hommes tandis que chez les femmes les ouvrières du secteur industriel (qualifiées ou non) présentent une prévalence plutôt élevée (respectivement 38,7 % et 39,0 %).

3.3.1.2. Souffrance psychique et secteurs d'activité

Chez les hommes (et pour des effectifs par secteurs supérieurs à 100), la plus forte prévalence de souffrance psychique est observée dans les activités financières (28,8 %) et dans le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (28,7 %). Les prévalences les plus faibles (respectivement 22,0 % et 20,8 %) sont observées dans les secteurs de la construction et des services collectifs, sociaux et personnels.

Chez les femmes, la plus forte prévalence de souffrance psychique (autour de 42 %) est observée dans les secteurs de l'administration publique et des activités financières. À noter que le secteur de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau présente une prévalence de 46,5 % mais sur un effectif de 71 femmes. La prévalence la plus faible (35,0 %) est décrite dans le secteur de la santé et de l'action sociale.

Enfin, pour les 2 sexes, on note une prévalence de souffrance psychique très élevée dans l'éducation (45,0 % chez les hommes et 45,2 % chez les femmes) mais les effectifs sont insuffisants pour pouvoir interpréter ces résultats de manière fiable. De même on observe chez les hommes une prévalence de souffrance psychique de 34,0 % dans l'hôtellerie-restauration mais sur un effectif faible de 53 hommes.

I Tableau 15 I

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 453)		**Femmes** (n=2 581)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 453	24,8	2 581	37,7
Âge		NS		**
< 30 ans	526	24,7	413	42,4
30-39 ans	1 022	25,6	717	39,2
40-49 ans	1 075	24,1	800	38,3
≥ 50 ans	830	24,8	651	32,4
Catégorie sociale		NS		NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	25,4	216	38,0
Professions intermédiaires	1 181	27,1	776	39,1
Employés	394	25,4	1 249	37,6
Ouvriers	1 416	22,7	328	34,8
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	23,5	34	52,9
Professeurs, professions scientifiques	17	11,8	19	36,8
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	9,1	17	35,3
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	122	24,6	100	32,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	258	27,5	43	44,2
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	30,0	12	41,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	26,3	215	34,0
PI administratives de la fonction publique	47	38,3	77	46,8
PI administratives et commerciales des entreprises	182	34,1	323	39,9
Techniciens	581	24,1	102	37,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	293	27,0	47	46,8
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	31,9	380	38,4
Policiers et militaires	69	14,5	5	80,0
Employés administratifs d'entreprise	73	21,9	517	34,8
Employés de commerce	78	25,6	219	39,3
Personnels des services directs aux particuliers	33	27,3	128	41,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	521	24,8	106	38,7
Ouvriers qualifiés de type artisanal	376	20,5	16	25,0
Chauffeurs	139	20,1	8	25,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	170	25,9	27	22,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	19,8	118	39,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	19,7	53	28,3
Ouvriers agricoles	8	37,5	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	33,3	5	40,0
Industrie manufacturière	916	24,7	367	37,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	439	28,7	71	46,5
Construction	391	22,0	60	31,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	395	22,5	372	36,6
Hôtels et restaurants	53	34,0	64	32,8
Transports et communications	343	25,1	177	38,4
Activités financières	118	28,8	179	41,9
Immobilier, location et services aux entreprises	298	22,5	334	36,2
Administration publique	175	26,3	198	42,4
Éducation	20	45,0	31	45,2
Santé et action sociale	132	26,5	543	35,0
Services collectifs, sociaux et personnels	96	20,8	115	40,9

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.3.2. Problèmes avec l'alcool via le questionnaire DETA (tableau 16)

Le questionnaire DETA (complet) a pu être exploité pour 91 % de l'échantillon.

Une consommation problématique d'alcool, consommation excessive ou dépendance, mesurée par le DETA est rapportée par 7 % des salariés de l'échantillon. Les hommes sont nettement plus concernés avec 10,5 % (vs 2,3 % pour les femmes, différence significative).

Quel que soit le sexe, il n'y a pas de différence de prévalence de ces troubles avec l'âge.

3.3.2.1. Problèmes d'alcool et catégories professionnelles

Chez les hommes, aucune différence de prévalence n'est observée selon la catégorie sociale. Chez les femmes, bien qu'une différence significative ne soit pas mise en évidence, les ouvrières présentent la plus faible prévalence (0,7 %) et les professions intermédiaires la plus élevée (2,9 %). En revanche, la description des prévalences selon les catégories professionnelles montre parfois des écarts importants entre certaines PCS.

Chez les hommes, les professions intermédiaires de la fonction publique présentent une prévalence très élevée de 28,9% mais cette estimation porte sur 45 personnes. Les professions intermédiaires de la santé et du travail social ainsi que les employés administratifs d'entreprise ont une prévalence de près de 15 %. D'autres PCS telles que les ouvriers non qualifiés de l'industrie, les chauffeurs et les policiers présentent une prévalence inférieure à 6 %. Chez les femmes les techniciennes et les personnels de services directs aux particuliers ont une prévalence de problèmes d'alcool notable (respectivement 7,7 % et 5,2 %).

3.3.2.2. Problèmes d'alcool et secteurs d'activité

On constate également des différences de prévalence selon les secteurs d'activité : le secteur des services collectifs, sociaux et personnels est celui où la prévalence de ces troubles est la plus forte, aussi bien chez les hommes que chez les femmes (respectivement 18,2 % et 7,8 %). Chez les hommes, le secteur des activités financières présente aussi une prévalence élevée autour de 16 %. L'administration publique et l'hôtellerie-restauration présentent une prévalence autour de 14 %. Parmi les femmes, les contrastes entre les autres secteurs sont moins forts.

I Tableau 16 I

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 288)		**Femmes** (n=2 241)	
	n	%	n	%
Ensemble	3 288	10,5	2 241	2,3
Âge		NS		NS
< 30 ans	508	11,0	385	2,9
30-39 ans	983	9,4	635	2,4
40-49 ans	1 020	12,3	692	1,9
≥ 50 ans	777	9,4	529	2,5
Catégorie sociale		NS		(NS)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	440	10,9	196	2,0
Professions intermédiaires	1 140	10,1	685	2,9
Employés	369	11,7	1 079	2,4
Ouvriers	1 324	10,5	271	0,7
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres de la fonction publique	34	11,8	26	0,0
Professeurs, professions scientifiques	17	0,0	19	10,5
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	27,3	16	6,3
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	120	12,5	91	0,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	255	10,2	41	2,4
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	19	10,5	12	8,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	54	14,8	194	1,6
PI administratives de la fonction publique	45	28,9	69	0,0
PI administratives et commerciales des entreprises	174	9,8	277	3,3
Techniciens	563	9,1	91	7,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	284	8,5	42	0,0
Employés civils et agents de service de fonction publique	125	12,0	328	2,4
Policiers et militaires	68	5,9	3	-
Employés administratifs d'entreprise	68	14,7	457	2,4
Employés de commerce	74	12,2	194	1,0
Personnels des services directs aux particuliers	34	14,7	97	5,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	482	11,4	83	0,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	362	11,9	15	6,7
Chauffeurs	122	5,7	7	0,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	162	10,5	20	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	119	5,9	102	0,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	70	12,9	44	2,3
Ouvriers agricoles	7	14,3	0	-
Secteur d'activité				
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	4	-
Industrie manufacturière	870	8,2	316	0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	430	11,2	59	3,4
Construction	384	10,4	60	1,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	363	9,6	320	0,9
Hôtels et restaurants	51	13,7	53	3,8
Transports et communications	327	12,2	165	3,6
Activités financières	117	16,2	162	1,9
Immobilier, location et services aux entreprises	281	8,5	293	4,1
Administration publique	164	13,4	164	0,6
Éducation	20	10,0	28	3,6
Santé et action sociale	119	9,2	471	2,8
Services collectifs, sociaux et personnels	88	18,2	90	7,8

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*
Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.3.3. Consommation de médicaments psychotropes (tableau 17)

En utilisant notre indicateur, 9 % de l'échantillon consomme quotidiennement des médicaments psychotropes. Cette prévalence est à 13 % chez les femmes et 7 % chez les hommes (différence significative). Par ailleurs, une consommation occasionnelle est observée chez 15 % des femmes et 7 % des hommes. Au total, 72 % des femmes et 86 % des hommes n'en consomment jamais.

La consommation quotidienne augmente avec l'âge quel que soit le sexe (différence significative). À noter cependant que chez les femmes, la classe d'âge des 40-49 ans consomme plus que celle des 50 ans et plus. La fréquence de consommation occasionnelle augmente aussi avec l'âge chez les femmes ; chez les hommes celle-ci est stable avec l'âge.

3.3.3.1. Consommation de psychotropes et catégories professionnelles

La prévalence de consommation quotidienne la plus élevée est observée parmi les catégories d'employés ainsi que chez les cadres mais uniquement pour les femmes. La consommation occasionnelle de psychotrope ne diffère pas selon la catégorie sociale chez les hommes. Chez les femmes, elle est un peu moins fréquente parmi les cadres.

Au sein de chacune des catégories sociales, la prévalence de consommation peut être contrastée. Par exemple, chez les hommes cadres, les cadres administratifs et commerciaux des entreprises ont une fréquence de consommation quotidienne élevée (10,6 %) alors que celle des ingénieurs est faible (4,6 %). Chez les femmes, la situation inverse est observée : 18,6 % de consommation quotidienne pour les ingénieures contre 9,0 % pour les cadres administratifs et commerciaux. Dans la catégorie des professions intermédiaires chez les femmes, la prévalence est faible pour les PI dans le domaine de la santé et de l'action sociale (6,5 %) alors qu'elle est de plus de 15 % pour les PI administratives de la fonction publique. Parmi les employés, l'ensemble des PCS présente une fréquence élevée de consommation (occasionnelle ou quotidienne), quel que soit le sexe.

La consommation occasionnelle est particulièrement élevée parmi les ouvrières de l'industrie (qu'elles soient qualifiées ou non).

3.3.3.2. Consommation de psychotropes et secteurs d'activité

Chez les hommes, les secteurs où la consommation est la plus importante sont ceux des transports et communications et des activités financières. Dans ces 2 secteurs, la prévalence de consommation quotidienne se situe autour de 10 %. La consommation occasionnelle est également un peu plus élevée que la moyenne. Dans le secteur de la construction, la consommation, qu'elle soit occasionnelle ou quotidienne est la plus faible.

Chez les femmes, les trois secteurs où la consommation est la plus fréquente sont les activités financières, les transports et communications et l'industrie manufacturière. Dans ce dernier, à la fois la consommation quotidienne et la consommation occasionnelle sont élevées. Dans les transports et communications, c'est la consommation quotidienne qui est importante alors que dans le secteur des activités financières, ce sont les consommations occasionnelles.

I Tableau 17 I

Prévalence de la consommation de psychotropes dans l'échantillon Samotrace

	Hommes (n=3 463)			**Femmes** (n=2 593)		
	n	%Occas.	%Quotid.	n	%Occas.	%Quotid.
Ensemble	3 463	7,3	6,5	2 593	15,4	12,7
Âge	***			***		
< 30 ans	526	6,7	2,5	413	13,8	6,8
30-39 ans	1 024	7,1	4,2	720	15,1	10,3
40-49 ans	1 081	8,1	7,3	806	15,8	16,1
≥ 50 ans	832	7,0	10,9	654	16,2	14,8
Catégorie sociale	NS			NS		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	449	7,6	6,0	216	13,0	14,4
Professions intermédiaires	1 183	7,0	6,0	781	15,5	10,4
Employés	397	7,3	8,6	1 253	15,6	14,1
Ouvriers	1 416	7,4	6,6	331	16,0	11,2
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	35	14,3	5,7	34	14,7	20,6
Professeurs, professions scientifiques	17	0,0	0,0	19	10,5	21,1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	0,0	0,0	17	11,8	17,7
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	7,3	10,6	100	13,0	9,0
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	260	7,3	4,6	43	11,6	18,6
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	0,0	5,0	12	0,0	16,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	3,5	8,8	217	15,2	6,5
PI administratives de la fonction publique	47	8,5	8,5	78	9,0	15,4
PI administratives et commerciales des entreprises	183	4,9	8,2	325	18,8	11,7
Techniciens	581	8,6	4,3	102	15,7	9,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	294	6,1	7,1	47	8,5	10,6
Employés civils et agents de service de fonction publique	142	7,8	9,1	383	16,5	15,7
Policiers et militaires	69	2,9	11,6	5	60,0	20,0
Employés administratifs d'entreprise	73	4,1	12,3	518	16,0	14,5
Employés de commerce	78	12,8	2,6	219	14,6	12,3
Personnels des services directs aux particuliers	35	8,6	5,7	128	10,9	10,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	521	9,6	7,1	106	19,8	11,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	376	6,7	6,4	16	18,8	0,0
Chauffeurs	139	4,3	8,6	8	0,0	12,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	170	5,9	5,3	27	11,1	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	126	4,8	4,8	119	19,3	13,5
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	9,2	7,9	55	5,5	14,6
Ouvriers agricoles	8	12,5	0,0	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	16,7	0,0	5	0,0	20,0
Industrie manufacturière	917	8,5	6,3	369	18,7	15,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	440	7,5	6,6	71	16,9	11,3
Construction	392	5,9	4,3	60	16,7	8,3
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	395	7,3	5,1	373	13,1	11,8
Hôtels et restaurants	54	5,6	0,0	64	10,9	9,4
Transports et communications	345	8,1	9,9	177	15,8	14,7
Activités financières	120	9,2	10,0	180	18,9	12,2
Immobilier, location et services aux entreprises	298	6,7	6,0	335	14,6	12,8
Administration publique	176	6,8	6,3	200	16,0	13,0
Éducation	20	0,0	10,0	31	16,1	16,1
Santé et action sociale	132	3,8	8,3	547	14,6	12,4
Services collectifs, sociaux et personnels	96	6,3	7,3	116	13,8	9,5

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

3.4. Description des liens entre la santé psychique et les expositions professionnelles psychosociales

Dans ce rapport, trois indicateurs de santé sont étudiés par analyse multivariée, la souffrance psychique, les problèmes d'alcool et la consommation de médicaments psychotropes.

3.4.1. Souffrance psychique d'après le GHQ28

3.4.1.1. Souffrance psychique et expositions professionnelles, analyses bivariées

La description de la souffrance psychique selon les principales variables sociodémographiques, âge, sexe, PCS et secteur d'activité, a été présentée dans le chapitre précédent. Les associations entre la souffrance psychique et les autres variables sont présentées en annexe 3.

Le statut marital, le revenu du ménage (pour la femme uniquement), les événements potentiellement traumatisants survenus au cours des douze derniers mois et dans l'enfance, un soutien social insatisfaisant en dehors du travail sont des facteurs associés à la souffrance psychique. Pour ce qui concerne les expositions professionnelles, l'ensemble des contraintes psychosociales est associé à la souffrance psychique en mode d'analyse bivariée. Les variables décrivant des organisations de travail atypiques en particulier les horaires ne sont généralement pas associées à la souffrance psychique.

3.4.1.2. Souffrance psychique et expositions professionnelles, analyses multivariées (tableaux 18 à 21)

Le modèle final multivarié retenu montre une association chez les hommes entre la souffrance psychique et l'exposition au *job strain* (OR = 1,32 IC95 % [1,06-1,65]). En revanche, lorsque les deux dimensions de Karasek sont étudiées de manière indépendante, forte demande psychologique d'une part et faible latitude d'autre part, la faible latitude décisionnelle n'est pas associée à la souffrance psychique (OR = 1,07 IC95 % [0,86-1,34]), alors que les fortes demandes et le faible soutien social au travail le sont (respectivement OR = 1,59 IC95 % [1,24-2,03] et OR = 1,35 IC95 % [1,09-1,69]). Les autres expositions psychosociales associées à la souffrance psychique sont l'exposition à des discriminations (OR = 2,10 IC95 % [1,27-3,47]), le fait de travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (OR = 1,43 IC95 % [1,08-1,89]), l'exposition au travail actuel répétitif sous contrainte de temps (OR = 1,57 IC95 % [1,11-2,21]). Les résultats concernant ces autres contraintes psychosociales varient très peu que l'on considère les dimensions du Karasek de manière indépendante ou sous la forme d'un déséquilibre.

En utilisant le questionnaire de Siegrist, les analyses montrent une association forte entre la souffrance psychique et l'existence d'un déséquilibre entre les efforts et les récompenses (OR = 3,59 IC95 % [1,96-6,56]). L'étude par dimension montre un lien avec la souffrance psychique aussi bien pour les efforts importants (OR = 1,64 IC95 % [1,31-2,04]) que pour les faibles récompenses (OR = 1,74 IC95 % [1,38-2,18]). L'investissement excessif au travail est également associé à la souffrance psychique (OR = 1,88 IC95 % [1,52-2,32]).

On retrouve par ailleurs, comme avec le questionnaire de Karasek, une association entre la souffrance psychique et les problèmes d'éthique professionnelle, ainsi que le travail actuel répétitif sous contrainte de temps.

Chez les femmes, le même constat que chez les hommes est observé concernant les dimensions du modèle de Karasek étudiées de manière indépendante : on ne trouve pas d'association entre la souffrance psychique et la faible latitude décisionnelle. En revanche, on observe une association de la souffrance psychique avec les fortes exigences (OR = 1,60 IC95 % [1,26-2,01]) et le faible soutien social (OR = 1,41 IC95 % [1,13-1,76]). Le recours au concept du *job strain* montre une association entre l'exposition à ce dernier et la souffrance psychique (OR = 1,34 IC95 % [1,07-1,67]).

L'utilisation du modèle de Siegrist montre, comme chez les hommes, une forte association de la souffrance psychique avec l'exposition au déséquilibre efforts/récompenses (OR = 3,05 IC95 % [1,49-6,25]). De même l'association avec le surinvestissement est forte (OR = 2,30 IC95 %

[1,85-2,86]). L'étude par dimension montre un lien entre la souffrance psychique et les efforts d'une part (OR = 1,67 IC95 % [1,33-2,10]) et d'autre part les faibles récompenses (OR = 1,78 IC95 % [1,43-2,23]).

Les autres variables professionnelles psychosociales associées systématiquement (que ce soit avec les concepts de Karasek ou de Siegrist) à la souffrance psychique chez les femmes sont le contact avec le public vécu comme difficile (OR = 1,64 IC95 % [1,25-2,14]), l'exposition aux discriminations (OR = 1,57 IC95 % [1,05-2,35]) et l'exposition au bruit (OR = 1,68 IC95 % [1,18-2,38]), lors du recours au modèle de Karasek. Dans les modèles incluant le déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist, la rémunération au rendement dans le passé persiste dans le modèle final (OR = 1,78 IC95 % [1,10-2,86]).

Les résultats demeurent globalement inchangés lorsque les personnes consommant des psychotropes sont exclues des analyses.

I Tableau 18 I

Associations (OR) entre la souffrance psychique et les expositions psychosociales au travail (*job strain* de Karasek)

	Hommes (n=2 553)		**Femmes** (n=1 946)	
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**
Tension au travail (*Job strain*)* (réf. : non)	1,32	[1,06-1,65]	1,34	[1,07-1,67]
Soutien social faible* (réf. : fort)	1,36	[1,09-1,69]	1,39	[1,12-1,73]
Discriminations (réf. : non)	2,10	[1,27-3,47]	1,57	[1,05-2,35]
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (réf. : non)	1,43	[1,08-1,89]	-	-
Devoir supporter les exigences du public (réf. : non concerné (H) / non concerné ou concerné et pas difficile (F))				
Concerné et pas difficile (H)	0,82	[0,64-1,05]		
Concerné et difficile (H / F)	1,33	[0,99-1,79]	1,64	[1,25-2,14]
Travail répétitif sous contrainte de temps actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,57	[1,11-2,21]	-	-
Horaires variables (réf. : fixes)	1,29	[1,03-1,61]	-	-
Bruit intense actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	1,68	[1,18-2,38]
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	-	-	2,16	[1,49-3,12]
Prise actuelle d'un traitement psychotrope (réf. : non)	2,34	[1,53-3,57]	-	-
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,59	[2,04-3,30]	2,98	[2,35-3,77]
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)				
Total de 1 à 14 jours	1,51	[1,16-1,96]	1,40	[1,06-1,84]
Total de 15 jours ou plus	2,09	[1,46-3,00]	1,84	[1,32-2,56]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,34	[1,08-1,66]	1,25	[1,01-1,56]
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,50	[1,17-1,94]	1,34	[1,05-1,70]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	1,66	[1,12-2,47]	-	-
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	2,04	[1,57-2,66]	1,97	[1,54-2,52]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)				
Un (H) / Au moins un (F)	1,36	[1,07-1,73]	1,33	[1,07-1,65]
Au moins deux (H)	1,48	[1,07-2,05]		
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)				
Un	2,14	[1,70-2,69]	1,54	[1,22-1,95]
Au moins deux	3,15	[2,33-4,25]	2,48	[1,83-3,34]
Âge (réf. : < 30 ans)				
30-39 ans	-	-	0,70	[0,51-0,97]
40-49 ans	-	-	0,64	[0,47-0,87]
≥ 50 ans	-	-	0,45	[0,32-0,63]
Diplôme (réf. : < Baccalauréat)				
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1,34	[1,07-1,69]	-	-
≥ Bac+3	2,29	[1,59-3,30]	-	-

**Variable forcée dans les modèles hommes et femmes*

I Tableau 19 I

Associations (OR) entre la souffrance psychique et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Karasek)

	Hommes (n=2 553)		Femmes (n=1 946)	
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**
Demande psychologique élevée* (réf. : faible)	1,59	[1,24-2,03]	1,60	[1,26-2,01]
Latitude décisionnelle faible* (réf. : forte)	1,07	[0,86-1,34]	1,02	[0,81-1,28]
Soutien social faible* (réf. : fort)	1,35	[1,09-1,69]	1,41	[1,13-1,76]
Discriminations (réf. : non)	2,12	[1,28-3,51]	1,54	[1,03-2,29]
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (réf. : non)	1,39	[1,05-1,84]	-	-
Devoir supporter les exigences du public (réf. : non concerné (H) / non concerné ou concerné et pas difficile (F))				
Concerné et pas difficile (H)	0,81	[0,63-1,04]		
Concerné et difficile (H / F)	1,28	[0,95-1,73]	1,59	[1,22-2,09]
Travail répétitif sous contrainte de temps actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,57	[1,11-2,22]	-	-
Horaires variables (réf. : fixes)	1,26	[1,01-1,58]	-	-
Bruit intense actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	1,71	[1,20-2,43]
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	-	-	2,17	[1,50-3,14]
Prise actuelle d'un traitement psychotrope (réf. : non)	2,25	[1,47-3,44]	-	-
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,59	[2,03-3,30]	2,99	[2,36-3,78]
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)				
Total de 1 à 14 jours	1,50	[1,15-1,95]	1,41	[1,07-1,86]
Total de 15 jours ou plus	2,14	[1,49-3,07]	1,86	[1,33-2,59]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement** (réf. : non ou peu)	1,32	[1,07-1,64]	1,24	[0,99-1,54]
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,52	[1,18-1,97]	1,34	[1,05-1,71]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	1,63	[1,09-2,42]	-	-
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	2,00	[1,53-2,60]	1,88	[1,47-2,42]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)				
Un (H) / Au moins un (F)	1,35	[1,06-1,72]	1,33	[1,07-1,66]
Au moins deux (H)	1,44	[1,04-1,99]		
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)				
Un	2,14	[1,70-2,70]	1,53	[1,21-1,94]
Au moins deux	3,19	[2,36-4,31]	2,53	[1,87-3,43]
Âge (réf. : < 30 ans)				
30-39 ans	-	-	0,70	[0,51-0,97]
40-49 ans	-	-	0,65	[0,47-0,89]
≥ 50 ans	-	-	0,46	[0,32-0,65]
Diplôme (réf. : < Baccalauréat)				
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1,29	[1,03-1,63]	-	-
≥ Bac+3	2,10	[1,45-3,05]	-	-

**Variable forcée dans les modèles hommes et femmes / **Variable forcée dans le modèle femmes*

I Tableau 20 I

Associations (OR) entre la souffrance psychique et les expositions psychosociales au travail (déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist)

	Hommes (n=2 569)		**Femmes** (n=1 933)	
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**
Déséquilibre efforts/récompenses* (réf. : non)	3,59	[1,96-6,56]	3,05	[1,49-6,25]
Surinvestissement* (réf. : non)	1,88	[1,52-2,32]	2,30	[1,85-2,86]
Discriminations (réf. : non)	-	-	1,63	[1,08-2,46]
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (réf. : non)	1,56	[1,18-2,05]	-	-
Devoir supporter les exigences du public : Concerné et difficile (réf. : non concerné ou concerné et pas difficile)	-	-	1,40	[1,06-1,85]
Rémunération au rendement ou aux objectifs dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	1,78	[1,10-2,86]
Travail répétitif sous contrainte de temps actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,75	[1,25-2,47]	-	-
Bruit intense actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	1,71	[1,17-2,49]
Port de charges lourdes dans le passé** (réf. : jamais ou actuellement)	1,28	[0,98-1,67]	-	-
Températures extrêmes actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	0,68	[0,47-0,98]
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	1,62	[1,05-2,52]	1,86	[1,28-2,71]
Prise actuelle d'un traitement psychotrope (réf. : non)	1,89	[1,20-3,00]	-	-
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,66	[2,09-3,38]	3,09	[2,43-3,93]
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)				
Total de 1 à 14 jours	1,44	[1,10-1,88]	1,49	[1,13-1,97]
Total de 15 jours ou plus	1,93	[1,33-2,78]	1,87	[1,34-2,61]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,32	[1,06-1,63]	-	-
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,38	[1,06-1,78]	1,29	[1,01-1,65]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	1,68	[1,13-2,50]	1,54	[1,01-2,34]
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	2,06	[1,58-2,69]	1,83	[1,42-2,36]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)				
Un (H) / Au moins un (F)	1,33	[1,04-1,70]	1,26	[1,01-1,57]
Au moins deux (H)	1,56	[1,13-2,15]		
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)				
Un	2,13	[1,69-2,68]	1,41	[1,11-1,80]
Au moins deux	3,18	[2,35-4,30]	2,44	[1,80-3,31]
Âge (réf. : < 30 ans)				
30-39 ans	-	-	0,79	[0,57-1,08]
40-49 ans	-	-	0,65	[0,47-0,89]
≥ 50 ans	-	-	0,45	[0,31-0,63]
Diplôme (réf. : < Baccalauréat)				
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1,39	[1,10-1,75]	-	-
≥ Bac+3	2,31	[1,59-3,35]	-	-

**Variable forcée dans les modèles hommes et femmes / **Variable forcée dans le modèle hommes*

I Tableau 21 I

Associations (OR) entre la souffrance psychique et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Siegrist)

	Hommes (n=2 569)		Femmes (n=1 933)	
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**
Efforts élevés* (réf. : faibles)	1,64	[1,31-2,04]	1,67	[1,33-2,10]
Récompenses faibles* (réf. : fortes)	1,74	[1,38-2,18]	1,78	[1,43-2,23]
Surinvestissement* (réf. : non)	1,71	[1,38-2,13]	2,01	[1,61-2,53]
Discriminations** (réf. : non)	-	-	1,38	[0,91-2,08]
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle (réf. : non)	1,35	[1,02-1,78]	-	-
Devoir supporter les exigences du public : Concerné et difficile (réf. : non concerné ou concerné et pas difficile)	-	-	1,33	[1,00-1,76]
Rémunération au rendement ou aux objectifs dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	1,86	[1,15-3,01]
Travail répétitif sous contrainte de temps actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,62	[1,15-2,29]	-	-
Bruit intense actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	1,71	[1,17-2,49]
Port de charges lourdes dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	1,32	[1,01-1,72]	-	-
Températures extrêmes actuellement (réf. : jamais ou passé)	-	-	0,66	[0,46-0,96]
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	1,63	[1,05-2,52]	1,79	[1,22-2,61]
Prise actuelle d'un traitement psychotrope (réf. : non)	1,87	[1,18-2,97]	-	-
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,43	[1,90-3,09]	2,89	[2,27-3,69]
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)				
Total de 1 à 14 jours	1,43	[1,09-1,87]	1,46	[1,10-1,93]
Total de 15 jours ou plus	1,96	[1,35-2,85]	1,85	[1,32-2,60]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,28	[1,03-1,59]	-	-
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,42	[1,09-1,84]	1,30	[1,01-1,67]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage** (réf. : satisfait)	1,64	[1,10-2,45]	1,38	[0,90-2,11]
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,86	[1,42-2,43]	1,62	[1,25-2,10]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)				
Un (H) / Au moins un (F)	1,29	[1,01-1,65]	1,25	[1,00-1,57]
Au moins deux (H)	1,50	[1,09-2,07]		
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)				
Un	2,03	[1,61-2,57]	1,39	[1,09-1,78]
Au moins deux	3,01	[2,22-4,07]	2,37	[1,74-3,23]
Âge (réf. : < 30 ans)				
30-39 ans	-	-	0,81	[0,58-1,12]
40-49 ans	-	-	0,65	[0,47-0,90]
≥ 50 ans	-	-	0,44	[0,31-0,63]
Diplôme (réf. : < Baccalauréat)				
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1,28	[1,02-1,62]	-	-
≥ Bac+3	2,23	[1,53-3,24]	-	-

**Variable forcée dans les modèles hommes et femmes / **Variable forcée dans le modèle femmes*

3.4.2. Problèmes d'alcool (parmi les hommes uniquement)

3.4.2.1. Expositions professionnelles et problèmes d'alcool, analyses bivariées

La description des problèmes d'alcool selon les principales variables sociodémographiques, âge, sexe, PCS et secteur d'activité, a été présentée dans le chapitre précédent. Les associations entre les problèmes d'alcool et les autres variables sont présentées en annexe 3.

Les variables personnelles liées aux problèmes d'alcool sont la survenue d'événements traumatisant récemment ou dans l'enfance et l'insatisfaction concernant le soutien social en dehors du travail. Le tabagisme, la consommation de drogues illicites, les antécédents personnels et familiaux de troubles de santé mentale sont également associés aux problèmes d'alcool.

En ce qui concerne les expositions psychosociales au travail, excepté la forte demande psychologique, les dimensions du modèle de Karasek et le *job strain* ne sont pas associés aux problèmes d'alcool. En revanche, les dimensions du modèle de Siegrist le sont. Les autres expositions psychosociales associées aux problèmes d'alcool en analyse bi-variée sont le contact difficile avec le public, l'exposition aux violences, aux menaces, aux problèmes d'éthique professionnelle.

3.4.2.2. Expositions professionnelles et problèmes d'alcool, analyses multivariées (tableaux 22 à 25)

Les analyses multivariées ne montrent pas de lien entre les problèmes d'alcool et l'exposition au *job strain* de Karasek. Aucune de ses trois dimensions n'est associée à ce problème. L'exposition au déséquilibre efforts/récompenses n'est pas non plus liée aux problèmes d'alcool. L'étude par dimension montre qu'aucune des deux ne l'est. En revanche, le surinvestissement au travail est lié aux problèmes d'alcool (OR = 1,57 IC95 % [1,20-2,07]).

Les autres facteurs professionnels associés à une consommation excessive d'alcool ou une dépendance sont relatifs à l'organisation du travail : le fait d'effectuer des rotations de poste, de travailler actuellement en horaires alternant. Un parcours professionnel chaotique ainsi que le travail à temps partiel sont aussi liés aux problèmes de consommation d'alcool.

Les facteurs personnels, tels que l'exposition à des événements dans l'enfance et une insatisfaction vis-à-vis du soutien social hors travail semblent prépondérants.

I Tableau 22 I

Associations (OR) entre les problèmes d'alcool et les expositions psychosociales au travail (*job strain* de Karasek)

	Hommes (n=2 661)	
	OR	**IC 95 %**
Tension au travail (*Job strain*)* (réf. : non)	0,91	[0,69-1,22]
Soutien social faible* (réf. : fort)	0,92	[0,69-1,21]
Durée de travail hebdomadaire* (réf. : ≥ 46h)		
35h à < 46h	1,33	[0,75-2,36]
< 35h	1,94	[1,01-3,71]
Horaires alternants actuellement (réf. : jamais ou passé)	0,44	[0,30-0,66]
Rotation de poste et mode d'organisation (réf. : aucune ou qu'entre collègues)		
Entre collègues et par la hiérarchie	1,94	[1,14-3,30]
Que par la hiérarchie	1,62	[1,17-2,26]
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière ≥ 2 (réf. : ≤ 1)	1,48	[1,05-2,09]
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,02	[1,47-2,76]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,53	[1,15-2,03]
Fumeur actuel (réf. : non)	1,47	[1,11-1,95]
Utilisation de drogues peu, souvent ou quotidiennement (réf. : non)	1,70	[1,07-2,71]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	1,65	[1,04-2,61]
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,82	[1,35-2,47]
Pas de vie associative (réf. : vie associative)	0,72	[0,54-0,95]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)		
Un	1,51	[1,11-2,04]
Au moins deux	2,44	[1,70-3,50]

**Variable forcée dans le modèle*

I Tableau 23 I

Associations (OR) entre les problèmes d'alcool et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Karasek)

	Hommes (n=2 661)	
	OR	**IC 95 %**
Demande psychologique élevée* (réf. : faible)	1,10	[0,81-1,49]
Latitude décisionnelle faible* (réf. : forte)	0,88	[0,66-1,16]
Soutien social faible* (réf. : fort)	0,91	[0,69-1,21]
Durée de travail hebdomadaire* (réf. : ≥ 46h)		
35h à < 46h	1,38	[0,78-2,46]
< 35h	2,04	[1,05-3,93]
Horaires alternants actuellement (réf. : jamais ou passé)	0,45	[0,30-0,67]
Rotation de poste et mode d'organisation (réf. : aucune ou qu'entre collègues)		
Entre collègues et par la hiérarchie	1,92	[1,13-3,28]
Que par la hiérarchie	1,64	[1,18-2,28]
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière ≥ 2 (réf. : ≤ 1)	1,49	[1,05-2,10]
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,01	[1,47-2,76]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,52	[1,14-2,02]
Fumeur actuel (réf. : non)	1,47	[1,11-1,96]
Utilisation de drogues peu, souvent ou quotidiennement (réf. : non)	1,71	[1,08-2,71]
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	1,62	[1,02-2,57]
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,81	[1,33-2,44]
Pas de vie associative (réf. : vie associative)	0,73	[0,55-0,96]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)		
Un	1,50	[1,11-2,04]
Au moins deux	2,41	[1,68-3,46]

**Variable forcée dans le modèle*

I Tableau 24 I

Associations (OR) entre les problèmes d'alcool et les expositions psychosociales au travail (déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist)

	Hommes (n=2 672)	
	OR	**IC 95 %**
Déséquilibre efforts/récompenses* (réf. : non)	0,81	[0,43-1,51]
Surinvestissement* (réf. : non)	1,57	[1,20-2,07]
Durée de travail hebdomadaire (réf. : ≥ 46h)		
35h à < 46h	1,58	[0,87-2,85]
< 35h	2,33	[1,19-4,57]
Horaires alternants actuellement (réf. : jamais ou passé)	0,45	[0,30-0,66]
Rotation de poste et mode d'organisation (réf. : aucune ou qu'entre collègues)		
Entre collègues et par la hiérarchie	1,94	[1,13-3,33]
Que par la hiérarchie	1,61	[1,16-2,24]
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière ≥ 2 (réf. : ≤ 1)	1,58	[1,11-2,24]
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,03	[1,48-2,80]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,43	[1,08-1,90]
Fumeur actuel (réf. : non)	1,50	[1,13-1,99]
Utilisation de drogues peu, souvent ou quotidiennement (réf. : non)	1,63	[1,02-2,61]
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,83	[1,35-2,47]
Pas de vie associative (réf. : vie associative)	0,71	[0,54-0,94]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)		
Un	1,51	[1,11-2,05]
Au moins deux	2,37	[1,65-3,41]
Âge (réf. : < 30 ans)		
30-39 ans	0,77	[0,51-1,17]
40-49 ans	1,18	[0,77-1,79]
≥ 50 ans	0,78	[0,49-1,24]

**Variable forcée dans le modèle*

I Tableau 25 I

Associations (OR) entre les problèmes d'alcool et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Siegrist)

	Hommes (n=2 672)	
	OR	**IC 95 %**
Efforts élevés* (réf. : faibles)	0,87	[0,65-1,16]
Récompenses faibles* (réf. : fortes)	1,10	[0,82-1,47]
Surinvestissement* (réf. : non)	1,60	[1,21-2,12]
Durée de travail hebdomadaire* (réf. : ≥ 46h)		
35h à < 46h	1,52	[0,84-2,75]
< 35h	2,23	[1,13-4,38]
Horaires alternants actuellement (réf. : jamais ou passé)	0,44	[0,30-0,66]
Rotation de poste et mode d'organisation (réf. : aucune ou qu'entre collègues)		
Entre collègues et par la hiérarchie	1,95	[1,14-3,35]
Que par la hiérarchie	1,59	[1,14-2,22]
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière ≥ 2 (réf. : ≤ 1)	1,57	[1,10-2,23]
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	2,02	[1,46-2,79]
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,44	[1,08-1,91]
Fumeur actuel (réf. : non)	1,48	[1,11-1,98]
Utilisation de drogues peu, souvent ou quotidiennement (réf. : non)	1,63	[1,02-2,61]
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,80	[1,33-2,44]
Pas de vie associative (réf. : vie associative)	0,71	[0,53-0,94]
Événement marquant avant l'âge de 18 ans (réf. : aucun)		
Un	1,52	[1,12-2,06]
Au moins deux	2,35	[1,64-3,38]
Âge* (réf. : < 30 ans)		
30-39 ans	0,77	[0,50-1,16]
40-49 ans	1,16	[0,77-1,77]
≥ 50 ans	0,78	[0,49-1,24]

**Variable forcée dans le modèle*

3.4.3. Consommation de médicaments psychotropes

3.4.3.1. Expositions professionnelles et consommation de psychotropes, analyses bivariées

Les liens entre les principales variables sociodémographiques (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité) et la consommation de psychotropes ont été décrits dans le chapitre précédent. Les tableaux présentant les résultats des analyses bivariées pour les autres variables sont présentés en annexe 3.

Parmi les variables personnelles, les événements marquants, survenus récemment ou dans l'enfance, le statut marital, le niveau d'étude apparaissent comme liées à la consommation actuelle de psychotropes.

L'ensemble des expositions psychosociales issues des questionnaires de Karasek et de Siegrist, considérées indépendamment ou sous forme de ratio, sont liées à la consommation de psychotropes, quel que soit le sexe. Les facteurs décrivant un parcours professionnel chaotique ne sont globalement pas liés à la consommation de psychotropes.

3.4.3.2. Expositions professionnelles et consommation de psychotropes, analyses multivariées (tableaux 26 à 29)

Chez les hommes, les analyses multivariées montrent une association entre le *job strain* et la consommation occasionnelle de médicaments psychotropes (OR = 1,53 IC95 % [1,10-2,12]). En revanche, cette association n'est pas retrouvée (OR = 1,35 IC95 % [0,92-1,98]) dans le cas d'une consommation quotidienne (le test d'hétérogénéité entre les deux OR n'est cependant pas significatif). Aucun lien n'est observé avec le faible soutien social. Lorsque l'on étudie les dimensions séparément, seule la demande psychologique est associée à une prise de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle (OR = 1,69 IC95 % [1,16-2,48]) ou quotidienne (OR = 1,92 IC95 % [1,23-2,99]). Les autres dimensions du Karasek n'y sont pas liées.

L'exposition professionnelle au déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist est également associée à la consommation de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle (OR = 3,39 IC95 % [1,87-6,16]) ou quotidienne (OR = 3,57 IC95 % [1,79-7,12]). Les résultats diffèrent lorsque l'on étudie les dimensions séparément. L'exposition aux efforts importants et aux faibles récompenses au travail n'est associée qu'à la prise occasionnelle de psychotropes (respectivement OR = 1,53 IC95 % [1,09-2,16] et OR = 1,50 IC95 % [1,06-2,12]). Le surinvestissement au travail est également associé à la prise, occasionnelle ou régulière, de psychotropes. Les autres variables professionnelles associées à la prise de psychotropes sont la nécessité actuelle de se lever tôt (avant 5 heures du matin) et l'exposition à des températures extrêmes dans le passé.

Chez les femmes, l'exposition au *job strain* est associée à la prise quotidienne de psychotropes (OR = 1,45 IC95 % [1,04-2,03]) (la prise occasionnelle est significativement associée au seuil de 10 % et le test d'hétérogénéité entre les deux OR n'est pas significatif). L'étude par dimension montre que seule l'exposition à une forte demande psychologique est associée à la prise quotidienne de psychotropes (OR = 1,47 IC95 % [1,02-2,10]) (la prise occasionnelle est significativement associée au seuil de 10 % et le test d'hétérogénéité entre les deux OR n'est pas significatif). Le faible soutien social n'est pas lié à cette consommation médicamenteuse.

L'exposition au déséquilibre efforts/récompenses n'est pas associée chez les femmes à la consommation de psychotropes, qu'elle soit occasionnelle ou régulière. En revanche, l'étude par dimension, montre un lien entre la prise de psychotropes occasionnelle et des efforts importants au travail d'une part et d'autre part une prise de psychotropes régulière et des faibles récompenses au travail (respectivement OR = 1,39 IC95 % [1,06-1,82] et OR = 1,72 IC95 % [1,22-2,43]). Le surinvestissement au travail est également associé à la prise, occasionnelle ou régulière, de psychotropes. Les autres facteurs professionnels associés à la prise de psychotropes sont des facteurs relatifs à une organisation de travail atypique (travail le samedi dans le passé (mais OR < 1) et horaires alternants dans le passé) et la taille de l'établissement.

Par ailleurs, ces résultats demeurent globalement inchangés lorsque les personnes ayant des antécédents personnels de problèmes de santé mentale sont exclues de l'analyse.

I Tableau 26 I

Associations (OR) entre les consommations de psychotropes et les expositions psychosociales au travail (*job strain* de Karasek)

	Hommes (n=2 551)					**Femmes** (n=2 005)				
	Occasionnelle vs jamais		**Quotidienne vs jamais**		**p**	**Occasionnelle vs jamais**		**Quotidienne vs jamais**		**p**
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**		**OR**	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**	
Tension au travail (*Job strain*)* (réf. : non)	1,53	[1,10-2,12]	1,35	[0,92-1,98]	0,605	1,26	[0,96-1,64]	1,45	[1,04-2,03]	0,461
Soutien social faible* (réf. : fort)	1,26	[0,91-1,76]	1,25	[0,85-1,82]	0,960	0,98	[0,75-1,28]	0,90	[0,64-1,27]	0,670
Lever souvent avant 5 heures actuellement** (réf. : jamais ou passé)	1,39	[0,97-1,98]	0,71	[0,44-1,17]	0,023	-	-	-	-	-
Horaires alternants dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,98	[0,62-1,55]	1,67	[1,02-2,73]	0,083
Travail plus d'un samedi sur deux dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,61	[0,39-0,94]	0,84	[0,52-1,36]	0,272
Températures extrêmes dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	1,90	[1,17-3,09]	1,42	[0,76-2,64]	0,433	-	-	-	-	-
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	2,87	[1,63-5,05]	11,26	[7,14-17,78]	0,000	1,52	[0,94-2,46]	10,96	[7,41-16,20]	0,000
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	1,90	[1,30-2,78]	1,93	[1,22-3,04]	0,960	2,03	[1,51-2,71]	2,56	[1,71-3,84]	0,326
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)					0,078					0,011
Total de 1 à 14 jours	1,32	[0,90-1,95]	0,93	[0,57-1,52]		1,37	[0,99-1,89]	1,22	[0,79-1,87]	
Total de 15 jours ou plus	1,19	[0,68-2,10]	2,16	[1,26-3,70]		1,68	[1,14-2,46]	3,23	[2,14-4,88]	
Handicap ou invalidité (réf. : non)	1,15	[0,60-2,18]	2,24	[1,24-4,04]	0,099	-	-	-	-	-
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,29	[0,93-1,80]	0,59	[0,41-0,86]	0,001	-	-	-	-	-
Fumeur actuel (réf. : non)	-	-	-	-	-	1,43	[1,08-1,88]	1,13	[0,80-1,61]	0,255
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,63	[1,14-2,34]	2,18	[1,46-3,25]	0,255	-	-	-	-	-
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	-	-	-	-	-	1,14	[0,69-1,87]	2,00	[1,20-3,34]	0,067
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,47	[1,00-2,17]	1,61	[1,03-2,52]	0,745	1,65	[1,24-2,20]	1,18	[0,82-1,70]	0,104
Aucune activité extraprofessionnelle régulière (réf. : au moins une)	-	-	-	-	-	0,90	[0,66-1,23]	1,85	[1,29-2,64]	0,001
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)					0,235					0,671
Un	1,59	[1,12-2,27]	1,24	[0,81-1,90]		1,43	[1,07-1,90]	1,73	[1,20-2,51]	
Au moins deux	1,83	[1,16-2,87]	2,40	[1,46-3,94]		1,73	[1,22-2,46]	2,00	[1,29-3,11]	
Âge (réf. : < 30 ans)					0,023					0,009
30-39 ans	0,95	[0,56-1,62]	0,91	[0,44-1,88]		1,03	[0,69-1,53]	2,10	[1,11-4,00]	
40-49 ans	1,41	[0,84-2,35]	1,47	[0,73-2,93]		1,12	[0,75-1,65]	3,44	[1,85-6,40]	
≥ 50 ans	1,17	[0,67-2,05]	2,61	[1,32-5,16]		1,33	[0,88-2,02]	2,75	[1,43-5,30]	

*p : p-value issue du test de Wald sur l'hétérogénéité des OR / *Variable forcée dans les modèles hommes et femmes / **Variable forcée dans le modèle hommes*

I Tableau 27 I

Associations (OR) entre les consommations de psychotropes et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Karasek)

	Hommes (n=2 551)					**Femmes** (n=2 005)				
	Occasionnelle vs jamais		**Quotidienne vs jamais**		**p**	**Occasionnelle vs jamais**		**Quotidienne vs jamais**		**p**
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**		**OR**	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**	
Demande psychologique élevée* (réf. : faible)	1,69	[1,16-2,48]	1,92	[1,23-2,99]	0,659	1,31	[0,99-1,73]	1,47	[1,02-2,10]	0,591
Latitude décisionnelle faible* (réf. : forte)	1,13	[0,81-1,58]	1,01	[0,69-1,49]	0,658	1,22	[0,92-1,62]	1,09	[0,76-1,55]	0,577
Soutien social faible* (réf. : fort)	1,27	[0,91-1,78]	1,24	[0,85-1,83]	0,938	0,96	[0,74-1,26]	0,93	[0,66-1,30]	0,852
Lever souvent avant 5 heures actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,44	[1,00-2,05]	0,75	[0,46-1,23]	0,026	-	-	-	-	-
Horaires alternants dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,99	[0,63-1,57]	1,69	[1,03-2,77]	0,081
Travail plus d'un samedi sur deux dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,60	[0,39-0,94]	0,84	[0,52-1,36]	0,269
Températures extrêmes dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	1,91	[1,17-3,10]	1,39	[0,74-2,60]	0,398	-	-	-	-	-
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	2,92	[1,66-5,14]	11,74	[7,40-18,62]	0,000	1,51	[0,93-2,45]	10,99	[7,43-16,27]	0,000
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	1,90	[1,30-2,78]	1,89	[1,20-2,99]	0,991	2,01	[1,50-2,69]	2,59	[1,73-3,88]	0,292
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)					0,068					0,010
Total de 1 à 14 jours	1,32	[0,90-1,95]	0,90	[0,55-1,47]		1,37	[0,99-1,89]	1,22	[0,80-1,87]	
Total de 15 jours ou plus	1,23	[0,70-2,16]	2,20	[1,28-3,79]		1,67	[1,13-2,45]	3,25	[2,15-4,92]	
Handicap ou invalidité (réf. : non)	1,13	[0,60-2,16]	2,23	[1,23-4,04]	0,095	-	-	-	-	-
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,27	[0,91-1,76]	0,57	[0,39-0,83]	0,001	-	-	-	-	-
Fumeur actuel (réf. : non)	-	-	-	-	-	1,43	[1,09-1,89]	1,14	[0,80-1,62]	0,257
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,64	[1,14-2,35]	2,20	[1,47-3,28]	0,252	-	-	-	-	-
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	-	-	-	-	-	1,13	[0,69-1,86]	2,02	[1,21-3,39]	0,059
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail** (réf. : pas besoin)	1,44	[0,97-2,12]	1,55	[0,99-2,42]	0,788	1,63	[1,22-2,18]	1,15	[0,80-1,66]	0,099
Aucune activité extraprofessionnelle régulière (réf. : au moins une)	-	-	-	-	-	0,91	[0,66-1,24]	1,87	[1,31-2,68]	0,001
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)					0,244					0,679
Un	1,60	[1,12-2,28]	1,26	[0,82-1,92]		1,43	[1,07-1,91]	1,73	[1,19-2,50]	
Au moins deux	1,84	[1,17-2,89]	2,41	[1,47-3,96]		1,74	[1,22-2,48]	2,02	[1,30-3,14]	
Âge (réf. : < 30 ans)					0,018					0,008
30-39 ans	0,94	[0,55-1,61]	0,90	[0,43-1,87]		1,03	[0,69-1,53]	2,12	[1,12-4,03]	
40-49 ans	1,40	[0,84-2,34]	1,48	[0,74-2,97]		1,12	[0,76-1,66]	3,50	[1,88-6,51]	
≥ 50 ans	1,15	[0,66-2,00]	2,62	[1,32-5,19]		1,35	[0,89-2,04]	2,79	[1,45-5,38]	

*p : p-value issue du test de Wald sur l'hétérogénéité des OR / *Variable forcée dans les modèles hommes et femmes / **Variable forcée dans le modèle hommes*

I Tableau 28 I

Associations (OR) entre les consommations de psychotropes et les expositions psychosociales au travail (déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist)

	Hommes (n=2 667)					**Femmes** (n=1 984)				
	Occasionnelle vs jamais		**Quotidienne vs jamais**		**p**	**Occasionnelle vs jamais**		**Quotidienne vs jamais**		**p**
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**		**OR**	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**	
Déséquilibre efforts/récompenses* (réf. : non)	3,39	[1,87-6,16]	3,57	[1,79-7,12]	0,895	1,67	[0,84-3,32]	1,38	[0,63-3,00]	0,650
Surinvestissement* (réf. : non)	2,08	[1,51-2,86]	1,43	[1,00-2,06]	0,106	1,50	[1,16-1,94]	1,54	[1,12-2,12]	0,885
Lever souvent avant 5 heures actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,43	[1,01-2,05]	0,78	[0,49-1,25]	0,032	-	-	-	-	-
Travail plus d'un samedi sur deux dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,61	[0,39-0,93]	0,94	[0,60-1,48]	0,125
Températures extrêmes dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	1,89	[1,16-3,08]	1,51	[0,83-2,72]	0,521	-	-	-	-	-
Taille d'établissement ≥ 200 salariés (réf. : < 200)	-	-	-	-	-	1,36	[1,05-1,76]	0,98	[0,71-1,35]	0,083
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	2,99	[1,72-5,21]	10,94	[7,02-17,05]	0,000	1,38	[0,85-2,24]	9,02	[6,13-13,29]	0,000
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	1,90	[1,31-2,77]	1,73	[1,12-2,67]	0,734	2,06	[1,54-2,76]	2,69	[1,81-4,00]	0,255
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)					0,100					0,038
Total de 1 à 14 jours	1,37	[0,93-2,01]	1,12	[0,70-1,77]		1,25	[0,90-1,74]	1,23	[0,81-1,87]	
Total de 15 jours ou plus	1,25	[0,71-2,19]	2,35	[1,40-3,94]		1,70	[1,16-2,50]	3,04	[2,03-4,58]	
Handicap ou invalidité (réf. : non)	0,97	[0,50-1,90]	2,13	[1,19-3,80]	0,057	-	-	-	-	-
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,22	[0,88-1,69]	0,61	[0,43-0,88]	0,003	-	-	-	-	-
Fumeur actuel (réf. : non)	-	-	-	-	-	1,38	[1,04-1,83]	1,06	[0,75-1,50]	0,193
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,57	[1,10-2,25]	1,88	[1,27-2,79]	0,476	-	-	-	-	-
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	-	-	-	-	-	1,38	[0,84-2,25]	2,09	[1,25-3,49]	0,168
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,32	[0,89-1,95]	1,64	[1,07-2,51]	0,422	1,44	[1,07-1,93]	1,04	[0,72-1,49]	0,117
Aucune activité extraprofessionnelle régulière (réf. : au moins une)	-	-	-	-	-	0,87	[0,63-1,20]	1,92	[1,35-2,73]	0,000
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)					0,427					0,409
Un	1,56	[1,09-2,21]	1,33	[0,88-2,00]		1,35	[1,01-1,79]	1,59	[1,10-2,30]	
Au moins deux	1,57	[1,00-2,46]	1,99	[1,22-3,27]		1,56	[1,09-2,24]	2,19	[1,42-3,37]	
Âge (réf. : < 30 ans)					0,009					0,013
30-39 ans	0,87	[0,52-1,46]	1,06	[0,51-2,20]		1,17	[0,78-1,75]	2,60	[1,35-4,98]	
40-49 ans	1,24	[0,75-2,04]	1,71	[0,85-3,45]		1,28	[0,86-1,92]	4,00	[2,12-7,53]	
≥ 50 ans	1,01	[0,59-1,73]	2,93	[1,47-5,85]		1,26	[0,82-1,94]	3,44	[1,78-6,67]	

*p : p-value issue du test de Wald sur l'hétérogénéité des OR / *Variable forcée dans les modèles hommes et femmes*

I Tableau 29 I

Associations (OR) entre les consommations de psychotropes et les expositions psychosociales au travail (dimensions de Siegrist)

	Hommes (n=2 667)					**Femmes** (n=1 984)				
	Occasionnelle vs jamais		**Quotidienne vs jamais**		**p**	**Occasionnelle vs jamais**		**Quotidienne vs jamais**		**p**
	OR	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**		**OR**	**IC 95 %**	**OR**	**IC 95 %**	
Efforts élevés* (réf. : faibles)	1,53	[1,09-2,16]	1,19	[0,81-1,75]	0,312	1,39	[1,06-1,82]	1,30	[0,93-1,82]	0,747
Récompenses faibles* (réf. : fortes)	1,50	[1,06-2,12]	1,24	[0,84-1,83]	0,451	1,09	[0,83-1,43]	1,72	[1,22-2,43]	0,025
Surinvestissement* (réf. : non)	1,95	[1,42-2,70]	1,45	[1,00-2,09]	0,202	1,39	[1,06-1,82]	1,36	[0,98-1,90]	0,919
Lever souvent avant 5 heures actuellement (réf. : jamais ou passé)	1,44	[1,01-2,05]	0,82	[0,51-1,30]	0,043	-	-	-	-	-
Travail plus d'un samedi sur deux dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	-	-	-	-	-	0,61	[0,40-0,94]	0,94	[0,60-1,48]	0,134
Températures extrêmes dans le passé (réf. : jamais ou actuellement)	1,75	[1,08-2,86]	1,43	[0,79-2,58]	0,573	-	-	-	-	-
Taille d'établissement ≥ 200 salariés (réf. : < 200)	-	-	-	-	-	1,35	[1,04-1,75]	0,95	[0,68-1,31]	0,062
Antécédent personnel de troubles mentaux (réf. : non)	2,94	[1,69-5,13]	10,63	[6,83-16,56]	0,000	1,38	[0,85-2,25]	8,71	[5,91-12,84]	0,000
Santé perçue moyenne ou mauvaise (réf. : très bonne)	1,76	[1,21-2,57]	1,69	[1,09-2,61]	0,874	2,01	[1,50-2,70]	2,51	[1,68-3,74]	0,353
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale (réf. : aucun)					0,085					0,056
Total de 1 à 14 jours	1,38	[0,94-2,02]	1,13	[0,71-1,80]		1,24	[0,90-1,73]	1,23	[0,81-1,87]	
Total de 15 jours ou plus	1,29	[0,74-2,24]	2,50	[1,50-4,17]		1,70	[1,16-2,50]	2,95	[1,96-4,45]	
Handicap ou invalidité (réf. : non)	1,00	[0,51-1,95]	2,10	[1,18-3,76]	0,069	-	-	-	-	-
Utilisation d'excitants souvent ou quotidiennement (réf. : non ou peu)	1,19	[0,86-1,64]	0,61	[0,43-0,87]	0,004	-	-	-	-	-
Fumeur actuel (réf. : non)	-	-	-	-	-	1,36	[1,02-1,80]	1,04	[0,73-1,48]	0,190
Antécédents familiaux de dépression (réf. : non)	1,60	[1,12-2,28]	1,97	[1,33-2,92]	0,399	-	-	-	-	-
Insatisfait de la qualité des relations avec l'entourage (réf. : satisfait)	-	-	-	-	-	1,34	[0,82-2,19]	1,94	[1,16-3,25]	0,219
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail (réf. : pas besoin)	1,29	[0,87-1,89]	1,67	[1,09-2,56]	0,331	1,36	[1,01-1,84]	0,93	[0,64-1,34]	0,068
Aucune activité extraprofessionnelle régulière (réf. : au moins une)	-	-	-	-	-	0,90	[0,65-1,24]	2,00	[1,40-2,85]	0,000
Événement marquant au cours des 12 derniers mois (réf. : aucun)					0,383					0,477
Un	1,49	[1,05-2,12]	1,32	[0,87-1,98]		1,34	[1,01-1,79]	1,58	[1,09-2,28]	
Au moins deux	1,51	[0,97-2,37]	2,03	[1,24-3,31]		1,55	[1,08-2,22]	2,10	[1,36-3,23]	
Âge (réf. : < 30 ans)					0,013					0,011
30-39 ans	0,88	[0,53-1,48]	1,09	[0,53-2,24]		1,20	[0,80-1,80]	2,74	[1,43-5,28]	
40-49 ans	1,24	[0,75-2,05]	1,73	[0,86-3,46]		1,32	[0,88-1,96]	4,20	[2,22-7,94]	
≥ 50 ans	1,02	[0,60-1,75]	2,90	[1,46-5,76]		1,28	[0,83-1,96]	3,62	[1,86-7,05]	

*p : p-value issue du test de Wald sur l'hétérogénéité des OR / *Variable forcée dans les modèles hommes et femmes*

4. Discussion

4.1. Synthèse des résultats

Les données de cette étude se révèlent très riches aussi bien en ce qui concerne les expositions psychosociales au travail que les indicateurs de santé mentale. Un premier constat est que les résultats diffèrent généralement selon l'indicateur considéré et qu'une synthèse se révélera simplificatrice. Néanmoins certaines tendances globales peuvent être dégagées.

Les descriptions des fréquences d'exposition aux différentes contraintes psychosociales font ressortir certains secteurs ou catégories d'emplois : les catégories sociales les moins favorisées (employés et ouvriers) sont généralement les plus exposées aux facteurs psychosociaux au travail, au moins d'après les concepts les plus « classiques » de Karasek et de Siegrist ; les cadres sont les moins exposés. Toujours selon ces deux concepts, les secteurs les plus exposés sont ceux de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau quel que soit le sexe, et de l'industrie manufacturière chez les femmes. Mais la prévalence varie aussi selon l'outil de mesure des expositions, Karasek ou Siegrist. Pour ce qui est des autres contraintes psychosociales étudiées, les résultats sont souvent liés à la nature du travail ou de son organisation ; par exemple l'exposition à des violences est plus importante dans des secteurs en contact avec le public. La description de l'exposition aux problèmes d'éthique professionnelle fait apparaître un secteur peu mis en avant pour les autres expositions psychosociales (en dehors des violences), celui de la santé et de l'action sociale.

Les résultats relatifs aux indicateurs sanitaires (souffrance psychique, problèmes d'alcool et consommation de psychotropes) selon les catégories d'emplois et les secteurs d'activité diffèrent également en fonction de l'indicateur considéré, mais aussi selon le sexe. La souffrance psychique semble particulièrement importante chez les femmes et dans les secteurs de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, des activités financières et de l'administration publique. Enfin, on trouve peu de différences de prévalences selon la catégorie sociale et ce quel que soit l'indicateur considéré.

Les effectifs conséquents de cette enquête garantissent des estimations « stables » pour la majeure partie des secteurs et catégories socioprofessionnelles couverts par le champ de l'étude. En revanche, pour quelques secteurs et catégories d'emplois faiblement représentés, il n'est pas envisageable de vouloir proposer des estimations. Cependant, les chiffres rapportés dans ces secteurs laissent suspecter une fragilité, que ce soit pour la santé mentale ou pour les expositions psychosociales. Par exemple, les prévalences de souffrance psychique dans le secteur de l'éducation semblent particulièrement élevées chez les hommes comme chez les femmes (autour de 45 %) ; les expositions au déséquilibre efforts/récompenses y semblent également fortes. Cela paraît aussi être le cas pour le secteur agricole, certaines catégories d'emploi de la fonction publique… La mise en place d'études spécifiques dans ces secteurs ou catégories d'emploi devrait être envisagée.

En ce qui concerne les liens entre ces expositions psychosociales au travail et la santé mentale, ceux-ci ne sont pas non plus superposables selon l'indicateur sanitaire étudié.

On observe des liens entre les expositions psychosociales décrites par les modèles de Karasek et de Siegrist et la souffrance psychique. En revanche, la dimension relative à la faible latitude décisionnelle n'est pas associée à la souffrance psychique. Concernant les problèmes d'alcool étudiés uniquement parmi les hommes (consommation excessive ou dépendance mesurée par le Deta), aucun lien n'est observé avec les contraintes psychosociales au travail (en dehors du surinvestissement au travail mais qui n'est pas toujours considéré comme une réelle contrainte professionnelle psychosociale mais plutôt comme traduisant un trait de personnalité). Enfin, au sujet de la consommation de médicaments psychotropes, les résultats varient selon le sexe. Globalement, la consommation de psychotropes est liée aux expositions psychosociales explorées par le questionnaire de Karasek, qu'elle soit occasionnelle ou quotidienne. En revanche, le lien avec l'exposition au déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist n'est nettement avéré que chez les hommes.

4.2. Limites et atouts

Certaines limites de l'étude doivent être soulignées. Un premier biais pourrait être lié au volontariat des médecins du fait d'une sensibilité accrue vis-à-vis des problèmes de santé mentale par rapport à la population qu'ils surveillent. Cependant la comparaison de la distribution de l'échantillon par rapport à la population cible, du moins au niveau macroscopique, ne va pas dans ce sens. Un second biais pourrait résulter d'une sélection de l'échantillon de salariés. La fourniture d'un planning de tirage au sort permettant d'alterner chaque jour et chaque semaine les plages horaires au cours desquelles les salariés sont tirés au sort protège en partie contre ce biais. Cependant, les salariés tirés au sort pouvaient évidemment refuser de participer ; si ce refus est lié à l'existence d'une souffrance mentale ou à des expositions psychosociales délétères, l'échantillon peut s'en trouver biaisé. Les refus ont été faibles d'après les médecins du travail participant (malgré une quantification exacte impossible). Bien que le protocole prévoyait que chaque médecin du travail participant recense les refus rencontrés, environ 1/3 d'entre eux l'ont effectivement fait. L'analyse de ces refus ne montrait pas de particularité, en termes de secteur ou de profession. Par ailleurs, lorsque des refus ont été signalés, c'est le manque de temps qui était avancé dans environ 2/3 des cas. Cet argument pourrait effectivement refléter des conditions de travail délétères mais pas obligatoirement !

Par ailleurs, le déroulement de l'enquête en milieu de travail, avec un regard possible du médecin du travail sur les questionnaires sur les facteurs psychosociaux aurait pu biaiser les réponses des salariés. Ce biais nous semble limité. En effet, nous avons comparé les résultats issus du questionnaire de Karasek (résultats non présentés ici), avec ceux issus de l'enquête Sumer 2003, dans laquelle le médecin du travail n'avait pas accès aux réponses des salariés sur les expositions psychosociales. Les résultats de ces deux enquêtes, concernant ce questionnaire, sont bien superposables. Les résultats sont également cohérents avec d'autres études épidémiologiques internationales, pour lesquelles il n'y a pas eu de recours à la médecine du travail.

Par ailleurs, malgré la taille conséquente de l'échantillon, certaines analyses peuvent manquer de puissance statistique de la même manière qu'il n'est pas possible de proposer des prévalences fiables pour l'ensemble des secteurs représentés dans cette étude. En ce sens, l'exploitation conjointe des données des régions pilotes Centre, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et départements du Rhône et de l'Isère serait un atout.

Enfin, la limite majeure de cette étude, pour ce qui est de l'interprétation, concerne le schéma d'étude transversal du recueil de données qui ne permet pas de conclure à l'existence de liens causaux. Ces résultats viennent néanmoins renforcer ceux d'autres études issues de la littérature épidémiologique internationale et permettent de générer des hypothèses dans certains domaines encore peu explorés (multiplicité des expositions psychosociales par exemple).

Cette étude présente en revanche plusieurs atouts. Très peu d'études ont été menées jusqu'à présent sur un champ aussi large en termes de professions et de secteurs d'activité.

Il nous paraît important de développer de telles études en complément d'études menées uniquement dans certains secteurs ou sur certaines catégories d'emplois. Cela permet non seulement de comparer les secteurs entre eux mais aussi une meilleure généralisation des liens mis en évidence entre des expositions professionnelles et la santé mentale.

De plus, l'échantillon de plus de 6 000 salariés permet une analyse distincte des hommes et des femmes avec une puissance statistique généralement satisfaisante.

Le questionnaire de l'enquête permet une analyse détaillée des expositions aux facteurs psychosociaux au travail, en ayant recours notamment au questionnaire de Siegrist, beaucoup moins utilisé dans la littérature que celui de Karasek. Les résultats ont montré d'ailleurs l'intérêt de recourir à ces deux questionnaires puisqu'ils ne sont pas strictement superposables. Par ailleurs, d'autres concepts encore plus originaux, tels par exemple, que les problèmes d'éthique professionnelle sont abordés. Là encore, les résultats ont montré l'intérêt d'élargir la mesure des expositions psychosociales en révélant des associations significatives avec la souffrance psychique par exemple.

La diversité qui existe également sur les indicateurs de santé mentale dans le questionnaire est aussi intéressante. Les résultats relatifs à chacun de ces indicateurs ne sont pas non plus superposables. Ils ne

doivent donc pas être assimilés. Le recours à la consommation médicamenteuse est intéressant pour plusieurs raisons : l'utilisation d'un tel indicateur de santé mentale demeure encore insuffisamment explorée dans la littérature et l'implication d'un tiers (professionnel de santé) dans ce recueil d'information atténue le problème de circularité des données souvent décrié dans ce domaine d'étude.

Enfin, le questionnaire comprend également d'autres facteurs de risque classiques de symptômes de souffrance psychique (histoire personnelle, antécédents médicaux). Ces facteurs ont été pris en compte dans l'analyse statistique, ce qui limite les phénomènes de confusion. Disposer d'une telle richesse de facteurs de confusion est rare et appréciable. En matière de santé mentale, on connaît l'importance des antécédents de pathologie psychiatrique sur la survenue de nouveaux troubles. Dans notre étude, non seulement les antécédents personnels ont pu être pris en compte mais aussi les antécédents familiaux. Les analyses multivariées ont d'ailleurs montré des liens systématiques et élevés entre les indicateurs étudiés et ces variables.

4.3. Comparaison à la littérature et discussion

Les différences de prévalence sur les différents syndromes de santé mentale selon les catégories sociales ne sont pas marquées. Il ressort tout de même peut-être une prévalence un peu supérieure parmi les professions intermédiaires, et ce pour les deux sexes. Ce constat n'est pas forcément celui que l'on attendait, puisque la littérature épidémiologique montrerait plutôt un excès de troubles de santé mentale parmi les catégories sociales les moins favorisées [39, 59]. Deux types d'explications peuvent être avancés ; elles sont relatives d'une part aux différences de populations étudiées et d'autre part aux différences d'outils de mesure de la santé mentale utilisés. Les études de prévalence de santé mentale en population « générale » au travail ne sont pas fréquentes. La plupart des données disponibles dans ce domaine sont issues d'enquêtes de santé publique en population générale et incluent donc des salariés au travail mais aussi des personnes sans emploi, voire des populations de retraités. Il est possible que cela puisse plus ou moins modifier la répartition des troubles selon les catégories sociales. Le choix de l'outil est probablement plus prépondérant. L'utilisation d'un outil « généraliste » tel que le GHQ par exemple pourrait masquer les différences sociales lorsque celles-ci diffèrent selon le syndrome étudié. Ainsi, si la littérature est plutôt convergente sur l'excès de risque de troubles dépressifs parmi les populations les moins favorisées, il n'en est pas de même pour les troubles anxieux. Certaines études ont rapporté un excès de risque de troubles anxieux parmi les professions les plus favorisées [60]. Les résultats issus de la seconde étude pilote de Samotrace (en cours d'analyse et non encore publiés) illustrent ce phénomène. Deux outils ont été utilisés : un outil généraliste, le GHQ, et des modules diagnostic du questionnaire MINI. Les prévalences de souffrance psychique au GHQ sont moins élevées (que chez les cadres et professions intermédiaires) parmi les catégories sociales défavorisées (employés et ouvriers) ; en revanche, la prévalence des épisodes dépressifs majeurs est plus élevée parmi ces mêmes catégories sociales (par rapport aux cadres). Il se peut enfin que les résultats diffèrent socialement entre un ensemble de symptômes relatifs à la sphère mentale et un diagnostic psychiatrique avéré. Quoi qu'il en soit, si on se place du côté des risques professionnels en matière de mal-être, la situation potentiellement difficile des catégories professionnelles intermédiaires ne paraît pas si surprenante. Ces catégories d'emplois se situant à l'interface des équipes managériales et exécutantes pourraient, de ce fait, cumuler de multiples expositions psychosociales.

Les données ne mettent pas évidence de différence de problèmes d'alcool selon la catégorie sociale. Sur ce point la littérature épidémiologique n'offre pas encore de résultats convergents. Les dernières études montreraient que les différences entre catégories sociales portent plutôt sur le type d'alcoolisation (quantité et fréquence) et non pas sur les conséquences [61].

Certains secteurs apparaissent comme en excès de risque de problème de santé mentale. Ces résultats font souvent échos aux constats rapportés par les médecins du travail. C'est le cas par exemple du secteur des activités financières, et de celui de la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau. Il faut cependant garder à l'esprit que les prévalences estimées dans les différents secteurs ou catégories sociales ne reflètent pas de notion d'imputabilité au travail. Ainsi au sein des secteurs où les prévalences de souffrance psychique sont élevées, l'origine de ces excès peut résulter effectivement d'une exposition à des conditions de travail délétères sur la santé mentale mais aussi d'un recrutement initial et/ou d'une possibilité plus forte de maintien en emploi dans ces secteurs, de populations fragilisées dans ce domaine. Ce phénomène « reverse » a aussi été évoqué par plusieurs auteurs (pour ce qui est des liens

entre les conditions de travail et la santé mentale), considérant cependant qu'il pouvait être modeste [50-52].

Concernant les analyses multivariées, plusieurs points peuvent être discutés. Nos résultats confirment ce que l'on voit déjà apparaître dans la littérature internationale depuis quelques années quant à la supériorité prédictive du modèle de Siegrist par rapport au modèle de Karasek pour ce qui est du domaine de la santé mentale. En effet, les liens observés avec le déséquilibre efforts/récompenses apparaissent plus constants et d'une intensité plus élevée que ceux observés avec le concept de déséquilibre entre la demande psychologique et la latitude décisionnelle [31, 42]. Le surinvestissement au travail exploré dans le questionnaire de Siegrist est considéré par certains auteurs comme traduisant plutôt qu'une véritable exposition professionnelle, un trait de personnalité. Dans ce contexte, les liens avec la souffrance psychique apparaissent assez logiques. Cette dimension est effectivement, dans nos différents modèles d'analyse multivariée, systématiquement liée à l'indicateur de santé mentale. Ce facteur, considéré comme traduisant un type de personnalité, pourrait alors être considéré plutôt comme un facteur d'ajustement.

Nos résultats vont aussi dans le sens d'une supériorité prédictive de la combinaison des dimensions, sous la forme de *job strain* (demande psychologique élevée combinée à une faible latitude décisionnelle) par rapport à l'introduction des dimensions de manière indépendante [3-5, 31].

Certains résultats attendus ne sont pas observés sur nos données. C'est le cas de l'exposition à une faible latitude décisionnelle qui n'apparaît pas liée ni à la souffrance psychique, ni aux problèmes d'alcool, ni à la consommation médicamenteuse de psychotropes, et ce, quel que soit le sexe. D'autres études n'ont pas systématiquement retrouvé de liens entre cette dimension du Karasek et les problèmes de santé mentale en particulier chez les femmes [62, 63]. Plusieurs explications sont envisageables. Les liens entre la faible latitude décisionnelle et les symptômes psychiques pourraient être différentiels selon les catégories d'emplois. Disposant d'un échantillon couvrant un très large ensemble d'emplois cet effet pourrait alors ne pas apparaître. Lorsque les études peuvent être stratifiées selon par exemple la catégorie sociale, on peut s'apercevoir que les liens entre les problèmes de santé mentale et les dimensions du Karasek peuvent différer selon cette dernière. Le lien le plus constant quelle que soit la catégorie sociale semble être relatif au faible soutien social au travail [37, 38, 59]. Des analyses par catégorie sociale pourraient être réalisées sur l'ensemble des données de la phase pilote (régions Centre, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et départements du Rhône et de l'Isère). Enfin, on peut aussi envisager une évolution dans le temps « des effets » des dimensions du Karasek. Ainsi, la faible latitude décisionnelle du modèle de Karasek très mise en avant dans les années 1990 pourrait « perdre de l'importance » au profit de la forte demande psychologique.

En dehors des expositions au *job strain* de Karasek et au déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist, qui ont été systématiquement forcées dans les modèles, quelques autres expositions psychosociales au travail sont associées aux symptômes psychiques. C'est le cas par exemple des problèmes d'éthique professionnelle (chez les hommes) et de l'exposition à des discriminations. Sur ces aspects, les comparaisons avec les données de la littérature sont limitées, d'une part parce que ce sont des concepts récents dans leur utilisation et, d'autre part, parce qu'il n'y a pas de questionnaire validé pour ces concepts ; par conséquent les questions posées sont souvent spécifiques à chaque étude. Il semble pour autant que ces dimensions devraient être considérées de même que d'autres concepts tels que l'insécurité d'emploi [10, 64], la justice organisationnelle [15, 65], les conflits de rôles, non inclus dans cette étude mais désormais émergents… Cependant la prise en compte de nombreux facteurs d'exposition, souvent assez corrélés entre eux, comme c'est déjà le cas dans notre étude, expose à la disparition dans les modèles finaux de certaines expositions au profit d'autres [13]. C'est probablement ce qui est le cas dans notre étude pour les expositions aux violences qui ne persistent dans aucun modèle final alors que les associations sont fortes dans les modèles bi-variés.

Les résultats relatifs aux problèmes d'alcool sont peu concluants. La littérature épidémiologique est encore peu abondante sur les liens entre l'alcool et les expositions psychosociales au travail et les résultats ne sont pas encore stabilisés. L'hétérogénéité des indicateurs utilisés pour décrire les problèmes d'alcool est une des raisons à cette situation.

La revue de la littérature menée en 2006 par Siegrist sur 18 études, 6 longitudinales et 12 transversales décrit un rôle prédictif significatif des contraintes psychosociales au travail sur les problèmes d'alcool pour environ la moitié seulement de ces études [30]. Dans l'étude prospective de Head et coll. sur la cohorte des fonctionnaires britanniques Whitehall, les expositions psychosociales ont été mesurées à la fois par le questionnaire de Siegrist et celui de Karasek. Seuls, les salariés (hommes) exposés au déséquilibre efforts/récompenses présentent un excès de risque de dépendance alcoolique (OR = 1,9 IC95 % [1,4-2,7]). Aucune association n'est observée avec les dimensions de Karasek [66]. Il est possible aussi, que dans le contexte de notre étude, à savoir en milieu professionnel via la médecine du travail, la déclaration de telles consommations ait été minimisée et ne permette donc pas de mettre en évidence des liens avec les expositions professionnelles.

En ce qui concerne la consommation de psychotropes et ses liens éventuels avec les contraintes psychosociales au travail, la littérature est encore assez pauvre. La consommation de psychotropes commence désormais à être utilisée comme indicateur d'atteinte de la sphère mentale en épidémiologie de la santé au travail. Bien qu'il s'agisse la plupart du temps de données déclaratives de consommation, celles-ci sont souvent considérées comme plus objectives qu'un questionnaire de symptômes. Comme d'après nos résultats, les premières études sont plutôt en faveur d'un pouvoir prédictif de certaines expositions psychosociales avec une consommation médicamenteuse de cette nature, y compris dans des études prospectives [67-69].

Il nous paraissait intéressant dans nos analyses de pouvoir différencier une consommation quotidienne d'une consommation occasionnelle. Il ressort que les risques mis en évidence pour les expositions psychosociales diffèrent rarement significativement selon la fréquence de consommation alors que c'est le cas pour plusieurs facteurs personnels tels les antécédents de troubles psychiques. Seule l'exposition aux faibles récompenses chez les femmes est différemment associée à une consommation quotidienne ou occasionnelle de psychotropes. L'association est élevée pour une consommation quotidienne alors qu'elle est inexistante pour un usage occasionnel. Les études devraient encore se multiplier pour permettre un enrichissement des connaissances dans ce domaine [70].

Deux facteurs font souvent l'objet de larges débats quant à leur rôle dans la relation entre les expositions psychosociales au travail et les atteintes de la santé mentale : il s'agit du type de personnalité (affect négatif, faible estime de soi…) et de l'existence d'antécédents psychiatriques [46]. Le problème est assez similaire pour la prise en compte d'événements potentiellement traumatisants, soit survenus récemment, soit survenus dans l'enfance. L'intensité de leur association avec les problèmes de santé mentale est généralement forte, ce qui justifie leur prise en compte comme facteur d'ajustement. Nous avons pu dans notre étude prendre en compte l'ensemble de ces facteurs, à l'exception du type de personnalité (bien qu'inclus d'une certaine manière via le surinvestissement de Siegrist). Les analyses montrent que ces facteurs persistent assez systématiquement dans les modèles finaux et qu'ils n'interfèrent que très peu sur les liens entre les expositions psychosociales et la santé mentale comme d'autres auteurs l'ont aussi retrouvé [37, 40, 41, 49]. Les analyses ont également été menées en excluant les personnes prenant des psychotropes ou présentant des antécédents psychiatriques, les modèles finaux demeurent stables et les estimations des OR et intervalles de confiance varient très peu.

Le recueil de données sur de nombreux facteurs de confusion potentiels dans cette étude est intéressant aussi dans le sens où il peut permettre de « hiérarchiser » les liens entre nos indicateurs de santé mentale et différents déterminants. Ainsi il ressort globalement que les facteurs psychosociaux au travail, bien que probablement impliqués dans la survenue de symptômes de la sphère mentale, ne sont pas au premier plan. Les facteurs personnels comme les antécédents psychiatriques ou encore la survenue d'événements potentiellement traumatisants récents et même dans l'enfance semblent liés à la souffrance psychique actuelle de manière plus forte que les expositions professionnelles.

Il est important d'avoir de tels résultats en tête en particulier dans le domaine de la santé mentale qui semble si plurifactoriel vis-à-vis de ces déterminants.

4.4. Conclusion et recommandations pour la suite du programme

Ce rapport présente les principaux résultats de l'étude pilote de Samotrace volet en entreprises en régions Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire. Du fait de la multiplicité des indicateurs disponibles dans l'enquête, à la fois sur les expositions et sur la santé mentale, ces premiers résultats ne peuvent être que globaux. Ces données mériteraient aussi de faire l'objet d'analyses approfondies. Une première étape pourrait concerner des analyses descriptives centrées sur le questionnaire de Siegrist et les différentes manières de l'exploiter. L'exposition à certains items des questionnaires de Karasek et de Siegrist, ou encore la prise en compte simultanée des deux outils, seraient également des éléments intéressants à détailler.

Une seconde étude pilote a également été mise en place dans une autre zone géographique française à savoir les départements du Rhône et de l'Isère. Environ 4 000 questionnaires ont été recueillis et des analyses sont en cours. L'exploitation conjointe de ces données avec celles des régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes serait également à mener. Des analyses sur plus de 10 000 individus permettraient en effet un important gain de puissance statistique et des analyses multivariées par catégorie sociale et par secteur d'activité pourraient ainsi être conduites.

Par ailleurs, la mise en place de ces deux expériences pilotes permettait de tester l'utilisation de méthodes et d'outils sensiblement différents. Ainsi, pour la première expérimentation pilote, dans les régions Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire nous avons essayé de prendre en compte un nombre important de déterminants des problèmes de santé mentale, qu'ils soient d'origine professionnelle ou non. Dans l'étude pilote menée dans les départements du Rhône et de l'Isère, le nombre de ces déterminants était plus réduit et surtout, nous avons introduit un recueil des problèmes de santé mentale via le médecin du travail à l'aide d'un outil diagnostic. Ce choix permettait d'une part d'atténuer le phénomène de circularité des données résultant de l'auto déclaration par le salarié de ses expositions professionnelles psychosociales et de ses symptômes de santé mentale éventuels. D'autre part, le recours à un outil diagnostic permettait une précision supplémentaire sur les problèmes de santé mentale. Dans un objectif de pérennisation de ce programme de surveillance, l'adoption d'un dispositif semblable n'est pas envisageable. Pour ces deux études, les médecins du travail participants ont largement signalé la lourdeur de l'étude et l'impossibilité de la mener en routine (ce dont nous étions aussi conscients, ces outils étant développés dans l'objectif d'une étude pilote préalable à la mise en place d'un système pérenne). Ce constat pourrait encore être davantage renforcé avec la réforme de la médecine du travail et la diminution du nombre de visites périodiques.

Plusieurs critères doivent être pris en compte pour envisager une éventuelle extension et pérennisation du programme. L'un de ces critères est le panorama français existant dans ce domaine. Ces dernières années, celui-ci a évolué, avec en premier lieu, le rapport Nasse-Légeron puis en second lieu, le Collège d'expertise sur les risques psychosociaux présidé par Michel Gollac (évoqués en introduction du rapport). Les conclusions du collège recommandent certes l'enrichissement des connaissances via des enquêtes de type transversal répété et longitudinal ; cependant cet apport de connaissances pourrait s'appuyer d'une part sur les grandes enquêtes nationales, telles l'enquête conditions de travail [71] et l'enquête SIP [72] menées par la Dares et/ou la Drees avec le concours de l'Insee et l'enquête ESPS pilotée par l'Irdes [73], et d'autre part sur les cohortes professionnelles développées pour les trois principaux régimes d'assurance maladie, cohortes Coset MSA et RSI [74] développées par le DST et cohorte Constances (régime général) développée par l'Inserm [75]. Il n'est probablement donc pas nécessaire, dans le contexte actuel, de reproduire l'étude Samotrace dans sa forme actuelle en plus de ces sources, bien qu'aucune ne soit spécifique de la problématique de la santé mentale au travail. De plus, il est également nécessaire de tenir compte de l'évolution de la littérature épidémiologique dans ce domaine. Si l'existence de liens entre les expositions psychosociales au travail et les problèmes de santé mentale (de type dépressif) a largement été montrée, et la nature causale de ces liens globalement admise, il est toutefois nécessaire d'enrichir les connaissances concernant l'intensité de ces liens et leurs mécanismes. Un schéma d'étude transversal avec auto-déclaration concomitante des expositions professionnelles et des symptômes de santé mentale par le salarié serait probablement moins intéressant aujourd'hui, tout du moins si on utilise le questionnaire de Karasek et des échelles de symptômes psychiques. En revanche, un intérêt pourrait néanmoins persister pour des expositions psychosociales moins explorées jusqu'à

présent, telles par exemple que les problèmes d'éthique et de justice organisationnelle. Pour ce qui est de la mesure de la santé mentale, le recours à un tiers ou l'utilisation d'indicateurs plus formels tels qu'une consommation de soins pourrait se révéler enrichissant.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, et malgré l'enrichissement des connaissances que pourrait apporter un programme spécifiquement consacré à la surveillance de la santé mentale au travail tel que Samotrace, l'extension et la pérennisation du programme ne sont pas actuellement prévues. L'exploitation des données recueillies se poursuivra, notamment par l'édition du rapport présentant les résultats de l'étude menée dans les départements du Rhône et de l'Isère.

Références bibliographiques

[1] Nasse P, Legeron P. Rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail. Paris : La Documentation Française; 2008. 94 p.

[2] Ministère du travail de l'emploi et de la santé. Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser. Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail. Paris : La Documentation française; 2011. 223 p.

[3] Stansfeld S, Candy B. Psychosocial work environment and mental health--a meta-analytic review. Scandinavian journal of work, environment & health 2006;32(6):443-62.

[4] Netterstrom B, Conrad N, Bech P, Fink P, Olsen O, Rugulies R, et al. The relation between work-related psychosocial factors and the development of depression. Epidemiologic reviews 2008;30:118-32.

[5] Bonde JP. Psychosocial factors at work and risk of depression: a systematic review of the epidemiological evidence. Occupational and environmental medicine 2008;65(7):438-45.

[6] Karasek RA, Jr. Job Demands, Job Decision Latitude, and Mental Strain: Implications for Job Redesign. Administrative Science Quarterly 1979;24(2):285-308.

[7] Niedhammer I. Psychometric properties of the French version of the Karasek Job Content Questionnaire: a study of the scales of decision latitude, psychological demands, social support, and physical demands in the GAZEL cohort. International archives of occupational and environmental health 2002;75(3):129-44.

[8] Siegrist J. Adverse health effects of high-effort/low-reward conditions. Journal of occupational health psychology 1996;1(1):27-41.

[9] Niedhammer I, Siegrist J, Landre MF, Goldberg M, Leclerc A. [Psychometric properties of the French version of the Effort-Reward Imbalance model]. Rev Epidemiol Sante Publique 2000;48(5):419-37.

[10] Rugulies R, Bultmann U, Aust B, Burr H. Psychosocial work environment and incidence of severe depressive symptoms: prospective findings from a 5-year follow-up of the Danish work environment cohort study. American journal of epidemiology 2006;163(10):877-87.

[11] Ylipaavalniemi J, Kivimaki M, Elovainio M, Virtanen M, Keltikangas-Jarvinen L, Vahtera J. Psychosocial work characteristics and incidence of newly diagnosed depression: a prospective cohort study of three different models. Social science & medicine (1982) 2005;61(1):111-22.

[12] Niedhammer I, David S, Degioanni S. [The French version of the Leymann's questionnaire on workplace bullying: the Leymann Inventory of Psychological Terror (LIPT)]. Rev Epidemiol Sante Publique 2006;54(3):245-62.

[13] Kivimaki M, Virtanen M, Vartia M, Elovainio M, Vahtera J, Keltikangas-Jarvinen L. Workplace bullying and the risk of cardiovascular disease and depression. Occupational and environmental medicine 2003;60(10):779-83.

[14] Elovainio M, Kivimaki M, Vahtera J. Organizational justice: evidence of a new psychosocial predictor of health. American journal of public health 2002;92(1):105-8.

[15] Ferrie JE, Head J, Shipley MJ, Vahtera J, Marmot MG, Kivimaki M. Injustice at work and incidence of psychiatric morbidity: the Whitehall II study. Occupational and environmental medicine 2006;63(7):443-50.

[16] Kovess V. Epidémiologie et santé mentale. Paris : Flammarion; 1996.

[17] Goldberg DP, Hillier VF. A scaled version of the General Health Questionnaire. Psychological medicine 1979;9(1):139-45.

[18] Fuhrer R, Rouillon F, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale. . Unité 169. Villejuif FRA. La version française de l'échelle CES-D (Center for Epidemiologic Studies-Depression Scale). Description et traduction de l'échelle d'autoévaluation. PSYCHIATRIE ET PSYCHOBIOLOGIE 1989(4):163-6.

[19] Kessler RC, Ustun TB. The World Mental Health (WMH) Survey Initiative Version of the World Health Organization (WHO) Composite International Diagnostic Interview (CIDI). International journal of methods in psychiatric research 2004;13(2):93-121.

[20] Sheehan DV, Lecrubier Y, Sheehan KH, Amorim P, Janavs J, Weiller E, et al. The Mini-International Neuropsychiatric Interview (M.I.N.I.): the development and validation of a structured diagnostic psychiatric interview for DSM-IV and ICD-10. The Journal of clinical psychiatry 1998;59 Suppl 20:22-33;quiz 4-57.

[21] Maslach C. Burned-out. Human Behavior 1976;9(5):16-22.

[22] Maslach C. Job Burnout: New Directions in Research and Intervention. Current Directions in Psychological Science 2003;12(5):189-92.

[23] Schaufeli WB, Greenglass ER. Introduction to special issue on burnout and health. Psychology & health 2001;16(5):501-10.
[24] Iacovides A, Fountoulakis KN, Kaprinis S, Kaprinis G. The relationship between job stress, burnout and clinical depression. Journal of affective disorders 2003;75(3):209-21.
[25] Amagasa T, Nakayama T, Takahashi Y. Karojisatsu in Japan: characteristics of 22 cases of work-related suicide. Journal of occupational health 2005;47(2):157-64.
[26] Tsutsumi A, Kayaba K, Ojima T, Ishikawa S, Kawakami N. Low control at work and the risk of suicide in Japanese men: a prospective cohort study. Psychotherapy and psychosomatics 2007;76(3):177-85.
[27] Stansfeld SA, Fuhrer R, Head J. Impact of common mental disorders on sickness absence in an occupational cohort study. Occupational and environmental medicine 2011;68(6):408-13.
[28] Melchior M, Berkman LF, Niedhammer I, Zins M, Goldberg M. The mental health effects of multiple work and family demands. A prospective study of psychiatric sickness absence in the French GAZEL study. Social psychiatry and psychiatric epidemiology 2007;42(7):573-82.
[29] Niedhammer I, Chastang JF, Sultan-Taieb H, Vermeylen G, Parent-Thirion A. Psychosocial work factors and sickness absence in 31 countries in Europe. European journal of public health 2013;23(4):622-9.
[30] Siegrist J, Rodel A. Work stress and health risk behavior. Scandinavian journal of work, environment & health 2006;32(6):473-81.
[31] Siegrist J. Chronic psychosocial stress at work and risk of depression: evidence from prospective studies. European archives of psychiatry and clinical neuroscience 2008;258 Suppl 5:115-9.
[32] Niedhammer I, Tek ML, Starke D, Siegrist J. Effort-reward imbalance model and self-reported health: cross-sectional and prospective findings from the GAZEL cohort. Social science & medicine (1982) 2004;58(8):1531-41.
[33] Stansfeld SA, Shipley MJ, Head J, Fuhrer R. Repeated job strain and the risk of depression: longitudinal analyses from the Whitehall II study. American journal of public health 2012;102(12):2360-6.
[34] Godin I, Kittel F, Coppieters Y, Siegrist J. A prospective study of cumulative job stress in relation to mental health. BMC public health 2005;5:67.
[35] Clays E, De Bacquer D, Leynen F, Kornitzer M, Kittel F, De Backer G. Job stress and depression symptoms in middle-aged workers--prospective results from the Belstress study. Scandinavian journal of work, environment & health 2007;33(4):252-9.
[36] Wang J, Schmitz N, Dewa C, Stansfeld S. Changes in perceived job strain and the risk of major depression: results from a population-based longitudinal study. American journal of epidemiology 2009;169(9):1085-91.
[37] Tennant C. Work-related stress and depressive disorders. Journal of psychosomatic research 2001;51(5):697-704.
[38] Wege N, Dragano N, Erbel R, Jockel KH, Moebus S, Stang A, et al. When does work stress hurt? Testing the interaction with socioeconomic position in the Heinz Nixdorf Recall Study. Journal of epidemiology and community health 2008;62(4):338-41.
[39] Cohidon C, Imbernon E, Gorldberg M. Prevalence of common mental disorders and their work consequences in France, according to occupational category. American journal of industrial medicine 2009;52(2):141-52.
[40] Paterniti S, Niedhammer I, Lang T, Consoli SM. Psychosocial factors at work, personality traits and depressive symptoms. Longitudinal results from the GAZEL Study. The British journal of psychiatry : the journal of mental science 2002;181:111-7.
[41] Melchior M, Caspi A, Milne BJ, Danese A, Poulton R, Moffitt TE. Work stress precipitates depression and anxiety in young, working women and men. Psychological medicine 2007;37(8):1119-29.
[42] Dragano N, He Y, Moebus S, Jockel KH, Erbel R, Siegrist J. Two models of job stress and depressive symptoms. Results from a population-based study. Social psychiatry and psychiatric epidemiology 2008;43(1):72-8.
[43] Kolstad HA, Hansen AM, Kaergaard A, Thomsen JF, Kaerlev L, Mikkelsen S, et al. Job strain and the risk of depression: is reporting biased? American journal of epidemiology 2011;173(1):94-102.
[44] Waldenstrom K, Ahlberg G, Bergman P, Forsell Y, Stoetzer U, Waldenstrom M, et al. Externally assessed psychosocial work characteristics and diagnoses of anxiety and depression. Occupational and environmental medicine 2008;65(2):90-6.
[45] Wieclaw J, Agerbo E, Mortensen PB, Burr H, Tuchsen F, Bonde JP. Psychosocial working conditions and the risk of depression and anxiety disorders in the Danish workforce. BMC public health 2008;8:280.

[46] Macleod J, Smith GD, Heslop P, Metcalfe C, Carroll D, Hart C. Are the effects of psychosocial exposures attributable to confounding? Evidence from a prospective observational study on psychological stress and mortality. Journal of epidemiology and community health 2001;55(12):878-84.
[47] Virtanen M. Work characteristics, anxiety and depression. Occupational and environmental medicine 2008;65(2):71.
[48] Inoue A, Kawakami N, Haratani T, Kobayashi F, Ishizaki M, Hayashi T, et al. Job stressors and long-term sick leave due to depressive disorders among Japanese male employees: findings from the Japan Work Stress and Health Cohort study. Journal of epidemiology and community health 2010;64(3):229-35.
[49] Stansfeld SA, Fuhrer R, Shipley MJ, Marmot MG. Work characteristics predict psychiatric disorder: prospective results from the Whitehall II Study. Occupational and environmental medicine 1999;56(5):302-7.
[50] Stansfeld SA, Clark C, Caldwell T, Rodgers B, Power C. Psychosocial work characteristics and anxiety and depressive disorders in midlife: the effects of prior psychological distress. Occupational and environmental medicine 2008;65(9):634-42.
[51] de Lange AH, Taris TW, Kompier MA, Houtman IL, Bongers PM. Different mechanisms to explain the reversed effects of mental health on work characteristics. Scandinavian journal of work, environment & health 2005;31(1):3-14.
[52] Dalgard OS, Sørensen T, Sandanger I, Nygård JF, Svensson E, Reas DL. Job demands, job control, and mental health in an 11-year follow-up study: Normal and reversed relationships. Work and Stress 2009;23(3):284-96.
[53] Rueff B. Les malades de l'alcool. Guide pratique. Alcoolisation à problèmes et alcoolodépendance. Montrouge : J. Libbey-Eurotext; 1995.
[54] Niedhammer I, Chastang JF, Gendrey L, David S, Degioanni S. [Psychometric properties of the French version of Karasek's "Job Content Questionnaire" and its scales measuring psychological pressures, decisional latitude and social support: the results of the SUMER]. Sante publique (Vandoeuvre-les-Nancy, France) 2006;18(3):413-27.
[55] Siegrist J, Starke D, Chandola T, Godin I, Marmot M, Niedhammer I, et al. The measurement of effort-reward imbalance at work: European comparisons. Social science & medicine (1982) 2004;58(8):1483-99.
[56] Institut national de la statistique et des études économiques. Nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles PCS 2003. Paris : INSEE; 2003.
[57] Institut national de la statistique et des études économiques. Nomenclatures d'activités et de produits françaises. NAF rév. 1- CPF rév. 1. Paris : INSEE; 2003.
[58] StataCorp. Stata Statistical Software: Release 11. College Station, TX: StataCorp LP; 2009.
[59] Cohidon C, Santin G, Imbernon E, Goldberg M. Working conditions and depressive symptoms in the 2003 decennial health survey: the role of the occupational category. Social psychiatry and psychiatric epidemiology 2010;45(12):1135-47.
[60] Stansfeld SA, Head J, Marmot MG. Explaining social class differences in depression and well-being. Social psychiatry and psychiatric epidemiology 1998;33(1):1-9.
[61] Huckle T, You RQ, Casswell S. Socio-economic status predicts drinking patterns but not alcohol-related consequences independently. Addiction (Abingdon, England) 2010;105(7):1192-202.
[62] Vezina M, Bourbonnais R, Marchand A, Arcand R. [The association between psychosocial work demands and mental health problems in Quebec: a gender-based analysis]. Canadian journal of public health = Revue canadienne de sante publique 2010;101 Suppl 1:S23-8.
[63] Blackmore ER, Stansfeld SA, Weller I, Munce S, Zagorski BM, Stewart DE. Major depressive episodes and work stress: results from a national population survey. American journal of public health 2007;97(11):2088-93.
[64] Tsutsumi A, Kayaba K, Theorell T, Siegrist J. Association between job stress and depression among Japanese employees threatened by job loss in a comparison between two complementary job-stress models. Scandinavian journal of work, environment & health 2001;27(2):146-53.
[65] Kivimaki M, Vahtera J, Elovainio M, Virtanen M, Siegrist J. Effort-reward imbalance, procedural injustice and relational injustice as psychosocial predictors of health: complementary or redundant models? Occupational and environmental medicine 2007;64(10):659-65.
[66] Head J, Stansfeld SA, Siegrist J. The psychosocial work environment and alcohol dependence: a prospective study. Occupational and environmental medicine 2004;61(3):219-24.
[67] Pelfrene E, Vlerick P, Moreau M, Mak RP, Kornitzer M, De Backer G. Use of benzodiazepine drugs and perceived job stress in a cohort of working men and women in Belgium. Results from the BELSTRESS-study. Social science & medicine (1982) 2004;59(2):433-42.

[68] Virtanen M, Honkonen T, Kivimaki M, Ahola K, Vahtera J, Aromaa A, et al. Work stress, mental health and antidepressant medication findings from the Health 2000 Study. Journal of affective disorders 2007;98(3):189-97.
[69] Boeuf-Cazou O, Niezborala M, Marquie JC, Lapeyre-Mestre M. Factors associated with psychoactive drug initiation in a sample of workers in France: results of the VISAT cohort study. Pharmacoepidemiology and drug safety 2010;19(3):296-305.
[70] Marchand JL. [Generating person-years and calculating SMR using SAS: a simple program for exact calculations]. Rev Epidemiol Sante Publique 2010;58(5):370-4.
[71] Bué J, Coutrot T, Puech I. Conditions de travail : les enseignements de vingt ans d'enquêtes. Toulouse : Octarès; 2004.
[72] Bahu M, Coutrot T, Mermilliod C, Rouxel C. Appréhender les interactions entre la santé et la vie professionnelle et leur éventuel décalage temporel, premier bilan d'une enquête innovante : SIP. Document de travail,Série sources et méthodes, DREES 2012(35).
[73] Dourgnon P, Guillaume S, Rochereau T. Enquête sur la santé et la protection sociale 2010. Paris : IRDES; 2012. 232 p.
[74] Geoffroy Perez B, Chatelot J, Santin G, Benezet L, Delezire P, Imbernon E. Coset : un nouvel outil généraliste pour la surveillance épidémiologique des risques professionnels. Numéro thématique. Surveillance épidémiologique des risques professionnels, quoi de neuf ? Bull Epidemiol Hebd 2012(22-23):276-7.
[75] Zins M, Bonenfant S, Carton M, Coeuret-Pellicer M, Gueguen A, Gourmelen J, et al. The CONSTANCES cohort: an open epidemiological laboratory. BMC public health 2010;10:479.

Annexe 1 : Auto-questionnaire du salarié et questionnaire à remplir par l'équipe médicale

Observatoire de Santé Mentale (Santé, travail- région Centre)



Auto questionnaire à remplir par le salarié

Conformément aux dispositions de la loi sur l'informatique et les libertés, nous vous informons que votre participation à cette étude n'a aucun caractère obligatoire. De plus, vous pouvez à tout moment demander l'accès aux informations vous concernant auprès du Pr. G.Lasfargues Observatoire de Santé Mentale - SAMOTRA-CE Faculté de Médecine - 2 Bis Bd Tonnellé 37032 Tours cedex 1.

Date de remplissage
|__||__| |__||__| |_2_||_0_||__||__|

N° anonymat (*à remplir par l'équipe médicale)*
|__||__| |__||__| |__||__||__|

Pour chaque question, cochez la case correspondant à votre situation.

1. **Quel est votre sexe ?** |__| 1. Masculin |__| 2. Féminin

2. **Quelle est votre date de naissance ?** |__|__| / |__|__| / |1|9|__|__|

3. **Quelle est votre situation de famille ?**
   |__| 0. Célibataire |__| 3. Séparé(e)
   |__| 1. Marié(e) |__| 4. Divorcé(e)
   |__| 2. Vivant maritalement |__| 5. Veuf(ve)

4. **Indiquez le nombre d'enfants vivant dans votre foyer**
   |__| 0. aucun |__| 1. un ou deux |__| 2. au moins 3

5. **Dont enfant de moins de 3 ans** |__|

6. **Avez-vous des personnes à charge à votre domicile, en dehors de vos enfants ?**
   |__| 1. oui (père, mère…), |__| 0. non
   Si oui, combien ? |__||__|

7. **Où habitez-vous ?**
|__| 1. En maison individuelle, hors agglomération
|__| 2. En maison individuelle en agglomération ou en lotissement
|__| 3. Dans un appartement dans un immeuble en ville (autre que cité ou ensemble)
|__| 4. Dans un appartement dans un groupe d'immeubles, cité, grand ensemble
|__| 5. Autres : ……..

8. **De combien de chambres à coucher disposez vous ?** |__|

9. **Quel est le niveau de revenu mensuel net de votre ménage ?**
|__| 1. Inférieur à 800 € (5200 fr.)
|__| 2. De 800 € à 2300 € (5200-15000 fr.)
|__| 3. Plus de 2300 € (15000 fr.)
|__| 4. Ne souhaite pas répondre

10. **Indiquez votre diplôme le plus élevé ou son équivalent français s'il a été obtenu à l'étranger (1 seule case) :**
|__| 0. Aucun diplôme
|__| 1. Certificat d'études primaires
|__| 2. BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
|__| 3. CAP
|__| 4. BEP
|__| 5. Baccalauréat général (Philo., Sciences ex., Math. élém., A, B, C, D, E, L, S, ES, etc.)
|__| 6. Baccalauréat technique (F, G, H, STI, etc.) ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI, etc.) capacité en droit
|__| 7. Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé
|__| 8. Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école,
|__| 9. Autres, précisez : _____

11. **Votre formation correspond-elle à votre emploi actuel ?**
   |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. ne sait pas

12. **Avez-vous choisi votre profession actuelle ?** |__| 1. oui |__| 0. non

13. **Comment jugez-vous votre état de santé général ?**
   très mauvais|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| très bon
   0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

14 Parmi les événements suivants, en est-il un ou plusieurs qui vous ont concerné personnellement, AVANT que vous ayez atteint l'âge de 18 ans ?

(Cochez la ou les réponses)

Décès, maladie, handicap ou accident grave du père.....|__| 1
Décès, maladie, handicap ou accident grave de la mère .....|__| 2
Séparation ou divorce des parents.....|__| 3
Graves disputes ou mésentente entre les parents .....|__| 4
Une situation financière difficile dont vous avez souffert .....|__| 5
Des événements graves liés à des conflits armés (guerre, attentat, prise d'otages) ou des événements graves liés à des catastrophes naturelles (inondation, tempête, tremblement de terre) ....|__| 6
Aucun de ces événements ne m'a concerné .....|__| 7

15. Parmi les événements suivants, en est-il un ou plusieurs qui vous ont concerné personnellement, au cours des 12 derniers mois ?

(Cochez la ou les réponses)

Décès d'un proche .....|__| 1
Maladie, handicap ou accident grave.....|__| 2
Maladie, handicap ou accident grave d'un proche .....|__| 3
Séparation ou divorce de vous-même.....|__| 4
Séparation ou divorce d'un proche.....|__| 5
Difficultés financières particulières .....|__| 6
Perte, dommage ou vol de biens.....|__| 7
Difficultés professionnelles particulières.....|__| 8
Des événements graves liés à des conflits armés (guerre, attentat, prise d'otages) ou des événements graves liés à des catastrophes naturelles (inondation, tempête, tremblement de terre) .....|__| 9
Aucun de ces événements ne m'a concerné .....|__| 10

16. Y-a-t-il quelqu'un sur qui vous pouvez compter pour discuter de choses personnelles ou pour prendre une décision difficile ? |__| 1. oui |__| 0. non

Souhaiteriez-vous davantage d'aide ?

|__| 3. oui, beaucoup plus |__| 2. oui, plus

|__| 1. oui, un peu plus |__| 0. non, c'est suffisant

17. En dehors de votre conjoint ou si vous vivez seul(e), pouvez-vous compter sur quelqu'un pour vous donner un coup de main pour des tâches quotidiennes, comme le bricolage, la garde d'enfants, ou à qui vous pouvez emprunter des menus objets ?

|__| 1. oui |__| 0. non

Souhaiteriez-vous davantage d'aide ?

|__| 3. oui, beaucoup plus |__| 2. oui, plus

|__| 1. oui, un peu plus |__| 0. non, c'est suffisant

18. Êtes-vous satisfait(e) de la qualité de vos relations avec les personnes de votre entourage ? (c'est-à-dire les personnes qui sont importantes pour vous actuellement)

|__| 1. Très satisfait |__| 2. Plutôt satisfait

|__| 3. Plutôt insatisfait |__| 4. Insatisfait

19. Effectuez-vous régulièrement des tâches domestiques (ménage, préparation repas, vaisselle, repassage) **?**
|__| 1. oui |__| 0. Non

Si oui, précisez la durée :
|__| 1. plus de 3h/ j. |__| 2. entre 2 et 3h/j
|__| 3. entre 1 et 2h/j |__| 4. moins de 1h/j

20. Effectuez-vous de façon habituelle ou régulière certaines des activités suivantes ?

Sport	|__| 1. oui	|__| 0. non	Jardinage	|__| 1. oui	|__| 0. non
Couture, tricot	|__| 1. oui	|__| 0. non	Bricolage	|__| 1. oui	|__| 0. Non

21. **Êtes-vous membre d'un groupe ou d'une association (à but social, culturel, politique, artistique, religieux etc…)** |__| 1. oui |__| 0. non

Si oui, participez vous régulièrement, au moins une fois par mois ? |__| 1. oui |__| 0. Non

22. Parmi les produits suivants, utilisez-vous :

- des médicaments pour dormir

non ou exceptionnellement |__| 0 occasionnellement |__| 1
assez souvent |__| 2 quotidiennement |__| 3

- des médicaments contre la fatigue

non ou exceptionnellement |__| 0 occasionnellement |__| 1
assez souvent |__| 2 quotidiennement |__| 3

- des médicaments contre la nervosité ou l'angoisse

non ou exceptionnellement |__| 0 occasionnellement |__| 1
assez souvent |__| 2 quotidiennement |__| 3

- des excitants (thé, café, hors alcool)

non ou exceptionnellement |__| 0 occasionnellement |__| 1
assez souvent |__| 2 quotidiennement |__| 3

- des drogues diverses (canabis…, hors alcool)

non ou exceptionnellement |__| 0 occasionnellement |__| 1
assez souvent |__| 2 quotidiennement |__| 3

23. Êtes-vous ACTUELLEMENT fumeur (au moins une cigarette ou pipe ou cigare par jour) ?

|__| 1. oui |__| 0. non

Si oui, combien fumez-vous par jour ?

de cigarettes	|__|__|	de cigarillos	|__|__|
de pipes	|__|__|	de cigares	|__|__|

24. Au cours de la dernière semaine de travail, avez-vous consommé :

Du vin.....	|__| 1. oui	|__| 0. non
De la bière ou du cidre.....	|__| 1. oui	|__| 0. non
Au moins un apéritif ou digestif.....	|__| 1. oui	|__| 0. non

Si vous avez consommé du vin :
Quelle quantité maximum par jour ?
|__| 1 verre |__| 2 verres |__| 3 verres
|__| 4 verres |__| 5 verres et + |__| 1 litre et + |__| 2 litres et +
Précisez combien de jours dans la semaine vous avez bu du vin ? (de 1 à 7 jours)..... |__|

Si vous avez consommé de la bière ou du cidre :
Quelle quantité maximum par jour ? (en demis ou en grands verres)
|__| 1 demi |__| 2 demis |__| 3 demis
|__| 4 demis |__| 5 demis et +
Précisez combien de jours dans la semaine vous avez bu de la bière ou du cidre ?

(de 1 à 7 jours) |__|

Si vous avez consommé des apéritifs ou digestifs :
Quelle quantité maximum par jour ?
|__| 1 verre |__| 2 verres |__| 3 verres et +

Précisez combien de jours dans la semaine vous avez bu au moins un apéritif ou un digestif ?

(de 1 à 7 jours) |__|

25. Avez-vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de boissons alcoolisées ?

|__| 1. oui |__| 0. non

26. Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation ?

|__| 1. oui |__| 0. non

27. Avez-vous déjà eu l'impression que vous buviez trop ?

|__| 1. oui |__| 0. non

28. Avez-vous déjà eu besoin d'alcool dès le matin pour vous sentir en forme ?

|__| 1. oui |__| 0. non

GHQ28

Nous aimerions savoir si vous avez eu des problèmes médicaux et comment, d'une manière générale, vous vous êtes porté(e) ***ces dernières semaines****.*
Veuillez répondre à toutes les questions, en cochant la réponse (une seule case par question) qui vous semble correspondre le mieux à ce que vous ressentez.

Rappelez-vous que nous désirons obtenir des renseignements sur les problèmes actuels et récents, et non pas ceux que vous avez pu avoir dans le passé.
Il est important que vous essayiez de répondre à toutes les questions.

Récemment (ces dernières semaines),

1. Vous êtes-vous senti(e) parfaitement bien et en bonne santé ?
1 |__| mieux que d'habitude 2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins bien que d'habitude 4 |__| beaucoup moins bien que d'habitude

2. Avez-vous éprouvé le besoin d'un bon remontant ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

3. Vous êtes-vous senti(e) à plat et pas dans votre assiette ("mal fichu(e)") ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

4. Vous êtes-vous senti(e) malade ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

5. Avez-vous eu des douleurs à la tête ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

6. Avez-vous eu une sensation de serrement ou de tension dans la tête ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

7. Avez-vous eu des bouffées de chaleur ou des frissons ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

8. Avez-vous manqué de sommeil à cause de vos soucis ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

9. Avez-vous eu de la peine à rester endormi(e) ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

10. Vous êtes-vous senti(e) constamment tendu(e) ou "stressé(e)" ?
1 |__| pas du tout 2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude 4 |__| bien plus que d'habitude

11. Vous êtes-vous senti(e) irritable et de mauvaise humeur ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

12. Avez-vous été effrayé(e) et pris(e) de panique sans raison valable ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

13. Vous êtes-vous senti(e) dépassé(e) par les événements ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

14. Vous êtes-vous senti(e) continuellement énervé(e) ou tendu(e) ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| un peu plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

15. Avez-vous réussi à rester actif(ve) et occupé(e) ?

1 |__| plus que d'habitude
2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins que d'habitude
4 |__| bien moins que d'habitude

16. Avez-vous mis plus de temps à faire les choses habituelles ?

1 |__| moins de temps que d'habitude
2 |__| autant que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| beaucoup plus de temps que d'habitude

17. Avez-vous eu le sentiment que dans l'ensemble vous faisiez bien les choses ?

1 |__| mieux que d'habitude
2 |__| aussi bien que d'habitude
3 |__| moins bien que d'habitude
4 |__| beaucoup moins bien que d'habitude

18. Avez-vous été satisfait(e) de la façon dont vous avez fait votre travail ?

1 |__| plus satisfait€
2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins satisfait(e) que d'habitude
4 |__| bien moins satisfait€

19. Avez-vous eu le sentiment de jouer un rôle utile dans la vie ?

1 |__| plus que d'habitude
2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins utile que d'habitude
4 |__| bien moins utile

20. Vous êtes-vous senti(e) capable de prendre des décisions ?

1 |__| plus que d'habitude
2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins capable que d'habitude
4 |__| bien moins capable

21. Avez-vous été capable d'apprécier vos activités quotidiennes normales ?

1 |__| plus que d'habitude
2 |__| comme d'habitude
3 |__| moins que d'habitude
4 |__| bien moins que d'habitude

22. Vous êtes-vous considéré(e) comme quelqu'un qui ne valait rien ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

23. Avez-vous eu le sentiment que la vie est totalement sans espoir ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

24. Avez-vous eu le sentiment que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

25. Avez-vous pensé à la possibilité de vous supprimer ?

1 |__| certainement pas
2 |__| je ne pense pas
3 |__| m'a traversé l'esprit
4 |__| oui certainement

26. Avez-vous pensé que parfois vous n'arriviez à rien parce que vos nerfs étaient à bout ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

27. Vous est-il arrivé de souhaiter être mort(e) et loin de tout ça ?

1 |__| pas du tout
2 |__| pas plus que d'habitude
3 |__| plus que d'habitude
4 |__| bien plus que d'habitude

28. Est-ce que l'idée de vous supprimer réapparaissait continuellement dans votre esprit ?

1 |__| certainement pas
2 |__| je ne pense pas
3 |__| m'a traversé l'esprit
4 |__| oui certainement

---

29. Votre vie sociale vous paraît-elle :

1 |__| Très satisfaisante
2 |__| Satisfaisante
3 |__| Pas satisfaisante
4 |__| Ne souhaite pas répondre

30. Votre vie de couple vous paraît-elle :

1 |__| Très satisfaisante
2 |__| Satisfaisante
3 |__| Peu satisfaisante
4 |__| Non satisfaisante
5 |__| Ne souhaite pas répondre
6 |__| Sans objet

31. Votre vie sexuelle vous paraît-elle :

1 |__| Très satisfaisante
2 |__| Satisfaisante
3 |__| Peu satisfaisante
4 |__| Non satisfaisante
5 |__| Ne souhaite pas répondre

32. Vos relations avec vos enfants vous paraissent-elles :

1 |__| Très satisfaisantes
2 |__| Satisfaisantes
3 |__| Peu satisfaisantes
4 |__| Non satisfaisantes
5 |__| Ne souhaite pas répondre
6 |__| Sans objet

KARASEK

*Nous aimerions maintenant avoir des éléments décrivant votre travail. Merci de **répondre à toutes les questions**, en cochant la réponse (**une seule case par question**) qui vous semble correspondre le mieux à ce que vous ressentez.*

1- Dans mon travail, je dois apprendre des choses nouvelles
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

2- Dans mon travail, j'effectue des tâches répétitives
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

3- Mon travail me demande d'être créatif(ve)
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

4- Mon travail me permet souvent de prendre des décisions moi-même
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

5- Mon travail demande un haut niveau de compétences
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

6- Dans ma tâche, j'ai très peu de liberté pour décider de comment je fais mon travail
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

7- Dans mon travail, j'ai des activités variées
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

8- J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

9- J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

10- Mon travail demande de travailler très vite
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

11- Mon travail demande de travailler intensément
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

12- On ne me demande pas d'effectuer une quantité excessive de travail
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

13- Je dispose de temps nécessaire pour exécuter mon travail
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

14- Je reçois des ordres contradictoires de la part d'autres personnes
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

15-Mon travail nécessite de longues périodes de concentration intense
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

16- Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

17- Mon travail est très « bousculé »
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

18- Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

19- Mon supérieur se sent concerné par le bien-être de ses subordonnés
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

20- Mon supérieur prête attention à ce que je dis
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

21- Mon supérieur m'aide à mener ma tâche à bien
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

22- Mon supérieur réussit facilement à faire collaborer ses subordonnés
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

23- Les collègues avec qui je travaille sont des gens professionnellement compétents
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

24- Les collègues avec qui je travaille me manifestent de l'intérêt
|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

25- Les collègues avec qui je travaille sont amicaux

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

26- Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener à bien les tâches

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

---

SIEGRIST

Indiquez si vous êtes d'accord ou non avec chacune des phrases, en cochant la case correspondante. Si vous cochez la case en face de la flèche ➔, alors indiquez aussi dans quelle mesure vous êtes en général perturbé(e) par cette situation en entourant le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse. Merci de répondre à toutes les questions.

27- Je suis constamment pressé(e) par le temps à cause d'une forte charge de travail

|__| 1. Pas d'accord		je ne suis pas du tout perturbé(e)	|__| 1
|__| 2. D'accord	➔	je suis un peu perturbé(e)	|__| 2
		je suis perturbé(e)	|__| 3
		je suis très perturbé(e)	|__| 4

28- Je suis fréquemment interrompu(e) et dérangé(e) dans mon travail

|__| 1. Pas d'accord		je ne suis pas du tout perturbé(e)	|__| 1
|__| 2. D'accord	➔	je suis un peu perturbé(e)	|__| 2
		je suis perturbé(e)	|__| 3
		je suis très perturbé(e)	|__| 4

29- J'ai beaucoup de responsabilité à mon travail

|__| 1. Pas d'accord		je ne suis pas du tout perturbé(e)	|__| 1
|__| 2. D'accord	➔	je suis un peu perturbé(e)	|__| 2
		je suis perturbé(e)	|__| 3
		je suis très perturbé(e)	|__| 4

30- Je suis souvent contraint(e) à faire des heures supplémentaires

|__| 1. Pas d'accord		je ne suis pas du tout perturbé(e)	|__| 1
|__| 2. D'accord	➔	je suis un peu perturbé(e)	|__| 2
		je suis perturbé(e)	|__| 3
		je suis très perturbé(e)	|__| 4

31- Mon travail exige des efforts physiques

|__| 1. Pas d'accord		je ne suis pas du tout perturbé(e)	|__| 1
|__| 2. D'accord	➔	je suis un peu perturbé(e)	|__| 2
		je suis perturbé(e)	|__| 3
		je suis très perturbé(e)	|__| 4

32- Au cours des dernières années, mon travail est devenu de plus en plus exigeant

|__| 1. Pas d'accord — je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord ➔ je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

33- Je reçois le respect que je mérite de mes supérieurs

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

34- Je reçois le respect que je mérite de mes collègues

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

35- Au travail, je bénéficie d'un soutien satisfaisant dans les situations difficiles

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

36- On me traite injustement à mon travail

|__| 1. Pas d'accord je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord ➔ je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

37- Je suis en train de vivre ou je m'attends à vivre un changement indésirable dans ma situation de travail

|__| 1. Pas d'accord je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord ➔ je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

38- Mes perspectives de promotion sont faibles

|__| 1. Pas d'accord je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord ➔ je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

39- Ma sécurité d'emploi est menacée

|__| 1. Pas d'accord je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord ➔ je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

40- Ma position professionnelle actuelle correspond bien à ma formation

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

41- Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que je mérite à mon travail

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

42- Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

43- Vu tous mes efforts mon salaire est satisfaisant

|__| 1. Pas d'accord ➔ je ne suis pas du tout perturbé(e) |__| 1
|__| 2. D'accord je suis un peu perturbé(e) |__| 2
je suis perturbé(e) |__| 3
je suis très perturbé(e) |__| 4

44- La plupart du temps, je prends les critiques très à cœur

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

45- Je suis souvent motivé(e) par l'ambition

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

46- La moindre interruption dans mon travail m'agace beaucoup

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

47- Si quelque chose doit être bien fait il vaut mieux que je le fasse moi –même

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

48- J'aime prouver que certaines personnes ont tort

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

49- Être toujours un peu meilleur ou un peu plus rapide que les autres est une sorte de jeu pour moi

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

50- Je peux vraiment m'énerver lorsque quelqu'un m'empêche de faire ce que je suis censé(e) faire

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

51- Les autres font que je m'énerve plus souvent que je ne devrais

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

52- Au travail il m'arrive fréquemment d'être pressé(e) par le temps

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

53- Je commence à penser à des problèmes au travail dès que je me lève le matin

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

54- Je suis irrité(e) lorsque je ne parviens pas à accomplir au mieux une tâche

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

55- Je ne laisse personne faire mon travail

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

56- Je suis particulièrement déçu(e) lorsque mon travail n'est pas apprécié à sa propre valeur

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

57- Lorsqu'une personne ne comprend pas assez vite, je peux m'emporter

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

58- Quand je rentre à la maison j'arrive facilement à me décontracter et à oublier tout ce qui concerne mon travail

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

59- Mes proches disent que je me sacrifie trop pour mon travail

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

60- Je n'ai le sentiment d'avoir réussi que lorsque j'ai accompli ma tâche mieux que je ne pensais le faire

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

61- Les gens ont confiance dans ma capacité à mener à bien des tâches difficiles

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

62- Je mobilise toute mon énergie pour toujours avoir le contrôle de la situation

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

63- Pour moi, ma famille ou ma vie privée passent avant le travail

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

64- Cela me met en rage quand un collègue remet en question mes compétences

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

65- Cela ne me gêne pas d'être interrompu(e) dans mes tâches quotidiennes

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

66- Je veux toujours faire plus de choses que je ne peux en accomplir

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

67- Le travail me trotte encore dans la tête quand je vais au lit

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

68- Le moindre compliment stimule vraiment ma motivation

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

69- Je ne me sens pas irrité(e) quand d'autres font mieux que moi

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

70- De temps en temps, j'aime quand d'autres me détournent de mon travail

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

71- En pensée, je suis déjà prêt(e) à accomplir ma tâche prochaine

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

72- Quand je remets à plus tard quelque chose que je dois faire le jour même, j'ai du mal à dormir le soir

|__| 1 Pas du tout d'accord |__| 2 Pas d'accord |__| 3 D'accord |__| 4 Tout à fait d'accord

ENQUÊTE SAMOTRACE
(Santé, travail - région Centre)

Questionnaire à remplir par l'équipe médicale

Date de remplissage |__||__| |__||__| |_2_||_0_||__||__|

N° anonymat |__||__| |__||__| |__||__||__|

Il s'agit ici de décrire votre emploi actuel et l'emploi précédemment occupé

1. S'agit-il de votre premier emploi ? |__| 1. Oui |__| 0.Non

2. Avez-vous eu une période de chômage précédant l'emploi actuel ? |__| 1. Oui |__| 0.Non

3. Description de l'emploi	**Actuel**	**Précédent**
Depuis quelle date (mois/année de début d'emploi)	|__|__|/|__|__|__|__|	|__|__|/|__|__|__|__|
Code NAF de l'entreprise :	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Profession exercée en clair: .....
.....
.....

Catégorie socioprofessionnelle :

10. Agriculteurs exploitants	|__|	|__|
21. Artisans	|__|	|__|
22. Commerçants	|__|	|__|
23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	|__|	|__|
31. Professions libérales	|__|	|__|
33. Cadres de la fonction publique	|__|	|__|
34. Professeurs, professions scientifiques	|__|	|__|
35. Professions de l'information des arts et des spectacles	|__|	|__|
37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	|__|	|__|
38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	|__|	|__|
42. Instituteurs et assimilés	|__|	|__|
43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social	|__|	|__|
44. Clergé, religieux	|__|	|__|
45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	|__|	|__|
46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	|__|	|__|
47. Techniciens	|__|	|__|
48. Contremaîtres, agents de maîtrise	|__|	|__|
52. Employés civils et agents de service de la fonction publique	|__|	|__|
53. Policiers et militaires	|__|	|__|
54. Employés administratifs d'entreprises	|__|	|__|
55. Employés de commerce	|__|	|__|
56. Personnels des services directs aux particuliers	|__|	|__|
62. Ouvriers qualifiés de type industriel	|__|	|__|
63. Ouvriers qualifiés de type artisanal	|__|	|__|
64. Chauffeurs	|__|	|__|
65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	|__|	|__|
67. Ouvriers non qualifiés de type industriel	|__|	|__|
68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal	|__|	|__|
69. Ouvriers agricoles	|__|	|__|

	Actuel	Précédent
4. Type de contrat ?		
1. CDI	|__|	|__|
2. Contrat nouvelle embauche	|__|	|__|
3. CDD	|__|	|__|
4. Apprentissage	|__|	|__|
5. Intérim	|__|	|__|
6. Sans objet	|__|	|__|
5. Taille de l'établissement?		
1. Moins de 10 salariés	|__|	|__|
2. De 10 à 49 salariés	|__|	|__|
3. De 50 à 199 salariés	|__|	|__|
4. Au moins 200 salariés et plus	|__|	|__|
6. Cet établissement fait-il partie d'un groupe plus important ?		
0. Non	|__|	|__|
1. Oui	|__|	|__|
2. Ne sait pas	|__|	|__|
7. Durée effective de travail hebdomadaire ?		
1. Moins de 20 h	|__|	|__|
2. De 20 h à moins de 35 h	|__|	|__|
3. De 35 h à moins de 46 h	|__|	|__|
4. 46 h ou plus	|__|	|__|
8. Si vous travaillez à temps partiel, est–ce un choix personnel ?		
0. Non	|__|	|__|
1. Oui	|__|	|__|
Si on vous avait proposé un travail à temps complet, auriez-vous accepté ?		
0. Non	|__|	|__|
1. Oui	|__|	|__|
2. Ne sait pas	|__|	|__|

Pour chacun des aspects suivants, êtes-vous concerné ou non dans votre vie de travail ?

9. Horaires de travail et temps de trajet obligeant souvent à se coucher après minuit (au moins 50 jours par an)

Oui actuellement	|__|. 1	➔ moins de 10 années	|__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé	|__|. 2	➔ 10 à 20 années	|__|. 1
		plus de 20 années	|__|. 2
Non jamais	|__|. 0		

10. Horaires de travail et temps de trajet obligeant souvent à se lever avant 5h du matin (au moins 50 jours par an)

Oui actuellement	|__|. 1	➔ moins de 10 années	|__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé	|__|. 2	➔ 10 à 20 années	|__|. 1
		plus de 20 années	|__|. 2
Non jamais	|__|. 0		

11. Horaires de travail et temps de trajet obligeant souvent à ne pas dormir la nuit (au moins 50 jours par an)

Oui actuellement	|__|. 1	➔ moins de 10 années	|__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé	|__|. 2	➔ 10 à 20 années	|__|. 1
		plus de 20 années	|__|. 2
Non jamais	|__|. 0		

12. Temps de travail journalier supérieur à 10 heures (au moins 50 jours par an)

Oui actuellement	|__|. 1	➔ moins de 10 années	|__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé	|__|. 2	➔ 10 à 20 années	|__|. 1
		plus de 20 années	|__|. 2
Non jamais	|__|. 0		

13. Travail plus d'un samedi sur deux dans l'année

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

14. Travail plus d'un dimanche sur deux dans l'année

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

15. Travail répétitif sous contrainte de temps (à la chaîne, produit ou pièce qui se déplace, machine à cadence automatique, rythme imposé par une norme stricte...)

Oui actuellement…… |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…… |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

16. Travail posté en horaires alternants (par équipes, brigades, roulements...)

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

17. Rotation entre différents postes de travail

|__| 0. Non |__| 1. Oui

Si oui, pour (plusieurs réponses possibles) |__| 1. Remplacer des absents
|__| 2. Faire face à des commandes
|__| 3. Une autre raison

Cette rotation est-elle (plusieurs réponses possibles) ?
|__| 1. Organisée entre collègue
|__| 2. Organisée par la hiérarchie

18. Durée de transport domicile – travail, aller + retour

|__| 1. Moins de 1 heure |__| 2. 1 à 2 heures |__| 3. Plus de 2 heures

19. Travail le même nombre d'heures chaque jour

|__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne sait pas

20. Travail le même nombre de jours chaque semaine

|__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne sait pas

21. Travail selon des horaires fixes

|__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne sait pas

22. Postures pénibles ou fatigantes à la longue (debout prolongé, accroupi, courbé, bras en l'air...)

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

23. Port de charges lourdes

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

24. Bruit intense (tel qu'il empêche d'entendre la voix d'une personne, placée à 2 ou 3 mètres, même si elle crie)

Oui actuellement…… |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

25. Exposition fréquente à des températures extrêmes (chaleur élevée ou froid intense, de façon continue, ou par périodes, chaque jour, ou plusieurs semaines dans l'année, etc.)

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

26. Exposition fréquente aux intempéries (vent, pluie, neige..., il s'agit d'une exposition directe, due au travail en plein air)

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

27. Exposition aux poussières ou fumées

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…… |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

28. Exposition aux produits chimiques

Oui actuellement…….. |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

29. Rémunération au rendement (à la tâche, aux pièces...) **ou aux objectifs** (à la commission, au pourcentage...)

Oui actuellement…… |__|. 1 ➔ moins de 10 années |__|. 0
Non actuellement, mais oui dans le passé…….. |__|. 2 ➔ 10 à 20 années |__|. 1
plus de 20 années |__|. 2
Non jamais…… |__|. 0

30. Devoir supporter les exigences du public (clients, malades...) Est-ce particulièrement pénible ou difficile ?

Concerné..... |__|. 1 ➔ 1. Oui..... |__|. 1
2.Non..... |__|. 0
Non concerné..... |__| . 0

31. Au cours des 12 derniers mois quand vous étiez au travail avez-vous été l'objet :

- de violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- de violences physiques provenant de personnes n'appartenant pas à votre lieu de travail (public, usagers…)
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- d'intimidations, menaces, humiliations
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- de discriminations liées au sexe
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- d'attentions sexuelles non désirées
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- de discriminations liées à l'âge
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- de discriminations liées à la nationalité, à l'origine ou à l'ethnie
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre
- de discriminations liées à un handicap
  |__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre

32. Au cours des 12 derniers mois quand vous étiez au travail, avez-vous été contraint de travailler (ou de faire un travail) d'une façon qui heurtait votre conscience professionnelle ?

|__| 1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre

33. Si vous avez rencontré au moins une des situations décrites aux questions 23 et 24, cela a–t-il eu des conséquences sur vos conditions de travail ou votre emploi ?

|__|1. Oui |__| 0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre

SI OUI, lesquelles……..

34. Votre travail vous oblige-t-il à dormir à des heures irrégulières ou anormales ?

Est-ce particulièrement pénible ou difficile ?

Concerné..... |__|.1 ➔ 1. Oui..... |__|. 1
2. Non..... |__|. 0

Non concerné..... |__|.0

35. Votre travail vous oblige-t-il à prendre des repas à des heures irrégulières ou anormales ?

Est-ce particulièrement pénible ou difficile ?

Concerné..... |__| 1 ➔ 1. Oui..... .. |__|. 1
2. Non..... |__|. 0

Non concerné..... |__| 0

36. En général, vos horaires de travail s'accordent-ils avec vos engagements sociaux et familiaux ?

|__| 1. Très bien |__| 2. Assez bien |__| 3. Pas très bien |__| 4. Pas du tout

Depuis le début de votre carrière professionnelle,

37. Pour combien d'employeurs différents avez-vous travaillé ? |__||__|

38. Combien de métiers différents avez-vous exercés ? |__||__|

39. A quel âge êtes vous entré(e) dans la vie active ? |__||__|

40. Combien de périodes de chômage avez-vous traversées ? |__||__|

Au total, combien de temps cela a-t-il représenté ?
|__| 1. <1 an
|__| 2. 1 à <3ans
|__| 3. 3 à <5 ans
|__| 4. 5 ans et plus

41. Combien de périodes de travail intérimaire avez-vous traversées ? |__||__|

Au total, combien de temps cela a-t-il représenté ? |__||__| an(s) |__||__| mois

42. Avez-vous connu une ou des interruptions professionnelles pour les raisons suivantes ?

		Durée (cumulée si plusieurs épisodes)
Élever un ou des enfants…...	|__| 1. Oui…… |__| 0. Non……	|__||__| an(s) |__||__| mois
Mutation du conjoint……	|__| 1. Oui…… |__| 0. Non……	|__||__| an(s) |__||__| mois
Maladie grave, accident…….	|__| 1. Oui…… |__| 0. Non……	|__||__| an(s) |__||__| mois
Autre, précisez : ……		|__||__| an(s) |__||__| mois

Au cours des deux dernières années,

43. Combien de missions d'intérim différentes (entreprise différente ou tâche différente au sein de la même entreprise) avez-vous effectuées ? |__||__|

Au cours des 12 derniers mois,

44. Combien de période de chômage avez-vous traversées ? |__||__|
Sur quelle durée au total ? |__||__| mois

Partie médicale

1. Poids |__|__|__| kg

2. Taille |__| m |__|__|cm

3. Tour de taille |__|__|__|cm

4. Liste de pathologies et traitements (cf. feuillets « pathologies » et « traitements reconnus ou non », annexe 2)

5. Présence : d'un handicap |__| 1. Oui |__| 0 .Non

Si oui, précisez : ……

d'une invalidité |__| 1. Oui |__| 0 .Non

Si oui, précisez : ……

6. Pour les femmes :
Grossesse en cours : |__| 1. Oui |__| 0 .Non
Nombre de grossesses (y compris actuellement) : |__|__|
Nombre d'enfants nés vivants : |__|__|

7. Au cours des 12 derniers mois, le sujet a-t-il eu des arrêts de travail pour :

maladie	|__|1. Oui	|__| 0. Non
accident	|__|1. Oui	|__| 0. Non
intervention chirurgicale	|__|1. Oui	|__| 0. Non
maternité	|__|1. Oui	|__| 0. Non

Au total, combien y a-t-il eu d'arrêts de travail pour maladies et/ou accident et/ou intervention chirurgicale
|__| 0. Aucun |__| 1. Un |__| 2. Deux |__| 3. Trois |__| 4. Quatre et plus

Au total, combien cela représente-t-il de jours d'arrêts
|__| 0. Aucun |__| 1. 1 à 14 jours |__| 2. 15 à 29 jours |__| 3. 30 jours ou plus

8. Prise actuelle d'un traitement psychotrope : |__| 1. Oui |__| 0 .Non
Si oui, depuis combien de temps |__||__||__| en mois

Quel traitement (plusieurs choix possibles)

anxiolytiques	|__| 1.
antidépresseurs	|__| 2.
hypnotiques	|__| 3.
neuroleptiques	|__| 4.
régulateurs de l'humeur (normothimiques)	|__| 5.

autre(préciser) : ……

9. Antécédents familiaux de dépression *(famille proche : père, mère, frère, sœur)*
|__| 1. Oui |__ |0. Non |__| 8. Ne souhaite pas répondre |__| 9. Ne sait pas

10. Pression artérielle (assis, bras droit)**, FIN** de consultation |__|__|__| / |__|__|__| mmhg

Annexe 2 : Scores aux dimensions de Karasek et de Siegrist dans l'échantillon Samotrace

Demande psychologique (modèle de Karasek) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = demande élevée)

	Hommes (n=3 414)			**Femmes** (n=2 533)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 414	22,4	4,0	2 533	22,3	4,1
Âge						
< 30 ans	520	22,3	3,9	408	22,2	4,1
30-39 ans	1 015	22,6	4,1	704	22,5	3,8
40-49 ans	1 067	22,5	4,1	789	22,4	4,2
≥ 50 ans	812	22,1	4,0	632	22,1	4,3
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	444	24,4	3,7	212	23,5	4,1
Professions intermédiaires	1 174	23,1	4,0	763	22,9	4,1
Employés	394	21,5	4,0	1 227	21,9	4,1
Ouvriers	1 386	21,4	3,9	319	21,7	3,8
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	34	24,7	3,6	33	24,3	4,0
Professeurs, professions scientifiques	17	22,8	2,6	18	23,7	4,2
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	22,7	6,1	16	20,6	2,8
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	120	24,3	3,7	99	23,5	4,2
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	24,6	3,6	43	24,2	4,0
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	21,5	3,5	12	22,7	5,8
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	22,3	3,7	208	22,9	4,0
PI administratives de la fonction publique	47	23,1	4,5	78	22,8	4,0
PI administratives et commerciales des entreprises	181	22,9	4,1	319	23,0	4,2
Techniciens	579	23,0	3,9	101	22,6	4,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	290	23,7	4,1	45	23,8	4,2
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	21,8	4,0	374	22,0	4,0
Policiers et militaires	69	20,3	3,9	4	-	-
Employés administratifs d'entreprise	72	21,6	3,8	511	22,0	4,2
Employés de commerce	78	22,5	3,7	213	21,7	4,0
Personnels des services directs aux particuliers	35	21,0	4,8	125	20,9	3,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	511	21,6	3,9	101	21,9	3,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	368	21,5	3,9	16	21,9	3,6
Chauffeurs	137	20,2	4,0	8	20,8	3,7
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	21,9	3,8	27	20,9	4,3
Ouvriers non qualifiés de type industriel	122	21,5	3,1	114	22,6	3,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	20,9	3,9	53	20,1	4,1
Ouvriers agricoles	7	22,1	5,7	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	23,8	5,0	5	19,0	6,2
Industrie manufacturière	904	22,2	3,8	356	22,5	3,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	437	24,0	4,0	70	23,5	4,6
Construction	384	21,8	4,0	60	20,9	4,0
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	390	22,4	3,9	366	21,8	4,1
Hôtels et restaurants	53	22,2	4,8	62	21,5	3,9
Transports et communications	339	22,4	4,4	175	22,6	3,9
Activités financières	118	23,3	3,7	176	22,6	4,2
Immobilier, location et services aux entreprises	297	22,1	4,2	327	22,6	4,2
Administration publique	176	21,6	3,7	198	22,0	4,0
Éducation	20	23,4	4,2	31	23,5	5,0
Santé et action sociale	127	21,5	3,6	532	22,4	4,2
Services collectifs, sociaux et personnels	94	22,0	4,7	110	21,5	3,5

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Latitude décisionnelle (modèle de Karasek) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = latitude élevée)

	Hommes (n=3 421)			**Femmes** (n=2 538)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 421	69,9	11,2	2 538	66,7	12,3
Âge						
< 30 ans	521	69,5	10,7	408	67,6	12,2
30-39 ans	1 013	69,7	11,5	709	66,7	12,5
40-49 ans	1 064	69,7	11,0	789	66,1	12,5
≥ 50 ans	823	70,6	11,5	632	66,6	11,9
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	446	76,1	10,0	215	75,7	9,8
Professions intermédiaires	1 171	71,2	10,6	757	69,6	11,5
Employés	395	66,3	11,7	1 234	65,1	11,7
Ouvriers	1 392	67,7	11,0	320	59,4	12,1
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	34	74,9	11,1	34	75,2	11,7
Professeurs, professions scientifiques	17	81,8	9,8	19	78,3	6,4
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	81,5	9,1	16	76,5	11,2
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	76,8	10,5	100	76,0	9,5
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	258	75,3	9,6	43	73,5	9,9
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	77,9	8,2	12	67,7	16,4
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	72,1	9,1	211	73,3	9,9
PI administratives de la fonction publique	47	68,1	12,9	76	67,1	11,1
PI administratives et commerciales des entreprises	179	71,8	11,5	315	68,4	12,3
Techniciens	576	69,8	10,7	98	67,0	10,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	73,7	9,0	45	71,0	9,9
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	65,6	10,9	371	64,7	10,7
Policiers et militaires	68	66,6	11,5	5	62,0	12,7
Employés administratifs d'entreprise	73	64,7	11,2	514	64,9	12,4
Employés de commerce	78	67,8	13,1	217	64,4	11,7
Personnels des services directs aux particuliers	35	69,0	12,4	127	68,5	11,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	513	66,9	10,6	104	59,8	10,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	371	72,0	10,3	16	67,6	12,6
Chauffeurs	135	64,8	11,5	8	53,0	8,4
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	65,4	10,9	27	60,3	12,9
Ouvriers non qualifiés de type industriel	124	62,4	10,9	114	57,6	13,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76	69,8	9,2	51	60,4	10,9
Ouvriers agricoles	8	74,5	10,4	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	72,7	10,9	5	60,0	10,6
Industrie manufacturière	901	69,0	11,5	357	63,4	12,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	436	68,2	10,3	70	65,4	11,9
Construction	388	73,3	9,6	60	69,3	9,1
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	390	71,0	10,9	369	66,3	11,9
Hôtels et restaurants	54	73,3	14,2	63	65,6	10,9
Transports et communications	343	66,0	12,1	177	61,8	13,3
Activités financières	116	69,7	11,5	172	67,7	12,1
Immobilier, location et services aux entreprises	297	70,6	11,1	335	66,5	12,8
Administration publique	175	69,6	11,2	196	68,5	11,9
Éducation	20	78,7	7,9	31	67,4	13,7
Santé et action sociale	132	71,9	9,9	530	69,1	10,9
Services collectifs, sociaux et personnels	92	73,4	11,2	109	69,7	13,2

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Soutien social (modèle de Karasek) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = soutien élevé)

	Hommes (n=3 405)			**Femmes** (n=2 506)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 405	23,1	3,5	2 506	23,1	3,6
Âge						
< 30 ans	515	23,8	3,2	408	23,5	3,5
30-39 ans	1 013	23,1	3,5	704	23,3	3,5
40-49 ans	1 064	22,7	3,5	780	22,8	3,7
≥ 50 ans	813	23,1	3,4	614	23,0	3,8
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	23,5	3,3	214	23,7	3,4
Professions intermédiaires	1 174	23,1	3,3	749	23,1	3,6
Employés	390	22,9	3,8	1 212	23,2	3,6
Ouvriers	1 383	22,9	3,6	319	22,4	3,9
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	34	24,2	3,3	34	23,6	3,0
Professeurs, professions scientifiques	17	24,5	3,2	19	24,0	3,9
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	24,7	3,8	15	23,5	3,9
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	121	23,5	3,4	100	23,9	3,3
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	23,4	3,1	43	23,0	3,3
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	23,6	3,2	11	21,6	4,9
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	57	23,6	4,1	205	23,3	3,5
PI administratives de la fonction publique	47	22,7	3,4	73	23,2	3,2
PI administratives et commerciales des entreprises	181	23,6	3,5	314	23,2	3,8
Techniciens	576	22,9	3,2	100	22,5	3,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	292	23,2	3,1	46	23,0	2,3
Employés civils et agents de service de fonction publique	138	22,2	3,5	370	23,3	3,4
Policiers et militaires	69	23,0	3,8	5	20,0	2,4
Employés administratifs d'entreprise	72	23,2	3,0	501	23,0	3,7
Employés de commerce	76	23,4	4,1	214	23,3	3,6
Personnels des services directs aux particuliers	35	23,3	5,1	122	23,8	3,8
Ouvriers qualifiés de type industriel	515	22,3	3,3	103	22,1	3,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	367	23,6	3,5	15	23,5	4,0
Chauffeurs	132	22,8	3,7	8	21,6	1,8
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	165	22,6	3,7	27	22,8	3,5
Ouvriers non qualifiés de type industriel	121	23,1	3,8	114	22,5	3,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	75	23,7	3,5	52	22,0	5,2
Ouvriers agricoles	8	26,1	3,3	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	23,2	2,4	4	-	-
Industrie manufacturière	902	22,9	3,5	354	22,4	3,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	436	22,5	3,0	70	21,9	3,1
Construction	387	23,8	3,1	57	23,8	3,4
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	386	23,4	3,5	366	23,2	3,7
Hôtels et restaurants	54	23,9	4,4	61	23,4	3,9
Transports et communications	338	23,0	3,2	176	23,3	3,2
Activités financières	117	23,5	3,4	170	23,3	3,8
Immobilier, location et services aux entreprises	296	23,1	3,6	327	23,2	4,1
Administration publique	172	22,5	3,8	193	23,1	3,5
Éducation	20	23,0	4,0	31	22,3	4,1
Santé et action sociale	128	23,8	3,2	524	23,6	3,4
Services collectifs, sociaux et personnels	92	23,1	4,4	111	23,2	3,7

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Efforts (modèle de Siegrist) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = efforts élevés)

	Hommes (n=3 440)			**Femmes** (n=2 568)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 440	11,6	3,9	2 568	11,2	3,9
Âge						
< 30 ans	522	11,2	3,5	411	10,9	3,7
30-39 ans	1 020	11,7	3,8	717	10,9	3,7
40-49 ans	1 072	11,7	4,0	797	11,3	4,0
≥ 50 ans	826	11,8	4,0	643	11,5	4,1
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	448	12,9	3,7	216	12,0	3,7
Professions intermédiaires	1 175	12,1	3,8	773	11,7	3,8
Employés	393	10,9	3,9	1 240	10,8	3,9
Ouvriers	1 406	11,0	3,7	329	10,7	3,8
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	35	13,3	3,9	34	13,0	4,3
Professeurs, professions scientifiques	17	11,8	2,9	19	12,4	3,3
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	12,8	4,5	17	11,0	3,4
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	123	12,5	3,5	100	11,9	3,7
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	13,2	3,7	43	11,8	3,7
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	10,9	4,1	11	12,6	4,2
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	11,0	3,4	216	12,2	3,9
PI administratives de la fonction publique	47	11,2	3,6	78	11,2	4,0
PI administratives et commerciales des entreprises	181	11,7	4,0	321	11,6	3,8
Techniciens	579	12,1	3,7	100	10,8	3,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	13,0	3,9	47	12,3	3,2
Employés civils et agents de service de fonction publique	141	11,5	4,1	378	11,2	4,1
Policiers et militaires	69	9,7	3,2	5	12,4	4,8
Employés administratifs d'entreprise	73	10,0	3,3	513	10,4	3,6
Employés de commerce	77	11,8	4,2	217	11,4	4,4
Personnels des services directs aux particuliers	33	10,7	4,0	127	10,3	3,6
Ouvriers qualifiés de type industriel	520	11,0	3,8	105	10,8	3,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	371	11,3	3,7	15	11,1	4,0
Chauffeurs	139	10,5	3,4	8	9,9	3,0
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	168	11,1	4,2	27	10,3	3,6
Ouvriers non qualifiés de type industriel	125	10,5	3,4	119	10,9	3,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	75	10,8	3,5	55	10,5	4,1
Ouvriers agricoles	8	13,3	4,3	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	15,5	3,6	5	9,8	2,8
Industrie manufacturière	912	11,3	3,8	366	10,9	3,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	438	13,2	3,9	70	12,5	3,9
Construction	389	11,6	3,9	60	9,7	3,7
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	392	11,8	3,9	368	11,3	4,1
Hôtels et restaurants	51	11,3	3,3	64	10,7	4,1
Transports et communications	345	11,3	3,9	177	11,0	3,7
Activités financières	119	11,3	3,6	180	10,9	3,6
Immobilier, location et services aux entreprises	297	11,4	4,0	332	11,1	3,7
Administration publique	175	11,0	3,7	197	10,7	3,7
Éducation	20	12,9	4,3	29	12,2	4,4
Santé et action sociale	129	10,8	3,3	542	11,7	4,1
Services collectifs, sociaux et personnels	96	11,6	3,7	114	10,6	3,7

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Récompenses (modèle de Siegrist) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = récompenses faibles)

	Hommes (n=3 407)			**Femmes** (n=2 487)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 407	18,2	6,9	2 487	18,3	7,0
Âge						
< 30 ans	517	16,9	6,2	404	18,0	6,9
30-39 ans	1 018	18,5	7,4	697	17,8	6,5
40-49 ans	1 062	18,6	6,8	777	18,9	7,4
≥ 50 ans	810	18,1	6,7	609	18,2	6,8
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	17,2	6,5	209	17,2	6,6
Professions intermédiaires	1 168	18,7	7,1	753	18,5	6,9
Employés	390	18,8	7,2	1 196	18,2	7,2
Ouvriers	1 388	17,9	6,8	319	18,8	6,5
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	34	16,8	7,7	32	16,3	6,0
Professeurs, professions scientifiques	16	15,3	4,7	19	17,8	6,5
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	18,4	9,1	16	17,1	4,9
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	122	16,9	7,0	96	17,1	7,3
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	259	17,5	6,2	43	18,1	6,3
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	15,8	4,5	10	20,8	9,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	55	16,9	5,3	204	17,7	7,0
PI administratives de la fonction publique	47	18,8	6,1	76	18,3	5,4
PI administratives et commerciales des entreprises	180	18,2	7,0	315	18,7	6,9
Techniciens	574	19,6	7,3	102	19,4	7,5
Contremaîtres, agents de maîtrise	291	17,8	7,0	46	17,7	5,9
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	19,7	7,7	359	17,8	6,7
Policiers et militaires	68	18,5	6,4	5	21,2	4,8
Employés administratifs d'entreprise	70	18,1	5,6	498	18,8	7,6
Employés de commerce	77	18,5	7,5	211	18,6	7,4
Personnels des services directs aux particuliers	35	17,6	8,3	123	16,4	5,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	514	19,1	6,9	102	19,7	7,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	366	16,3	6,6	15	16,5	5,4
Chauffeurs	136	16,8	6,2	8	17,6	5,2
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	167	18,6	6,6	26	17,3	5,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	125	19,0	6,7	116	18,7	6,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	72	17,3	6,1	52	18,9	6,4
Ouvriers agricoles	8	17,9	10,0	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	6	20,8	11,0	4	-	-
Industrie manufacturière	906	18,9	6,9	358	19,5	7,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	434	19,4	7,2	70	20,3	7,9
Construction	386	16,0	5,8	58	15,1	6,5
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	387	17,4	6,9	357	18,5	7,1
Hôtels et restaurants	52	16,3	5,2	63	17,7	7,1
Transports et communications	341	19,0	6,9	177	19,1	6,5
Activités financières	119	17,8	7,1	171	18,3	7,3
Immobilier, location et services aux entreprises	291	18,2	7,3	326	18,5	7,0
Administration publique	174	18,5	7,5	192	17,5	5,3
Éducation	19	18,3	6,4	29	18,4	7,1
Santé et action sociale	128	16,5	5,1	511	17,4	6,9
Services collectifs, sociaux et personnels	94	18,9	8,1	111	17,9	7,0

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Surinvestissement (modèle de Siegrist) dans l'échantillon Samotrace : Score moyen (moy) et écart type (e-t)

(Score élevé = surinvestissement élevé)

	Hommes (n=3 384)			**Femmes** (n=2 472)		
	n	moy	e-t	n	moy	e-t
Ensemble	3 384	13,6	4,8	2 472	14,1	4,8
Âge						
< 30 ans	508	13,9	4,6	406	14,4	4,5
30-39 ans	1 007	13,5	4,8	693	13,9	4,7
40-49 ans	1 059	13,2	4,9	767	13,7	4,8
≥ 50 ans	810	13,9	5,0	606	14,6	5,0
Catégorie sociale						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	439	14,3	4,6	203	14,1	4,3
Professions intermédiaires	1 156	13,5	4,9	742	14,0	4,7
Employés	390	13,2	5,0	1 203	14,0	4,9
Ouvriers	1 384	13,5	4,8	313	14,3	5,0
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres de la fonction publique	34	13,9	5,0	29	14,5	4,3
Professeurs, professions scientifiques	17	11,9	3,4	18	14,7	5,1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	11	15,5	5,1	16	13,9	3,5
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	119	15,0	4,7	96	13,7	4,4
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	256	14,2	4,5	41	14,3	4,0
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	20	12,6	4,9	10	14,1	4,4
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	56	12,6	4,4	202	13,5	4,9
PI administratives de la fonction publique	47	12,8	4,5	73	12,7	4,6
PI administratives et commerciales des entreprises	177	14,3	4,9	311	14,6	4,4
Techniciens	567	13,1	4,9	101	13,2	4,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	288	14,2	5,1	45	15,8	5,1
Employés civils et agents de service de fonction publique	140	13,2	5,2	363	13,5	5,1
Policiers et militaires	69	12,6	4,2	5	16,2	4,9
Employés administratifs d'entreprise	70	11,9	4,8	502	14,2	4,8
Employés de commerce	78	14,3	5,1	210	14,4	4,6
Personnels des services directs aux particuliers	33	14,7	5,6	123	14,5	4,6
Ouvriers qualifiés de type industriel	511	13,2	4,5	103	14,2	4,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	364	14,3	5,0	15	15,2	4,0
Chauffeurs	137	12,8	5,4	7	13,9	4,5
OQ de la manutention, du magasinage et du transport	167	13,3	4,6	27	12,3	4,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	124	12,9	4,5	114	14,4	5,1
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	73	14,2	4,8	47	14,9	5,2
Ouvriers agricoles	8	15,1	3,8	0	-	-
Secteur d'activité						
Agriculture, chasse, sylviculture	5	17,0	3,2	4	-	-
Industrie manufacturière	894	13,5	4,6	354	14,4	4,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	428	13,1	5,0	68	14,3	4,8
Construction	384	14,7	4,9	58	15,0	4,9
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	389	14,2	4,7	362	14,5	4,7
Hôtels et restaurants	51	14,2	4,9	62	14,8	4,4
Transports et communications	341	12,8	5,0	175	13,7	5,2
Activités financières	111	13,0	4,7	167	13,4	4,6
Immobilier, location et services aux entreprises	295	13,8	4,6	321	14,6	4,7
Administration publique	176	12,9	4,8	189	13,2	4,6
Éducation	20	14,2	5,0	30	13,6	5,3
Santé et action sociale	128	13,0	5,1	513	13,6	4,9
Services collectifs, sociaux et personnels	94	14,2	5,3	108	14,1	4,5

Les résultats sont présentés pour les effectifs ≥5

Annexe 3 : Prévalence des indicateurs de santé mentale dans l'échantillon Samotrace

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs socio-démographiques			
Âge			ns
< 30 ans	526	24,7	
30-39 ans	1 022	25,6	
40-49 ans	1 075	24,1	
≥ 50 ans	830	24,8	
Situation de famille			***
Célibataire	732	23,0	
En couple	2 463	24,2	
Séparé, divorcé, veuf	255	35,3	
Revenu mensuel net du ménage			ns
> 2 300 €	1 455	24,4	
800-2 300 €	1 730	25,8	
< 800 €	72	19,4	
Diplôme			**
< Baccalauréat	1981	22,9	
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1099	27,6	
≥ Bac+3	281	28,5	
Catégorie sociale			ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	445	25,4	
Professions intermédiaires	1 181	27,1	
Employés	394	25,4	
Ouvriers	1 416	22,7	
Événement marquant avant l'âge de 18 ans			***
Aucun	2 225	20,1	
Un	822	29,9	
Au moins 2	384	41,4	
Événement marquant au cours des 12 derniers mois			***
Aucun	1 791	14,8	
Un	1 174	30,8	
Au moins 2	466	48,5	
Vie sociale			
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail			***
Non	2 730	18,7	
Oui	636	50,8	
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail			***
Non	2 873	20,9	
Oui	503	47,9	
Qualité des relations avec l'entourage			***
Satisfait	3 240	23,5	
Insatisfait	209	45,5	
Activité extraprofessionnelle régulière			**
Au moins une	3 177	24,1	
Aucune	253	33,6	
Membre d'une association			**
Oui	973	28,8	
Non	2 447	23,4	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Santé			
Santé perçue			***
Très bonne	1 350	11,3	
Moyenne ou mauvaise	2 097	33,5	
Utilisation d'excitants			***
Non ou peu	1 522	19,5	
Souvent ou quotidiennement	1 847	29,2	
Utilisation de drogues			ns
Non	3 140	24,5	
Peu, souvent ou quotidiennement	183	30,1	
Fumeur actuel			ns
Non	2 219	24,3	
Oui	1 230	25,7	
Consommation excessive ou dépendance à l'alcool			***
Non	2 938	23,6	
Oui	342	38,0	
Antécédent personnel de troubles mentaux			***
Non	3 254	23,2	
Oui	199	51,8	
Antécédents familiaux de dépression			***
Non	2 725	21,6	
Oui	605	37,7	
Prise actuelle d'un traitement psychotrope			***
Non	3 210	23,1	
Oui	194	54,1	
Handicap ou invalidité			***
Non	3 204	24,1	
Oui	195	35,9	
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale			***
Aucun	2 539	20,6	
Total de 1 à 14 jours	537	32,6	
Total de 15 jours ou plus	260	46,5	
Emploi			
Formation correspond à emploi actuel			***
Oui	1 800	22,1	
Non	1 536	27,5	
Profession actuelle choisie			***
Oui	2 566	22,9	
Non	827	30,8	
Type de contrat			ns
CDI	3 271	25,1	
Autres	174	20,1	
Taille d'établissement			**
< 10 salariés	424	19,1	
10 à 199 salariés	1 495	24,0	
≥ 200 salariés	1 520	27,2	
Durée de travail hebdomadaire			ns
≥ 46h	232	24,6	
35h à < 46h	2 791	24,9	
< 35h	413	24,7	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs organisationnels			
Coucher souvent après minuit (à cause des horaires de travail)			ns
Jamais	2 533	24,8	
Actuellement	425	22,4	
Dans le passé	483	26,9	
Lever souvent avant 5 heures (à cause des horaires de travail)			ns
Jamais ou actuellement	2 946	24,5	
Dans le passé	499	26,9	
Horaires de nuit			ns
Jamais ou dans le passé	3 091	25,1	
Actuellement	355	22,3	
Temps de travail journalier supérieur à 10h			ns
Jamais	2 262	24,1	
Actuellement ou dans le passé	1 181	26,3	
Travail plus d'un samedi sur deux			*
Jamais	2 272	23,7	
Actuellement ou dans le passé	1 174	27,0	
Travail plus d'un dimanche sur deux			ns
Jamais ou actuellement	3 114	24,4	
Dans le passé	332	28,6	
Travail répétitif sous contrainte de temps			***
Jamais ou dans le passé	3 114	23,8	
Actuellement	326	33,7	
Travail posté en horaires alternants			ns
Jamais ou actuellement	2 937	24,5	
Dans le passé	507	26,8	
Rotation de poste et mode d'organisation			ns
Aucune ou qu'entre collègues	2 610	24,3	
Entre collègues et par la hiérarchie ou que par la hiérarchie	751	26,5	
Durée de transport domicile-travail aller-retour			ns
< 1h	2 824	24,2	
≥ 1h	612	27,8	
Travail le même nombre d'heures chaque jour			**
Oui	2 291	23,3	
Non	1 118	27,8	
Travail le même nombre de jours chaque semaine			ns
Non	765	26,4	
Oui	2 670	24,3	
Horaires variables			**
Non	2 404	23,3	
Oui	1 029	28,2	
Travail oblige à dormir à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	2 515	24,1	
Oui	923	26,5	
Travail oblige à manger à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	2 300	24,0	
Oui	1 149	26,5	
Compatibilités horaires de travail et engagements sociaux et familiaux			***
Très bonne	1 247	18,8	
Assez bonne	1 662	25,8	
Pas très ou pas du tout bonne	537	35,9	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs physico-chimiques			
Postures pénibles ou fatigantes à la longue			*
Jamais	1 523	22,9	
Actuellement ou dans le passé	1 921	26,2	
Port de charges lourdes			*
Jamais ou actuellement	2 805	24,0	
Dans le passé	642	28,5	
Bruit intense			ns
Jamais	2 030	24,2	
Actuellement	941	25,6	
Dans le passé	477	25,6	
Exposition fréquente à des températures extrêmes			ns
Jamais ou actuellement	3 150	24,4	
Dans le passé	292	28,4	
Exposition fréquente aux intempéries			ns
Jamais ou actuellement	3 107	24,4	
Dans le passé	335	28,4	
Exposition aux poussières ou fumées			ns
Jamais	1 802	25,3	
Actuellement	1 211	24,4	
Dans le passé	429	23,8	
Exposition aux produits chimiques			ns
Jamais	2 013	24,5	
Actuellement	1 027	25,5	
Dans le passé	398	24,6	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs psychosociaux			
Rémunération au rendement ou aux objectifs			ns
Jamais ou actuellement	3 260	24,5	
Dans le passé	183	30,6	
Devoir supporter les exigences du public			***
Non concerné	1 962	24,8	
Concerné et pas difficile	996	20,3	
Concerné et difficile	466	34,6	
Violences physiques			**
Non	3 329	24,5	
Oui	109	36,7	
Intimidations, menaces, humiliations			***
Non	3 064	22,4	
Oui	358	43,3	
Discriminations			***
Non	3 304	23,9	
Oui	135	47,4	
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle			***
Non	2 913	22,0	
Oui	487	41,1	
Conséquences sur l'emploi d'expositions à des violences psychologiques ou physiques au travail			***
Non exposé	2 571	20,2	
Exposé sans conséquences	496	35,7	
Exposé avec conséquences	159	54,7	
Tension au travail (*Job strain*)			***
Non	2 186	19,8	
Oui	1 184	34,9	
Demande psychologique			***
Faible	1 141	14,5	
Forte	2 264	30,2	
Latitude décisionnelle			***
Forte	1 577	21,1	
Faible	1 836	28,3	
Soutien social			***
Fort	1 685	18,1	
Faible	1 712	31,4	
Déséquilibre efforts / récompenses			***
Non	3 271	23,3	
Oui	111	72,1	
Efforts			***
Faibles	1 898	15,3	
Forts	1 533	36,5	
Récompenses			***
Fortes	1 769	14,0	
Faibles	1 629	36,8	
Surinvestissement			***
Non	2 239	18,8	
Oui	1 137	37,0	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les hommes (n=3 453) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Parcours professionnel			
Il s'agit du premier emploi			ns
Non	2 782	24,9	
Oui	647	25,0	
Nombre d'employeurs différents depuis le début de carrière			ns
≤ 2	1 297	23,2	
≥ 3	2 149	25,7	
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière			***
≤ 1	829	20,1	
≥ 2	2 617	26,3	
Âge d'entrée dans la vie active			*
≤ 17 ans	1 308	22,3	
18 à 20 ans	1 155	25,2	
≥ 21 ans	977	27,7	
Périodes de chômage			***
Aucune	1 700	21,9	
Au moins une	1 719	27,7	
Périodes de travail intérimaire et durée totale			*
Aucune	1 957	23,3	
Total < 1 an	642	24,3	
Total ≥ 1 an	698	28,2	
Interruption(s) professionnelle(s) pour élever un ou des enfants			ns
Non	3 198	24,6	
Oui	33	30,3	
Interruption(s) professionnelle(s) pour mutation du conjoint			ns
Non	3 204	24,5	
Oui	26	26,9	
Interruption(s) professionnelle(s) pour maladie grave, accident			***
Non	2 720	23,5	
Oui	573	30,5	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs sociodémographiques			
Âge			**
< 30 ans	413	42,4	
30-39 ans	717	39,2	
40-49 ans	800	38,3	
≥ 50 ans	651	32,4	
Situation de famille			*
Célibataire	452	35,8	
En couple	1 790	36,9	
Séparé, divorcé, veuf	339	44,3	
Revenu mensuel net du ménage			**
> 2 300 €	1 037	36,6	
800-2 300 €	1 248	39,7	
< 800 €	65	56,9	
Diplôme			ns
< Baccalauréat	1170	36,2	
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1068	38,8	
≥ Bac+3	207	36,2	
Catégorie sociale			ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	216	38,0	
Professions intermédiaires	776	39,1	
Employés	1 249	37,6	
Ouvriers	328	34,8	
Événement marquant avant l'âge de 18 ans			***
Aucun	1 563	31,7	
Au moins un	1 004	47,2	
Événement marquant au cours des 12 derniers mois			***
Aucun	1 180	25,9	
Un	947	41,5	
Au moins 2	436	60,6	
Vie sociale			
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail			***
Non	1 869	30,4	
Oui	655	58,3	
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail			***
Non	1 928	32,4	
Oui	591	55,7	
Qualité des relations avec l'entourage			***
Satisfait	2 412	36,5	
Insatisfait	163	54,6	
Activité extraprofessionnelle régulière			**
Au moins une	1 982	36,2	
Aucune	563	42,5	
Membre d'une association			*
Oui	581	41,5	
Non	1 982	36,7	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Santé			
Santé perçue			***
Très bonne	981	20,4	
Moyenne ou mauvaise	1 584	48,6	
Utilisation d'excitants			***
Non ou peu	1 002	32,5	
Souvent ou quotidiennement	1 530	41,3	
Utilisation de drogues			ns
Non	2 459	37,5	
Peu, souvent ou quotidiennement	49	49,0	
Fumeur actuel			***
Non	1 876	34,8	
Oui	701	45,2	
Consommation excessive ou dépendance à l'alcool			***
Non	2 180	36,8	
Oui	52	67,3	
Antécédent personnel de troubles mentaux			***
Non	2 325	35,1	
Oui	256	61,3	
Antécédents familiaux de dépression			***
Non	1 876	33,9	
Oui	623	47,7	
Prise actuelle d'un traitement psychotrope			***
Non	2 237	33,7	
Oui	296	64,5	
Handicap ou invalidité			*
Non	2 439	37,2	
Oui	109	48,6	
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale			***
Aucun	1 778	31,3	
Total de 1 à 14 jours	418	45,0	
Total de 15 jours ou plus	302	61,3	
Emploi			
Formation correspond à emploi actuel			*
Oui	1 437	35,9	
Non	1 039	40,2	
Profession actuelle choisie			ns
Oui	1 836	36,9	
Non	715	40,1	
Type de contrat			ns
CDI	2 356	37,7	
Autres	213	38,0	
Taille d'établissement			ns
< 200 salariés	1 553	39,0	
≥ 200 salariés	1 006	36,1	
Durée de travail hebdomadaire			ns
≥ 35h	1 762	37,5	
< 35h	809	38,3	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs organisationnels			
Coucher souvent après minuit (à cause des horaires de travail)			*
Jamais	2 299	37,0	
Actuellement ou dans le passé	273	43,6	
Lever souvent avant 5 heures (à cause des horaires de travail)			ns
Jamais ou actuellement	2 383	37,4	
Dans le passé	193	42,0	
Horaires de nuit			ns
Jamais ou actuellement	2 461	37,4	
Dans le passé	116	44,0	
Temps de travail journalier supérieur à 10h			***
Jamais	2 185	36,1	
Actuellement ou dans le passé	391	46,3	
Travail plus d'un samedi sur deux			ns
Jamais ou dans le passé	1 868	36,7	
Actuellement	709	40,2	
Travail plus d'un dimanche sur deux			ns
Jamais ou actuellement	2 340	37,4	
Dans le passé	230	41,3	
Travail répétitif sous contrainte de temps			***
Jamais ou dans le passé	2 278	36,1	
Actuellement	290	49,0	
Travail posté en horaires alternants			ns
Jamais	1 908	38,0	
Actuellement	431	37,4	
Dans le passé	234	37,2	
Rotation de poste et mode d'organisation			ns
Aucune ou qu'entre collègues	1 960	36,6	
Entre collègues et par la hiérarchie ou que par la hiérarchie	557	41,1	
Durée de transport domicile-travail aller-retour			*
< 1h	2 172	36,9	
≥ 1h	395	42,3	
Travail le même nombre d'heures chaque jour			ns
Oui	1 684	36,4	
Non	873	40,1	
Travail le même nombre de jours chaque semaine			ns
Non	594	39,2	
Oui	1 979	37,2	
Horaires variables			ns
Non	1 789	36,7	
Oui	774	40,1	
Travail oblige à dormir à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	2 154	37,3	
Oui	407	40,3	
Travail oblige à manger à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	1 851	36,7	
Oui	720	40,6	
Compatibilités horaires de travail et engagements sociaux et familiaux			***
Très bonne	1 067	30,2	
Assez bonne	1 143	39,8	
Pas très ou pas du tout bonne	363	53,4	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs physico-chimiques			
Postures pénibles ou fatigantes à la longue			*
Jamais ou dans le passé	1 593	36,0	
Actuellement	973	40,4	
Port de charges lourdes			*
Jamais ou dans le passé	1 832	36,3	
Actuellement	735	41,2	
Bruit intense			***
Jamais ou dans le passé	2 312	36,3	
Actuellement	256	50,4	
Exposition fréquente à des températures extrêmes			ns
Jamais ou dans le passé	2 290	37,1	
Actuellement	275	42,6	
Exposition fréquente aux intempéries			*
Jamais	2 427	37,3	
Actuellement ou dans le passé	138	45,7	
Exposition aux poussières ou fumées			**
Jamais ou dans le passé	2 322	36,9	
Actuellement	243	45,7	
Exposition aux produits chimiques			ns
Jamais	2 052	38,2	
Actuellement ou dans le passé	511	35,6	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Facteurs psychosociaux			
Rémunération au rendement ou aux objectifs			*
Jamais ou actuellement	2 440	37,1	
Dans le passé	127	47,2	
Devoir supporter les exigences du public			***
Non concerné ou concerné et pas difficile	2 072	34,6	
Concerné et difficile	485	50,7	
Violences physiques			**
Non	2 433	37,0	
Oui	127	49,6	
Intimidations, menaces, humiliations, attentions sexuelles non désirées			***
Non	2 145	33,7	
Oui	412	58,0	
Discriminations			***
Non	2 368	35,6	
Oui	190	60,5	
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle			***
Non	2 225	35,6	
Oui	308	53,6	
Conséquences sur l'emploi d'expositions à des violences psychologiques ou physiques au travail			***
Non exposé	1 817	31,6	
Exposé sans conséquences	377	46,2	
Exposé avec conséquences	182	66,5	
Tension au travail (*Job strain*)			***
Non	1 477	31,7	
Oui	1 008	46,6	
Demande psychologique			***
Faible	868	26,4	
Forte	1 655	43,8	
Latitude décisionnelle			**
Forte	931	33,9	
Faible	1 599	39,9	
Soutien social			***
Fort	1 239	29,5	
Faible	1 258	46,1	
Déséquilibre efforts / récompenses			***
Non	2 389	36,6	
Oui	81	80,3	
Efforts			***
Faibles	1 522	28,2	
Forts	1 036	51,8	
Récompenses			***
Fortes	1 247	25,7	
Faibles	1 231	50,5	
Surinvestissement			***
Non	1 506	28,3	
Oui	959	52,9	

Prévalence de la souffrance psychique selon le GHQ28 chez les femmes (n=2 581) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%	p
Parcours professionnel			
Il s'agit du premier emploi			*
Non	2 033	38,7	
Oui	534	33,7	
Nombre d'employeurs différents depuis le début de carrière			*
≤ 2	1 029	35,2	
≥ 3	1 540	39,5	
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière			**
≤ 1	854	33,4	
≥ 2	1 716	39,9	
Age d'entrée dans la vie active			ns
≤ 17 ans	611	38,0	
18 à 20 ans	1 179	36,9	
≥ 21 ans	776	38,8	
Périodes de chômage et durée totale			ns
Aucune	1 161	36,0	
Total < 1 an	814	38,5	
Total ≥ 1 an	575	40,4	
Périodes de travail intérimaire et durée totale			ns
Aucune	1 710	36,7	
Total < 1 an	408	40,0	
Total ≥ 1 an	327	41,6	
Interruption(s) professionnelle(s) pour élever un ou des enfants			ns
Non	1 770	37,8	
Oui	710	38,3	
Interruption(s) professionnelle(s) pour mutation du conjoint			ns
Non	2 244	37,9	
Oui	151	39,7	
Interruption(s) professionnelle(s) pour maladie grave, accident			***
Non	2 128	36,7	
Oui	280	48,6	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Facteurs socio-démographiques			
Âge			ns
< 30 ans	508	11,0	
30-39 ans	983	9,4	
40-49 ans	1 020	12,3	
≥ 50 ans	777	9,4	
Situation de famille			ns
Célibataire	701	10,6	
En couple	2 342	10,4	
Séparé, divorcé, veuf	242	11,6	
Revenu mensuel net du ménage			ns
> 2 300 €	1 413	10,1	
800-2 300 €	1 625	11,5	
< 800 €	67	7,5	
Diplôme			ns
< Baccalauréat	1856	10,2	
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1065	11,8	
≥ Bac+3	277	9,4	
Catégorie sociale			ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	440	10,9	
Professions intermédiaires	1 140	10,1	
Employés	369	11,7	
Ouvriers	1 324	10,5	
Événement marquant avant l'âge de 18 ans			***
Aucun	2 127	7,9	
Un	780	13,2	
Au moins 2	366	20,2	
Événement marquant au cours des 12 derniers mois			***
Aucun	1 690	8,3	
Un	1 133	11,2	
Au moins 2	447	17,5	
Vie sociale			
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail			***
Non	2 609	8,9	
Oui	607	18,1	
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail			***
Non	2 746	9,5	
Oui	478	16,1	
Qualité des relations avec l'entourage			***
Satisfait	3 092	9,9	
Insatisfait	194	20,1	
Activité extraprofessionnelle régulière			***
Au moins une	3 026	10,0	
Aucune	243	17,3	
Membre d'une association			*
Oui	942	12,3	
Non	2 323	9,7	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Santé			
Santé perçue			***
Très bonne	1 284	5,8	
Moyenne ou mauvaise	1 997	13,6	
Utilisation d'excitants			***
Non ou peu	1 438	7,6	
Souvent ou quotidiennement	1 782	12,8	
Utilisation de drogues			***
Non	3 002	9,9	
Peu, souvent ou quotidiennement	176	20,5	
Fumeur actuel			***
Non	2 104	8,6	
Oui	1 182	14,0	
Antécédent personnel de troubles mentaux			**
Non	3 100	10,1	
Oui	188	17,6	
Antécédents familiaux de dépression			***
Non	2 596	9,4	
Oui	573	15,0	
Prise actuelle d'un traitement psychotrope			*
Non	3 060	10,2	
Oui	181	16,0	
Handicap ou invalidité			ns
Non	3 053	10,4	
Oui	183	12,6	
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale			ns
Aucun	2 422	9,9	
Total de 1 à 14 jours	512	12,5	
Total de 15 à 29 jours	106	9,4	
Total de 30 jours ou plus	140	15,0	
Emploi			
Formation correspond à emploi actuel			**
Oui	1 730	9,2	
Non	1 451	12,1	
Profession actuelle choisie			ns
Oui	2 464	10,0	
Non	772	12,1	
Type de contrat			ns
CDI	3 115	10,6	
Autres	166	9,6	
Taille d'établissement			ns
< 200 salariés	1 814	10,6	
≥ 200 salariés	1 460	10,3	
Durée de travail hebdomadaire			ns
≥ 46h	217	7,8	
35h à < 46h	2 659	10,4	
< 35h	394	12,9	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Facteurs organisationnels			
Coucher souvent après minuit (à cause des horaires de travail)			ns
Jamais ou actuellement	2 819	10,3	
Dans le passé	456	12,1	
Lever souvent avant 5 heures (à cause des horaires de travail)			ns
Jamais ou dans le passé	2 605	10,9	
Actuellement	674	8,9	
Horaires de nuit			ns
Jamais ou dans le passé	2 942	10,8	
Actuellement	338	8,3	
Temps de travail journalier supérieur à 10h			ns
Jamais	2 157	10,1	
Actuellement ou dans le passé	1 121	11,3	
Travail plus d'un samedi sur deux			ns
Jamais	2 180	10,5	
Actuellement	618	10,2	
Dans le passé	484	11,0	
Travail plus d'un dimanche sur deux			*
Jamais ou actuellement	2 963	10,1	
Dans le passé	317	14,2	
Travail répétitif sous contrainte de temps			*
Jamais ou actuellement	2 938	10,1	
Dans le passé	338	13,9	
Travail posté en horaires alternants			*
Jamais ou dans le passé	2 633	11,0	
Actuellement	646	8,2	
Rotation de poste et mode d'organisation			**
Aucune ou qu'entre collègues	2 489	9,6	
Entre collègues et par la hiérarchie	147	16,3	
Que par la hiérarchie	566	12,7	
Durée de transport domicile-travail aller-retour			ns
< 1h	2 683	10,7	
1h à 2h	473	8,3	
> 2h	116	12,9	
Travail le même nombre d'heures chaque jour			ns
Oui	2 175	9,9	
Non	1068	11,8	
Travail le même nombre de jours chaque semaine			ns
Non	728	11,3	
Oui	2 542	10,3	
Horaires variables			ns
Non	2 290	10,2	
Oui	977	11,3	
Travail oblige à dormir à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	2 405	10,8	
Oui	869	9,7	
Travail oblige à manger à des heures irrégulières ou anormales			ns
Non	2 197	10,8	
Oui	1 086	9,9	
Compatibilités horaires de travail et engagements sociaux et familiaux			ns
Très ou assez bonne	2 775	10,1	
Pas très ou pas du tout bonne	505	12,5	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Facteurs physico-chimiques			
Postures pénibles ou fatigantes à la longue			*
Jamais ou dans le passé	1 901	9,4	
Actuellement	1 379	12,0	
Port de charges lourdes			ns
Jamais	1 582	9,3	
Actuellement	1 095	11,1	
Dans le passé	604	12,6	
Bruit intense			ns
Jamais ou dans le passé	2 389	10,9	
Actuellement	893	9,4	
Exposition fréquente à des températures extrêmes			ns
Jamais	2 339	10,2	
Actuellement	654	11,0	
Dans le passé	284	11,3	
Exposition fréquente aux intempéries			ns
Jamais	2 350	10,1	
Actuellement ou dans le passé	927	11,5	
Exposition aux poussières ou fumées			*
Jamais	1 721	9,2	
Actuellement ou dans le passé	1 555	11,8	
Exposition aux produits chimiques			ns
Jamais ou dans le passé	2 300	10,0	
Actuellement	973	11,7	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Facteurs psychosociaux			
Rémunération au rendement ou aux objectifs			ns
Jamais	2 887	10,1	
Actuellement	221	12,2	
Dans le passé	170	15,3	
Devoir supporter les exigences du public			*
Non concerné ou concerné et pas difficile	2 825	9,9	
Concerné et difficile	436	14,0	
Violences provenant de personnes extérieures au lieu de travail			*
Non	3 213	10,3	
Oui	67	19,4	
Intimidations, menaces, humiliations			**
Non	2 919	9,9	
Oui	341	15,3	
Discriminations			ns
Non	3 150	10,4	
Oui	125	15,2	
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle			*
Non	2 773	10,0	
Oui	467	13,3	
Conséquences sur l'emploi d'expositions à des violences psychologiques ou physiques au travail			***
Non exposé	2 451	9,3	
Exposé sans conséquences	474	13,5	
Exposé avec conséquences	148	18,9	
Tension au travail (*Job strain*)			ns
Non	2 089	10,2	
Oui	1 128	11,4	
Demande psychologique			*
Faible	1 078	8,9	
Forte	2 169	11,5	
Latitude décisionnelle			ns
Forte	1 508	10,3	
Faible	1 745	10,8	
Soutien social			ns
Fort	1 607	9,8	
Faible	1 632	11,2	
Déséquilibre efforts / récompenses			**
Non	3 120	10,2	
Oui	110	18,2	
Efforts			**
Faibles	1 793	9,2	
Forts	1 475	12,0	
Récompenses			***
Fortes	1 683	8,2	
Faibles	1 561	13,0	
Surinvestissement			***
Non	2 141	8,6	
Oui	1 079	14,0	

Prévalence des problèmes d'alcool selon le DETA chez les hommes (n=3 288) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%	p
Parcours professionnel			
Il s'agit du premier emploi			ns
Non	2 643	11,0	
Oui	621	8,9	
Nombre d'employeurs différents depuis le début de carrière			*
≤ 2	1 247	8,8	
≥ 3	2 034	11,5	
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière			***
≤ 1	794	7,1	
≥ 2	2 487	11,6	
Âge d'entrée dans la vie active			ns
≤ 17 ans	1 226	10,4	
18 à 20 ans	1 115	11,1	
≥ 21 ans	933	9,8	
Périodes de chômage et durée totale			**
Aucune	1 632	9,0	
Total < 1 an	1 124	10,9	
Total ≥ 1 an	501	14,4	
Périodes de travail intérimaire			ns
0	1 867	9,9	
1	669	10,3	
≥ 2	603	12,9	
Interruption(s) professionnelle(s) pour élever un ou des enfants			(ns)
Non	3 042	10,5	
Oui	31	9,7	
Interruption(s) professionnelle(s) pour mutation du conjoint			(**)
Non	3 047	10,3	
Oui	26	26,9	
Interruption(s) professionnelle(s) pour maladie grave, accident			*
Non	2 588	9,9	
Oui	542	13,5	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs socio-démographiques				
Âge				***
< 30 ans	526	6,7	2,5	
30-39 ans	1 024	7,1	4,2	
40-49 ans	1 081	8,1	7,3	
≥ 50 ans	832	7,0	10,9	
Situation de famille				***
Célibataire	736	6,5	3,8	
En couple	2 468	7,5	6,4	
Séparé, divorcé, veuf	256	8,6	15,2	
Revenu mensuel net du ménage				(ns)
> 2 300 €	1 459	7,6	6,1	
800-2 300 €	1 736	7,4	7,1	
< 800 €	72	5,6	4,2	
Diplôme				*
< Baccalauréat	1 987	7,0	7,6	
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1 101	8,4	4,9	
≥ Bac+3	283	5,7	5,3	
Catégorie sociale				ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	449	7,6	6,0	
Professions intermédiaires	1 183	7,0	6,0	
Employés	397	7,3	8,6	
Ouvriers	1 416	7,4	6,6	
Événement marquant avant l'âge de 18 ans				***
Aucun	2 230	6,1	5,7	
Au moins un	1 211	9,5	8,0	
Événement marquant au cours des 12 derniers mois				***
Aucun	1 795	5,0	4,3	
Un	1 175	8,7	7,4	
Au moins 2	470	12,1	13,0	
Vie sociale				
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail				***
Non	2 735	5,7	4,9	
Oui	640	13,6	13,6	
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail				***
Non	2 879	6,4	5,4	
Oui	506	12,3	12,1	
Qualité des relations avec l'entourage				***
Satisfait	3 249	7,0	5,9	
Insatisfait	209	12,4	17,2	
Activité extraprofessionnelle régulière				*
Au moins une	3 185	7,2	6,3	
Aucune	254	7,9	10,2	
Membre d'une association				ns
Oui	975	7,3	6,7	
Non	2 454	7,5	6,4	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Santé				
Santé perçue				***
Très bonne	1 355	4,2	3,0	
Moyenne ou mauvaise	2 101	9,3	8,8	
Utilisation d'excitants				**
Non ou peu	1 528	6,0	7,1	
Souvent ou quotidiennement	1 850	8,7	5,5	
Utilisation de drogues				ns
Non	3 149	7,5	6,2	
Peu, souvent ou quotidiennement	183	7,7	7,1	
Fumeur actuel				ns
Non	2 227	7,0	6,6	
Oui	1 231	8,0	6,3	
Consommation excessive ou dépendance à l'alcool				*
Non	2 942	7,2	6,1	
Oui	346	9,3	9,3	
Antécédent personnel de troubles mentaux				***
Non	3 263	6,9	4,4	
Oui	200	14,0	41,5	
Antécédents familiaux de dépression				***
Non	2 732	6,3	5,1	
Oui	607	10,7	11,4	
Handicap ou invalidité				***
Non	3 210	7,2	5,9	
Oui	198	10,1	18,2	
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale				***
Aucun	2 546	6,5	5,2	
Total de 1 à 14 jours	539	9,7	7,8	
Total de 15 jours ou plus	260	10,4	18,1	
Emploi				
Formation correspond à emploi actuel				*
Oui	1 807	6,9	5,5	
Non	1 539	8,1	7,5	
Profession actuelle choisie				***
Oui	2 575	6,4	5,7	
Non	828	9,9	9,2	
Type de contrat				ns
CDI	3 279	7,4	6,4	
Autres	175	6,3	9,1	
Taille d'établissement				ns
< 200 salariés	1 923	6,5	6,3	
≥ 200 salariés	1 525	8,4	6,8	
Durée de travail hebdomadaire				ns
≥ 35h	3 031	7,3	6,2	
< 35h	414	7,7	8,9	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs organisationnels				
Coucher souvent après minuit (à cause des horaires de travail)				ns
Jamais	2 540	7,1	6,4	
Actuellement	427	8,9	7,0	
Dans le passé	483	7,3	6,8	
Lever souvent avant 5 heures (à cause des horaires de travail)				*
Jamais ou dans le passé	2 733	6,7	6,8	
Actuellement	721	9,6	5,4	
Horaires de nuit				ns
Jamais ou dans le passé	3 098	7,1	6,4	
Actuellement	357	9,2	7,6	
Temps de travail journalier supérieur à 10h				*
Jamais ou dans le passé	2 827	6,9	6,9	
Actuellement	625	9,4	5,1	
Travail plus d'un samedi sur deux				*
Jamais ou actuellement	2 949	6,9	6,2	
Dans le passé	506	9,9	8,1	
Travail plus d'un dimanche sur deux				ns
Jamais ou actuellement	3 122	7,1	6,4	
Dans le passé	333	9,9	7,5	
Travail répétitif sous contrainte de temps				**
Jamais	2 774	6,8	6,1	
Actuellement	327	10,4	9,2	
Dans le passé	348	8,6	8,1	
Travail posté en horaires alternants				ns
Jamais	2 259	6,9	6,8	
Actuellement	686	9,0	6,0	
Dans le passé	508	6,9	5,9	
Rotation de poste et mode d'organisation				**
Aucune ou qu'entre collègues	2 618	6,4	6,3	
Entre collègues et par la hiérarchie ou que par la hiérarchie	752	10,4	7,3	
Durée de transport domicile-travail aller-retour				ns
< 1h	2 831	7,1	6,3	
≥ 1h	614	8,0	7,7	
Travail le même nombre d'heures chaque jour				ns
Oui	2 297	6,8	6,8	
Non	1 121	8,6	5,9	
Travail le même nombre de jours chaque semaine				ns
Non	767	8,1	7,4	
Oui	2 677	7,1	6,3	
Horaires variables				ns
Non	2 411	7,2	6,6	
Oui	1 031	7,7	6,5	
Travail oblige à dormir à des heures irrégulières ou anormales				ns
Non	2 521	6,8	6,4	
Oui	926	8,8	6,9	
Travail oblige à manger à des heures irrégulières ou anormales				ns
Non	2 306	6,8	6,4	
Oui	1 152	8,3	6,9	
Compatibilités horaires de travail et engagements sociaux et familiaux				***
Très bonne	1 248	4,9	6,6	
Assez bonne	1 667	8,0	6,0	
Pas très ou pas du tout bonne	540	10,7	8,0	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs physico-chimiques				
Postures pénibles ou fatigantes à la longue				**
Jamais	1 527	5,8	6,0	
Actuellement	1 472	8,8	6,3	
Dans le passé	454	7,3	9,5	
Port de charges lourdes				ns
Jamais	1 650	6,7	6,0	
Actuellement	1 162	8,2	6,1	
Dans le passé	644	7,5	8,7	
Bruit intense				ns
Jamais	2 036	6,7	6,3	
Actuellement	943	8,8	6,5	
Dans le passé	478	7,1	7,5	
Exposition fréquente à des températures extrêmes				**
Jamais ou actuellement	3 158	6,9	6,3	
Dans le passé	293	11,6	9,2	
Exposition fréquente aux intempéries				**
Jamais	2 485	7,2	6,4	
Actuellement	630	7,5	4,6	
Dans le passé	336	7,4	11,0	
Exposition aux poussières ou fumées				*
Jamais ou actuellement	3 020	7,6	6,1	
Dans le passé	431	5,8	9,1	
Exposition aux produits chimiques				ns
Jamais	2 021	7,2	7,2	
Actuellement	1 027	7,5	5,4	
Dans le passé	399	7,8	6,3	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs psychosociaux				
Rémunération au rendement ou aux objectifs				*
Jamais ou actuellement	3 268	7,3	6,3	
Dans le passé	184	8,2	10,9	
Devoir supporter les exigences du public				ns
Non concerné ou concerné et pas difficile	2 967	7,1	6,4	
Concerné et difficile	466	8,4	7,5	
Violences physiques				ns
Non	3 338	7,3	6,6	
Oui	109	8,3	3,7	
Intimidations, menaces, humiliations				***
Non	3 072	6,6	5,8	
Oui	359	12,3	12,0	
Discriminations				***
Non	3 312	7,1	6,2	
Oui	136	14,0	14,0	
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle				**
Non	2 921	6,8	6,1	
Oui	488	10,5	8,0	
Conséquences sur l'emploi d'expositions à des violences psychologiques ou physiques au travail				***
Non exposé	2 578	6,4	5,4	
Exposé sans conséquences	496	10,1	7,7	
Exposé avec conséquences	159	15,7	17,0	
Tension au travail (*Job strain*)				***
Non	2 191	5,7	5,4	
Oui	1 187	10,5	8,6	
Demande psychologique				***
Faible	1 144	4,6	4,3	
Forte	2 270	8,7	7,6	
Latitude décisionnelle				**
Forte	1 580	6,2	5,5	
Faible	1 841	8,3	7,4	
Soutien social				***
Fort	1 688	5,5	5,0	
Faible	1 717	9,3	8,2	
Déséquilibre efforts / récompenses				***
Non	3 279	6,8	6,1	
Oui	112	25,0	20,5	
Efforts				***
Faibles	1 903	5,0	4,9	
Forts	1 537	10,2	8,5	
Récompenses				***
Fortes	1 773	4,9	4,9	
Faibles	1 634	10,2	8,5	
Surinvestissement				***
Non	2 243	5,2	5,0	
Oui	1 141	11,3	9,6	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les hommes (n=3 463) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001 ; () si certains effectifs attendus <5*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Parcours professionnel				
Il s'agit du premier emploi				ns
Non	2 789	7,2	6,7	
Oui	649	7,9	6,2	
Nombre d'employeurs différents depuis le début de carrière				ns
≤ 2	1 300	7,6	6,4	
3 ou 4	1 000	6,6	6,1	
≥ 5	1 155	7,6	7,0	
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière				*
≤ 1	830	6,9	4,6	
≥ 2	2 625	7,5	7,2	
Age d'entrée dans la vie active				ns
≤ 17 ans	1 311	7,5	7,7	
18 à 20 ans	1158	7,4	6,3	
≥ 21 ans	980	6,9	5,3	
Périodes de chômage et durée totale				*
Aucune	1 705	6,3	6,7	
Total < 1 an	1 192	8,1	5,3	
Total ≥ 1 an	531	8,7	8,5	
Périodes de travail intérimaire et durée totale				ns
Aucune	1 962	6,8	7,1	
Total < 1 an	644	7,0	5,3	
Total≥ 1 an	700	8,4	5,1	
Interruption(s) professionnelle(s) pour élever un ou des enfants				(ns)
Non	3 206	7,3	6,5	
Oui	33	12,1	3,0	
Interruption(s) professionnelle(s) pour mutation du conjoint				(ns)
Non	3 212	7,3	6,4	
Oui	26	3,9	3,9	
Interruption(s) professionnelle(s) pour maladie grave, accident				***
Non	2 728	7,0	5,6	
Oui	573	9,3	11,3	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs sociodémographiques				
Age				***
< 30 ans	413	13,8	6,8	
30-39 ans	720	15,1	10,3	
40-49 ans	806	15,8	16,1	
≥ 50 ans	654	16,2	14,8	
Situation de famille				***
Célibataire	452	13,3	12,0	
En couple	1 801	15,3	11,2	
Séparé, divorcé, veuf	340	18,8	21,5	
Revenu mensuel net du ménage				*
> 2 300 €	1 040	16,1	11,3	
800-2 300 €	1 254	14,8	13,9	
< 800 €	65	26,2	15,4	
Diplôme				**
< Baccalauréat	1179	15,4	15,2	
≥ Baccalauréat à < Bac+3	1071	15,7	9,8	
≥ Bac+3	207	10,6	13,0	
Catégorie sociale				ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	216	13,0	14,4	
Professions intermédiaires	781	15,5	10,4	
Employés	1 253	15,6	14,1	
Ouvriers	331	16,0	11,2	
Événement marquant avant l'âge de 18 ans				***
Aucun	1 568	14,4	10,3	
Au moins un	1 011	16,9	16,3	
Événement marquant au cours des 12 derniers mois				***
Aucun	1 187	12,0	8,1	
Un	950	16,4	14,5	
Au moins 2	438	22,2	20,3	
Vie sociale				
Besoin de plus de soutien moral en dehors du travail				***
Non	1 879	13,2	8,8	
Oui	656	21,3	23,5	
Besoin de plus de soutien matériel en dehors du travail				***
Non	1 935	13,6	10,8	
Oui	593	21,6	18,2	
Qualité des relations avec l'entourage				***
Satisfait	2 422	15,1	12,0	
Insatisfait	165	19,4	23,0	
Activité extraprofessionnelle régulière				**
Au moins une	1 991	15,7	11,5	
Aucune	566	14,1	16,6	
Membre d'une association				ns
Oui	583	17,3	12,0	
Non	1 992	15,0	12,9	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Santé				
Santé perçue				***
Très bonne	986	9,7	5,0	
Moyenne ou mauvaise	1 591	19,0	17,5	
Utilisation d'excitants				*
Non ou peu	1 008	14,1	11,1	
Souvent ou quotidiennement	1 534	16,4	13,6	
Utilisation de drogues				ns
Non	2 467	15,4	12,4	
Peu, souvent ou quotidiennement	50	20,0	18,0	
Fumeur actuel				**
Non	1 885	14,6	11,5	
Oui	704	17,5	15,8	
Consommation excessive ou dépendance à l'alcool				**
Non	2 189	15,4	12,3	
Oui	52	25,0	23,1	
Antécédent personnel de troubles mentaux				***
Non	2 336	15,5	8,4	
Oui	257	14,4	52,1	
Antécédents familiaux de dépression				***
Non	1 886	15,0	10,5	
Oui	624	16,5	18,4	
Handicap ou invalidité				***
Non	2 449	15,3	11,8	
Oui	110	17,3	30,9	
Arrêts maladie au cours des 12 derniers mois et durée totale				***
Aucun	1 783	13,5	8,9	
Total de 1 à 14 jours	421	19,2	13,8	
Total de 15 jours ou plus	304	21,1	31,6	
Emploi				
Formation correspond à emploi actuel				ns
Oui	1 442	14,9	11,5	
Non	1 043	16,2	14,1	
Profession actuelle choisie				*
Oui	1 843	14,4	12,3	
Non	720	17,8	14,0	
Type de contrat				ns
CDI	2 368	15,2	12,8	
Autres	213	16,4	10,8	
Taille d'établissement				**
< 200 salariés	1 560	13,7	13,0	
≥ 200 salariés	1 011	18,2	12,1	
Durée de travail hebdomadaire				ns
≥ 35h	1 770	14,9	12,0	
< 35h	813	16,7	13,9	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs organisationnels				
Coucher souvent après minuit (à cause des horaires de travail)				**
Jamais	2 309	15,2	12,0	
Actuellement	130	20,8	12,3	
Dans le passé	145	13,1	22,8	
Lever souvent avant 5 heures (à cause des horaires de travail)				ns
Jamais ou dans le passé	2 326	15,1	12,9	
Actuellement	262	18,7	9,9	
Horaires de nuit				*
Jamais	2 377	15,2	12,2	
Actuellement	96	18,8	13,5	
Dans le passé	116	17,2	21,6	
Temps de travail journalier supérieur à 10h				*
Jamais	2 195	15,0	12,0	
Actuellement	184	19,0	12,5	
Dans le passé	209	15,8	19,6	
Travail plus d'un samedi sur deux				*
Jamais ou actuellement	2 251	16,1	12,3	
Dans le passé	338	11,0	15,1	
Travail plus d'un dimanche sur deux				ns
Jamais ou actuellement	2 351	15,7	12,3	
Dans le passé	231	12,6	16,9	
Travail répétitif sous contrainte de temps				**
Jamais	2 096	14,9	11,9	
Actuellement	291	21,7	15,5	
Dans le passé	193	10,9	16,1	
Travail posté en horaires alternants				*
Jamais ou actuellement	2 351	15,6	12,1	
Dans le passé	234	14,1	18,4	
Rotation de poste et mode d'organisation				*
Aucune ou qu'entre collègues	1 968	14,8	11,9	
Entre collègues et par la hiérarchie ou que par la hiérarchie	561	17,1	15,0	
Durée de transport domicile-travail aller-retour				ns
< 1h	2 181	15,1	12,3	
≥ 1h	398	16,8	14,6	
Travail le même nombre d'heures chaque jour				ns
Oui	1 694	15,5	12,9	
Non	875	15,2	12,3	
Travail le même nombre de jours chaque semaine				ns
Non	598	15,6	12,5	
Oui	1 987	15,4	12,6	
Horaires variables				ns
Non	1 800	15,2	12,9	
Oui	775	15,7	11,7	
Travail oblige à dormir à des heures irrégulières ou anormales				ns
Non	2 162	14,9	12,7	
Oui	411	18,0	12,2	
Travail oblige à manger à des heures irrégulières ou anormales				ns
Non	1 858	14,9	12,6	
Oui	725	16,8	12,8	
Compatibilités horaires de travail et engagements sociaux et familiaux				***
Très ou assez bonne	2 222	14,6	12,1	
Pas très ou pas du tout bonne	363	20,4	16,3	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs physico-chimiques				
Postures pénibles ou fatigantes à la longue				ns
Jamais	1 399	14,9	13,2	
Actuellement	982	16,9	11,3	
Dans le passé	197	10,7	15,7	
Port de charges lourdes				*
Jamais	1 615	14,3	12,5	
Actuellement	743	17,8	11,3	
Dans le passé	221	14,9	18,1	
Bruit intense				ns
Jamais	2 205	14,9	12,7	
Actuellement	258	20,2	12,4	
Dans le passé	117	13,7	12,8	
Exposition fréquente à des températures extrêmes				ns
Jamais	2 211	14,9	12,7	
Actuellement	276	20,3	12,3	
Dans le passé	90	12,2	13,3	
Exposition fréquente aux intempéries				ns
Jamais	2 437	15,4	12,7	
Actuellement	80	15,0	8,8	
Dans le passé	60	16,7	16,7	
Exposition aux poussières ou fumées				*
Jamais	2 224	14,8	12,4	
Actuellement ou passé	353	19,3	14,2	
Exposition aux produits chimiques				ns
Jamais ou actuellement	2 467	15,5	12,4	
Dans le passé	108	13,9	17,6	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Facteurs psychosociaux				
Rémunération au rendement ou aux objectifs				ns
Jamais	2 314	15,1	12,7	
Actuellement	137	16,8	11,0	
Dans le passé	128	19,5	14,1	
Devoir supporter les exigences du public				**
Non concerné	1 027	15,9	13,4	
Concerné et pas difficile	1 054	13,9	10,7	
Concerné et difficile	488	18,0	15,4	
Violences provenant de personnes extérieures au lieu de travail				ns
Non	2 498	15,4	12,4	
Oui	84	16,7	19,1	
Intimidations, menaces, humiliations				***
Non	2 174	14,6	11,0	
Oui	397	19,7	20,9	
Discriminations				**
Non	2 378	15,1	11,9	
Oui	191	20,4	18,9	
Travailler d'une manière qui heurte la conscience professionnelle				***
Non	2 236	15,2	11,6	
Oui	309	17,2	20,1	
Conséquences sur l'emploi d'expositions à des violences psychologiques ou physiques au travail				***
Non exposé	1 825	13,9	10,5	
Exposé sans conséquences	380	18,2	14,7	
Exposé avec conséquences	183	19,7	24,6	
Tension au travail (*Job strain*)				***
Non	1 479	14,1	9,9	
Oui	1 012	17,7	16,3	
Demande psychologique				***
Faible	869	12,7	9,2	
Forte	1 664	17,0	14,5	
Latitude décisionnelle				**
Forte	933	14,0	10,0	
Faible	1 605	16,3	14,0	
Soutien social				***
Fort	1 243	14,2	10,4	
Faible	1 263	16,8	14,9	
Déséquilibre efforts / récompenses				***
Non	2 397	15,1	12,1	
Oui	81	21,0	33,3	
Efforts				***
Faibles	1 527	13,2	9,8	
Forts	1 041	18,7	16,9	
Récompenses				***
Fortes	1 253	13,6	7,6	
Faibles	1 234	17,0	18,2	
Surinvestissement				***
Non	1 511	13,3	9,7	
Oui	961	19,3	17,5	

Prévalence de la consommation de psychotropes chez les femmes (n=2 593) dans l'échantillon Samotrace

*NS non significatif ; * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001*	n	%Occasionnelle	%Quotidienne	p
Parcours professionnel				
Il s'agit du premier emploi				ns
Non	2 044	15,1	12,8	
Oui	535	16,8	12,2	
Nombre d'employeurs différents depuis le début de carrière				*
≤ 2	1 033	16,8	11,7	
3 ou 4	829	13,0	12,1	
≥ 5	719	16,0	14,7	
Nombre de métiers différents depuis le début de carrière				*
≤ 1	859	15,6	11,1	
2 ou 3	1 182	16,2	12,1	
≥ 4	541	13,5	16,5	
Age d'entrée dans la vie active				ns
≤ 17 ans	617	17,0	15,1	
18 à 20 ans	1182	15,4	11,7	
≥ 21 ans	779	14,1	12,1	
Périodes de chômage et durée totale				ns
Aucune	1 165	16,5	12,5	
Total < 1 an	819	15,0	11,1	
Total ≥ 1 an	578	13,5	15,7	
Périodes de travail intérimaire et durée totale				ns
Aucune	1 717	15,4	12,4	
Total < 1 an	408	14,7	12,8	
Total ≥ 1 an	330	17,0	14,9	
Interruption(s) professionnelle(s) pour élever un ou des enfants				ns
Non	1 777	15,7	12,0	
Oui	714	15,4	13,7	
Interruption(s) professionnelle(s) pour mutation du conjoint				ns
Non	2 253	15,9	12,4	
Oui	153	15,0	17,0	
Interruption(s) professionnelle(s) pour maladie grave, accident				***
Non	2 137	15,2	11,1	
Oui	281	18,9	26,0	

Surveillance de la santé mentale au travail – Le programme Samotrace

Volet en entreprises

Régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, 2006-2008

Le programme Samotrace a pour objectif de décrire la prévalence des problèmes de santé mentale en milieu de travail et leurs expositions professionnelles associées. L'échantillon (6 056 personnes) a été constitué par tirage au sort de salariés surveillés par un réseau de médecins du travail dans les régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes entre 2006 et 2008. L'environnement psychosocial au travail était décrit principalement par la tension au travail de Karasek, le déséquilibre efforts/récompenses de Siegrist, l'exposition aux violences physiques et psychiques. Trois indicateurs de santé mentale étaient explorés : la souffrance psychique (GHQ28), les problèmes d'alcool et la consommation de médicaments psychotropes.

Les catégories d'employés et d'ouvriers étaient généralement les plus exposées aux facteurs professionnels psychosociaux. On trouvait peu de différences de prévalence de troubles de santé mentale selon la catégorie sociale mais celle-ci semblait plus élevée chez les femmes et dans les secteurs de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, des activités financières et de l'administration publique. Des liens entre certaines expositions psychosociales et la souffrance psychique ainsi que la consommation de psychotropes étaient décrits ; aucun lien n'était observé avec les problèmes d'alcool.

Ce travail montre que les risques professionnels psychosociaux diffèrent généralement selon l'indicateur considéré aussi bien pour les problèmes de santé mentale que pour les expositions psychosociales associées. Néanmoins certaines tendances globales peuvent être dégagées et orienter des études complémentaires.

Mots clés : surveillance, santé mentale, expositions psychosociales au travail, catégories socioprofessionnelles, secteurs d'activité

Mental health at work surveillance – The Samotrace programme

Corporate section

French regions Centre, Pays de la Loire and Poitou-Charentes, 2006-2008

The Samotrace programme aims to describe the prevalence of mental health symptoms at work and their occupational associated exposure. The sample (6056 persons) was selected randomly in a population of employees, monitored by a network of occupational physicians, in the French regions Centre, Pays de la Loire and Poitou-Charentes between 2006 and 2008. Occupational psychosocial environment was mainly described using concepts of job strain, effort-reward imbalance and psychological and physical violence. Psychological distress (GHQ28), alcohol consumption and psychotropic drugs were used to explore mental health.

Categories of clerks and workers were the most exposed to job stress factors. We observed little differences of prevalence of psychological distress according to the social class but it seemed to be high in women and in some economic sectors like electricity, gas and water supply, financial activities and public administration. Associations were observed with certain psychosocial exposure for psychological distress and psychotropic drug consumption but not with alcohol consumption.

This study highlights that occupational psychosocial risks differ according to the indicator studied, both for mental health indicators and exposure indicators. Nevertheless, global trends can be identified and guide complementary studies.

Key words: surveillance, mental health, occupational psychosocial exposure, occupational categories, economic sectors

Citation suggérée :
Cohidon C., Rabet G., Murcia M., Khireddine-Medouni I., Imbernon E. Surveillance de la santé mentale au travail – Le programme Samotrace. Volet en entreprises. Régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, 2006-2008.
Saint-Maurice : Santé publique France ; 2016. 134 p.
Disponible à partir de l'URL : http://www.santepubliquefrance.fr

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex France
Tél. : 33 (0)1 41 79 67 00
Fax : 33 (0)1 41 79 67 67
www.santepubliquefrance.fr

ISSN : 1956-5488
ISBN-NET: 979-10-289-0295-7
Réalisé par la Direction de la communication, Santé publique France.
Dépôt légal : décembre 2016